

PROSPECTUS D'AUGMENTATION DE CAPITAL
PAR VOIE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE ET D'ADMISSION
AU MARCHE DES TITRES DE CAPITAL DE LA BOURSE



تونس لمجنيبات الالومينيوم
Tunisie Profilés Aluminium

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars divisé en 25 000 000 actions
de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées
Registre de Commerce : B186061997
Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie
Téléphone : 71 433 299
Fax : 71 434 777
E-mail : contact.tpr@planet.tn

PROCEDURE D'INTRODUCTION
Augmentation de capital par voie de souscription publique
de 4 800 000 actions au prix de 4,200 dinars.

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Visa n° 07.572- du 09 JUIL. 2007 du Conseil du Marché Financier
donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune
appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la
responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments
comptables et financiers présentés.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la
perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Mr Ali ISMAIL, Directeur Administratif et Financier de la société TPR
Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie
Téléphone : 71 433 299
Fax : 71 434 777

Intermédiaires en bourse chargés de l'opération



Axis Capital Bourse
67, Av Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone : 71 845 232 - Fax : 71 846 522



Arab Financial Consultants AFC
4, rue 7036 El Menzah 4 - 1004 Tunis
Téléphone : 71 754 720 - Fax : 71 234 672
E-mail : afc@afc.fin.tn



Juillet 2007

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	7
FLASH : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS DE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM « TPR » AU MARCHE DES TITRES DE CAPITAL DE LA COTE DE LA BOURSE	9
CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	12
1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS.....	12
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS	12
1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	12
1.4. ATTESTATION DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE CHARGES DE L'OPERATION.....	13
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	14
CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	15
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION	15
2.1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	15
2.1.2. DECISION AYANT AUTORISE L'OPERATION.....	15
2.1.3. ACTIONS OFFERTES AU PUBLIC	16
2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION	16
2.2.1. CHOIX DES METHODES D'EVALUATION	16
2.2.2. RESULTAT DES TRAVAUX D'EVALUATION DE « TPR»	17
2.2.2.1. LE MODELE D'ACTUALISATION DES CASH FLOWS FUTURS (DCF).....	17
2.2.2.2. LE MODELE DE LA MARKET VALUE ADDED « MVA »	19
2.2.2.3. LE MODELE DE BATES.....	20
2.2.2.4. CALCUL DE L'ACTIF NET REEVALUE (ANR)	21
2.2.3. SYNTHESE DES METHODES D'EVALUATION	22
2.2.4. LE PRIX PROPOSE	23
2.2.5. REFERENCES A DES RATIOS DE VALORISATION POUR DES SOCIETES INDUSTRIELLES DE LA COTE DE LA BOURSE	23
2.3. OPERATIONS FINANCIERES RECENTES	24
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	24
2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX	25
2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION	25
2.7. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS.....	25
2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES.....	25
2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES	26
2.10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OPERATION	29
2.11. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTES :	29
2.11.1. DROITS ATTACHES AUX ACTIONS	29
2.11.2. REGIME DE NEGOCIABILITE.....	29
2.11.3. REGIME FISCAL APPLICABLE	29
2.12. MARCHE DES TITRES	29
2.13. COTATION DES TITRES	30
2.14. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES	30
2.15. CONTRAT DE LIQUIDITE	30
2.16. REGULATION DU COURS BOURSIER.....	30
2.17. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ET DES ACTIONNAIRES DE REFERENCE (CFI ET FAMILLE BAYAH).....	31
2.17.1. REPRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	31
2.17.2. ENGAGEMENT DE CREER UN COMITE PERMANENT D'AUDIT	31
2.17.3. ENGAGEMENT DE SE CONFORMER A LA LOI SUR LA DEMATERIALISATION DES TITRES.....	31
2.17.4. TENUE DE COMMUNICATIONS FINANCIERES	31
2.17.5. ENGAGEMENT DE NE PAS CEDER PLUS DE 5% DU CAPITAL DE LA SOCIETE.....	31
2.17.6. ENGAGEMENT DE NE PAS DEVELOPPER UNE ACTIVITE LOCALE CONCURRENTE.....	31

CHAPITRE 3.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	32
3.1.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE.....	32
3.1.1.	DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL.....	32
3.1.2.	FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE.....	32
3.1.3.	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE	32
3.1.4.	OBJET SOCIAL	32
3.1.5.	NUMERO DU REGISTRE DE COMMERCE.....	33
3.1.6.	EXERCICE SOCIAL	33
3.1.7.	CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES.....	33
3.1.8.	NATIONALITE	38
3.1.9.	CAPITAL SOCIAL.....	38
3.1.10.	MATRICULE FISCAL	39
3.1.11.	REGIME FISCAL	39
3.1.12.	LIEUX OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE	39
3.1.13.	RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM.....	39
3.2.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ..	39
3.3.	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	40
3.4.	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/05/2007	41
3.4.1.	ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/05/2007	41
3.4.2.	CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 02/05/2007	41
3.4.3.	NOMBRE D'ACTIONNAIRES	42
3.5.	DESCRIPTION SOMMAIRE DU « GROUPE BAYAHY »	42
3.5.1.	PRESENTATION DE L'ACTIONNAIRE DE REFERENCE « LA COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT »	42
3.5.2.	PRESENTATION DES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY »	42
3.5.3.	SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006	55
3.5.4.	TABLEAU DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006	56
3.5.5.	EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007	57
3.5.6.	SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007	58
3.5.7.	TABLEAU DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007	59
3.5.8.	ENGAGEMENTS FINANCIERS DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 (en dinars)	60
3.5.9.	POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY »	61
3.5.9.1.	POLITIQUE ACTUELLE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE	61
3.5.9.2.	POLITIQUE FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE	61
3.5.10.	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE TPR AU 31/12/2006	61
3.5.10.1.	EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU GROUPE TPR AU 30/06/2007	62
3.5.10.2.	CHIFFRES CLES DES SOCIETES DETENUES AU 30/06/2007 PAR TPR	62
3.5.10.3.	ENGAGEMENTS DU GROUPE TPR AU 31/12/2006	62
3.5.11.	RELATIONS DE TPR AVEC LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 (PARTIES LIEES)	63
3.5.11.1.	PRETS OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES SOCIETES DU GROUPE	63
3.5.11.2.	LES CREANCES ET DETTES COMMERCIALES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE	65
3.5.11.3.	LES APPORTS EN CAPITAUX AVEC LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006.....	66
3.5.11.4.	DIVIDENDES ENCAISSES PAR TPR ET DISTRIBUES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005	66
3.5.11.5.	DIVIDENDES DISTRIBUES PAR TPR ET ENCAISSES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005	66
3.5.11.6.	LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES DES SOCIETES DU GROUPE.....	66
3.5.11.7.	LES ACHATS OU VENTES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES OU INCORPORELLES, FINANCIERES OU AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS AVEC LES SOCIETES DU GROUPE.....	66
3.5.11.8.	LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES OU DONNEES	67
3.5.11.9.	LES CONTRATS DE GESTION	67
3.5.11.10.	LES CONTRATS DE LOCATION	67
3.5.11.11.	LES FONDS GERES	68

3.5.12.	RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006	68
3.5.12.1.	INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE TPR AVEC L'ATB	68
3.5.12.2.	LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES DE L'ATB	68
3.5.12.3.	RELATIONS COMMERCIALES	68
3.5.12.4.	LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES OU DONNEES	68
3.5.12.5.	TRANSFERTS DE RESSOURCES	68
3.5.12.6.	ENGAGEMENTS DES DIRIGEANTS PAR RAPPORT A TPR	68
3.6.	DIVIDENDES	69
3.7.	MARCHE DES TITRES	69

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON

	EVOLUTION	70
4.1.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR	70
4.1.1.	MARCHE DU PROFILE ALUMINIUM EN TUNISIE	70
4.1.2.	PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE	71
4.1.2.1.	VOLET TECHNIQUE	71
4.1.2.2.	VOLET COMMERCIAL	75
4.1.2.3.	VOLET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	79
4.1.3.	INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31/12/2006	80
4.2.	INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31/03/2007	81
4.3.	CERTIFICATIONS ET ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	81
4.3.1.	CERTIFICATION SYSTEME	81
4.3.2.	CERTIFICATION PRODUIT	82
4.4.	PROGRAMMES DE MISE A NIVEAU	82
4.5.	FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE	83
4.5.1.	RISQUE LIE À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	83
4.5.2.	RISQUE DE BAISSSE DE LA DEMANDE	83
4.5.3.	RISQUE CLIENT	84
4.5.4.	RISQUE TECHNOLOGIQUE	84
4.5.5.	RISQUE LIE AUX FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE	84
4.6.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	84
4.6.1.	DEPENDANCE A L'EGARD DE CLIENTS	84
4.6.2.	DEPENDANCE A L'EGARD DU PRIX DE LA MATIERE PREMIERE	84
4.6.3.	DEPENDANCE A L'EGARD DE BREVETS, LICENCES ET CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT	85
4.7.	LITIGES OU ARBITRAGES EN COURS	85
4.8.	ORGANISATION DE LA SOCIETE	85
4.8.1.	GOVERNANCE ET CONTROLE INTERNE	85
4.8.2.	SYSTEME D'INFORMATION	87
4.9.	POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	88
4.10.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	89
4.10.1.	INVESTISSEMENTS RECENTS ET EN COURS DE REALISATION	89
4.10.2.	INVESTISSEMENTS FUTURS	89
4.11.	ANALYSE SWOT (STRENGTHS, WEAKNESSES, OPPORTUNITIES AND THREATS)	91

CHAPITRE 5. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE TPR	92
5.1.1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2006	92
5.1.1.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2006	92
5.1.1.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2006	93
5.1.1.3.	TERRAINS	94
5.1.1.4.	CONSTRUCTIONS	94
5.1.1.5.	CONSTRUCTIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	94
5.1.1.6.	IMMOBILISATIONS EN COURS	94
5.1.2.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2006	95
5.1.3.	ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES AU 30/06/2007	98
5.1.3.1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	98
5.1.3.2.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98
5.2.	RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	100
5.2.1.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE	100
5.2.1.1.	BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE	100

5.2.1.2.	ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE	102
5.2.1.3.	ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE	103
5.2.1.4.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006	104
5.2.1.5.	NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2006 :	121
5.2.1.6.	RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2006	129
5.2.1.7.	RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2006	131
5.2.2.	LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2006	132
5.2.3.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	133
5.2.4.	TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	134
5.2.5.	AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	135
5.2.6.	EVOLUTION DES BENEFICES NETS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION.....	135
5.2.7.	EVOLUTION DES DIVIDENDES	135
5.2.8.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT.....	136
5.2.9.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE.....	136
5.2.10.	EVOLUTION DE LA RENTABILITE DES CAPITAUX PROPRES.....	136
5.2.11.	INDICATEURS DE GESTION.....	137
5.2.12.	RATIOS FINANCIERS	138

CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

	139
6.1.	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	139
6.1.1.	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION	139
6.1.2.	FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE.....	139
6.1.3.	PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	140
6.1.4.	MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES	141
6.1.5.	FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT	141
6.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2006.....	142
6.2.1.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2006	142
6.2.2.	PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2006	142
6.3.	CONTROLE	143
6.4.	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	143

CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....

	144
7.1.	EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS	144
7.1.1.	EVOLUTION RECENTE	144
7.1.2.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	145
7.1.2.1.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU LOCAL	145
7.1.2.2.	STRATEGIE D'EXPANSION REGIONALE	145
7.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR	147
7.2.1.	HYPOTHESES DE PREVISION RETENUES.....	148
7.2.1.1.	METHODOLOGIE DE DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES:	148
7.2.1.2.	HYPOTHESES DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	149
7.2.1.3.	HYPOTHESES DU BILAN PREVISIONNEL	150
7.2.2.	ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS	151
7.2.2.1.	BILANS PREVISIONNELS	151
7.2.2.2.	ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS.....	152
7.2.2.3.	TABLEAUX DES FLUX FINANCIERS PREVISIONNELS	153
7.2.3.	INDICATEURS DE GESTION PREVISIONNELS	154
7.2.4.	RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS	155
7.2.5.	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	156
7.2.6.	AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2007 A 2011.....	157

ANNEXE 1 : RAPPORT DE DUE DILIGENCE	158
DEMANDE DE SOUSCRIPTION	160
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	164
ETAT DES SOUSCRIPTEURS	166
ANNEXE 2 : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE	167

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Spécialisée dans la fabrication de profilés aluminium par extrusion ainsi que dans le traitement de surface par anodisation¹ ou thermolaquage², la société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » s'est progressivement développée depuis sa création pour devenir l'une des plus importantes unités intégrées d'extrusion³ de profilés aluminium en Afrique.

Créée en Juin 1977 par Mr Youssef BAYAHI, fondateur du groupe du même nom, pour un capital initial de 300 milles dinars qui a atteint 25 millions de dinars en mai 2007, TPR fait partie d'un ensemble de sociétés détenues directement et indirectement par la famille BAYAHI opérant dans plusieurs secteurs d'activités (Industrie alimentaire, hôtellerie, Assurance, Distribution, Services...) ⁴. En 2006, le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés a dépassé 200 millions de dinars.

Le Profilé Aluminium est destiné principalement aux marchés du bâtiment pour la réalisation de façades, de menuiseries ou d'aménagements intérieurs. Il est également utilisé dans diverses autres industries telles que l'automobile, l'industrie mécanique, la signalisation, la production de mobilier et dans bien d'autres secteurs.

« TPR » est un producteur intégré de profilés aluminium. La société est à la fois « gammiste » c'est-à-dire qu'elle conçoit et produit ses propres gammes de profilés, dont les dessins sont protégés (déposés auprès de l'INNORPI). Elle est également « extrudeur » aussi bien pour ses propres gammes de profilés que pour le compte de « gammistes » extérieurs qu'ils soient locaux ou étrangers. La production de profilés consiste en résumé à transformer des « billettes » d'aluminium en profilés par le biais d'une extrudeuse (presse hydraulique) à travers des filières qui déterminent la forme du profilé, et en particulier sa section.

Actuellement, la société dispose d'une capacité de production de l'ordre de 16000 tonnes par an. Son outil industriel est réparti sur deux sites (Mégrine et Saint Gobain) et il est principalement composé :

- D'une fonderie qui permet de récupérer les déchets d'aluminium afin de les transformer en « billettes » réutilisables pour l'extrusion.
- De 3 lignes d'extrusion qui permettent de transformer les billettes d'aluminium en profilés. Au 31/12/2006, la société comptait 4 lignes d'extrusion. Au début de l'année 2007, TPR a cédé une des quatre lignes (presse n°2).
- De 2 ateliers de traitement de surface que ce soit par le procédé d'anodisation ou de laquage.

Le renouvellement et le développement de cet outil industriel demeure une priorité stratégique pour le management de la société. Au courant des trois dernières années, la société a renouvelé ses ateliers de traitement de surface et s'est équipée d'une

¹ L'anodisation consiste à revêtir le métal d'une couche d'oxyde protectrice

² Le thermolaquage consiste en l'application sur le profilé d'une poudre polyester colorée, qui après polymérisation dans un four de cuisson se transformera en un film dur possédant les caractéristiques de résistance nécessaires

³ L'extrusion consiste à transformer les billettes d'aluminium en profilés (extruder l'aluminium selon les formes ou les sections de profilés demandées)

⁴ La dénomination « Groupe Bayahi » sera utilisée dans ce document pour désigner cet ensemble de sociétés.

quatrième presse plus performante, ainsi que d'une nouvelle fonderie qui remplacera l'ancienne et qui entrera en activité au courant du 4^{ème} trimestre 2007. Ce dernier investissement s'inscrit dans la stratégie de la société visant à accroître sa capacité de recyclage de l'aluminium, à réduire les coûts matières et à diminuer la dépendance par rapport aux fluctuations des cours mondiaux de l'aluminium.

La démarche qualité dans laquelle s'est engagée TPR depuis plusieurs années a été couronnée dès 1997 par la certification ISO 9002. La société dispose également de certifications spécifiques à son secteur d'activité : QUALICOAT, QUALANOD et QUALITE MARINE. La stratégie de maîtrise de la qualité a permis à la société de maintenir son avantage compétitif sur le marché local, malgré une « déprotection » douanière progressive, et de répondre aux besoins des clients étrangers notamment européens, opérant dans des marchés fortement concurrentiels et exigeants en matière de qualité et de régularité.

Depuis plusieurs années, la société affiche une progression régulière de son chiffre d'affaires qui a atteint 52,1 millions de dinars en 2006, en progression de 17,93% par rapport à 2005. Sur le marché local, la consommation annuelle moyenne de profilé (0,6 kilo par habitant) reste faible et le potentiel de croissance de ce produit devrait bénéficier d'un double effet : (1) une croissance du marché de la construction qui reste soutenue et (2) l'augmentation attendue de la part de l'aluminium dans les travaux de menuiserie. Etant le seul producteur local d'aluminium avec plus de 85% de parts de marché, « TPR » devrait profiter pleinement de ce potentiel de développement.

Au niveau des exportations, le choix stratégique de la société consiste à privilégier les marchés européens qui garantissent un chiffre d'affaires davantage récurrent. En 2006, les exportations ont représenté 24,73% des ventes avec une part importante destinée aux pays européens.

Sur le plan financier, l'endettement de la société demeure à un niveau correct (gearing de 43% à la fin de l'exercice écoulé), même s'il a connu une augmentation au cours des deux dernières années, et traduit une structure financière saine et une politique d'endettement prudente. La société affiche des indicateurs de rentabilité élevés (ROE de 35% et ROCE de 21% en 2006). Cependant le renchérissement des coûts de matières premières pèse sur les marges. « TPR » compte se prémunir contre ce risque par l'amélioration de la part de l'aluminium recyclé et l'expansion sur les marchés étrangers.

Une introduction en bourse pour financer une stratégie d'expansion régionale ambitieuse

TPR a l'ambition de reproduire son succès réalisé au niveau local sur deux marchés régionaux à fort potentiel : l'Algérie et la Libye. En choisissant d'investir dans deux unités de production distinctes dans ces deux pays, « TPR » mise sur un positionnement stratégique de premier ordre sur ces marchés prometteurs. La maîtrise de l'outil industriel et l'expérience acquise aux différentes phases d'évolution du marché tunisien constituent les atouts majeurs de « TPR » pour réussir cette stratégie d'expansion régionale. La société bénéficie également d'une grande connaissance de ces deux marchés compte tenu du volume des exportations, qu'elle réalise depuis des années, sur ces pays.

C'est pour financer d'une manière saine cette internationalisation que l'entreprise fait appel au marché financier tunisien, en optant pour une introduction en bourse et une augmentation de capital par voie de souscription publique.

FLASH : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS DE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM « TPR » AU MARCHÉ DES TITRES DE CAPITAL DE LA COTE DE LA BOURSE

Nature : Actions ordinaires

Nombre d'actions mises à la disposition du public :

Actions nouvelles à émettre : 4 800 000 dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, soit 16,1% du capital après augmentation.

Valeur nominale : 1¹ dinar

Forme des actions : Nominative

Prix d'émission des actions nouvelles : 4,200 dinars, soit une valeur nominale de 1 dinar et une prime d'émission de 3,200 dinars.

Droit préférentiel de souscription : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 08/06/2007 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Montant de l'opération : 20 160 000 dinars

Etablissement domiciliataire : La somme relative à l'augmentation du capital sera versée au compte indisponible n°01 1000 28 1396 0047 38 96 ouvert auprès de l'ATB agence Mégrine. Les souscriptions et les versements seront effectués sans frais auprès de tous les intermédiaires en bourse (Cf liste des intermédiaires en bourse en annexe 2).

Jouissance des actions : Les actions nouvelles portent jouissance à partir du 01/01/2007.

Offre proposée : 4 800 000 actions réparties en six (6) catégories :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant (en dinars)
Catégorie A : Personnes morales et/ou physiques étrangères	70,0 %	3.360.000	14.112.000
Catégorie B : OPCVM (SICAV ET FCP)	6,0 %	288.000	1.209.600
Catégorie C : institutionnels autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite)	4,5 %	216.000	907.200
Catégorie D : personnel TPR	2,0 %	96.000	403.200
Catégorie E : personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant une quantité ≥ à 10.000 actions	7,5 %	360.000	1.512.000
Catégorie F : personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant une quantité < à 10.000 actions	10,0 %	480.000	2.016.000
Total	100,0%	4.800.000	20.160.000

¹ L'AGE du 02/05/2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 5 dinars à 1 dinar (cf tableau d'évolution du capital social page 40)

Le mode de répartition de ces actions se fera comme suit :

- Pour les catégories A, B, C, D et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement
- Pour la catégorie F : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des 6 catégories, la quantité des titres disponibles sera allouée en priorité à la catégorie F puis E puis D puis C puis B puis A.

Demande de souscription et versement : Les demandes de souscription et les versements seront reçus sans frais auprès de tous les intermédiaires en bourse.

Période de souscription: du 18/07/2007 au 24/07/2007 inclus.

Date de première cotation : Un avis conséquent sera publié dans les bulletins officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Régime fiscal: Droit commun

Contrat de liquidité : Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction est établi entre Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse et l'actionnaire majoritaire (La Compagnie Financière d'Investissement « CFI») portant sur 10% du produit de l'Offre Publique de Souscription, soit un montant de 2.000.000 dinars et 480.000 titres.

Régulation du cours boursier : La CFI, actionnaire majoritaire de TPR s'est engagée à obtenir auprès des organes de délibération de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier après l'introduction de la société en bourse, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à Axis Capital Bourse intermédiaire en bourse.

Prise en charge des titres par la STICODEVAM : Les actions anciennes sont prises en charge par la STICODEVAM et inscrites sur ses comptes depuis le 06/07/2007 sous le code ISIN **TN0007270010**. Les opérations de règlements et livraisons seront assurées par cette dernière. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Admission des actions « TPR » à la cote de la Bourse : la société TPR a demandé l'admission au marché des titres de capital de la cote de la bourse de la totalité des actions ordinaires, y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar, et composant la totalité de son capital.

La Bourse a accordé, en date du 22/05/2007, son accord de principe quant à l'admission des actions TPR au marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le Conseil de la bourse a pris acte de l'engagement de l'émetteur sur :

- La communication de plus d'informations sur les deux nouvelles unités de production de profilés d'aluminium qui sont en phase de mise en place en Libye et en Algérie
- L'achèvement des travaux de mise à jour du manuel de procédures dans les prochains jours

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions TPR se fera au marché des titres de capital de la cote de la bourse au cours de 4,200 dinars, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Les sociétés Axis Capital Bourse et l'Arab Financial Consultants - AFC -, intermédiaires en bourse, sont chargées de la réalisation de la présente offre.

CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS

Mr Yahia BAYAH
Président Directeur Général de la société TPR

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président Directeur Général
Mr Yahia BAYAH



1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers relatifs à l'exercice 2004:

Société Générale de Révision Comptable « SOGER », Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Fethi ROMCHANI.
Adresse : 45, Avenue Habib Bourguiba. Le Colisée Bureau n°252 - Escalier A - 1000 Tunis - Tunisie

Etats financiers relatifs aux exercices 2005 et 2006:

AMC ERNST & YOUNG, Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Zinelabidine CHERIF.
Adresse : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie




Attestation du commissaire aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

- Les états financiers de la société TPR relatifs à l'exercice 2004 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la Société Générale de Révision Comptable « SOGER » représentée par Mr Fethi ROMCHANI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations
- Les états financiers de la société TPR relatifs aux exercices 2005 et 2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.»

AMC ERNST & YOUNG
Monsieur Mohamed Zinelabidine CHERIF

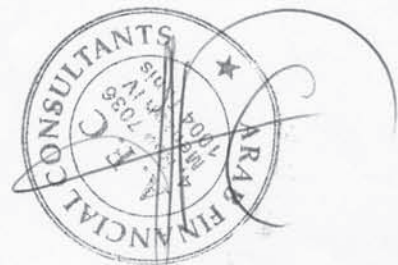

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tél: 70.749.111

1.4. ATTESTATION DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE CHARGES DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus »

Axis Capital Bourse
Monsieur Férid Ben Brahim
Directeur Général

Arab Financial Consultants
Monsieur Hamza Knani
Directeur Général Adjoint



1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Mr Ali ISMAIL, Directeur Administratif et Financier de la société TPR
Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie
Téléphone : 71 433 299
Fax : 71 434 777

La notice légale a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n° 59 du 10/07/2007

 Conseil du Marché Financier

Visa n° 07.572- du 09 JUIL. 2007

Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994

La Présidente du Conseil du Marché Financier

Signé: 
Zeinab GULLOUZ



CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION

2.1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION :

Les objectifs de l'introduction en bourse de la société TPR sont les suivants :

- Financer, en partie, l'investissement dans deux unités de production sur les marchés libyen et algérien, marchés à fort potentiel de développement
- Consolider les fonds propres de la société
- Accéder à une source de financement importante qui permettra à la société de financer dans le futur son expansion
- Accroître la notoriété de la société par rapport à ses clients, ses fournisseurs et ses bailleurs de fonds

A moyen terme, la stratégie de la société est de se positionner directement sur les marchés libyen et algérien, et renforcer ainsi sa position d'acteur majeur sur le Maghreb, en Afrique et au Moyen Orient. Ce choix permettrait à la société de bénéficier d'économies d'échelles et de réduire sa structure des coûts, dans un secteur où la dépendance par rapport aux fluctuations des prix de l'aluminium demeure le principal facteur de risque de baisse des marges.

2.1.2. DECISION AYANT AUTORISE L'OPERATION

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société TPR tenue le 08/06/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché des titres de capital de la cote de la Bourse de Tunis.

AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 08/06/2007 a décidé d'augmenter le capital social de 25.000.000 dinars à 29.800.000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 4.800.000 dinars et l'émission de 4.800.000 actions au prix d'émission de 4,200 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 3,200 dinars à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour la concrétisation de l'opération.

DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 08/06/2007 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la

totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2.1.3. ACTIONS OFFERTES AU PUBLIC

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 4.800.000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 16,1% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION :

Le prix de l'action TPR a été fixé dans la présente offre à 4,200 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris. L'évaluation de l'action TPR a été effectuée par Axis Capital Bourse intermédiaire en bourse sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2006 et sur la base d'un business plan de la période allant de 2007 à 2011 approuvé par le conseil d'administration du 09/04/2007 et examiné par le commissaire aux comptes.

2.2.1. CHOIX DES METHODES D'EVALUATION

L'évaluation de l'action TPR a été effectuée selon les trois méthodes suivantes, jugées les plus pertinentes :

- La méthode d'actualisation des Cash Flows Futurs
- La méthode de la Market Value Added « MVA »
- La méthode de Bates

CHOIX DU TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation choisi est le Coût Moyen Pondéré du Capital (ou WACC : Weigthed Average Capital Cost). En effet, pour un actif qui aurait été financé en partie par des fonds propres et de la dette, le coût global du capital (coût des capitaux engagés) sera un coût moyen pondéré du coût des fonds propres et du coût de la dette (net d'impôt), en fonction du poids respectif de chaque type de financement.

Cette mesure est ainsi appelée le coût moyen pondéré du capital et dont la formule est la suivante :

$$WACC_i = \left[k_{e_i} * \frac{E_i}{(D_i + E_i)} \right] + \left[K_d(1-t) * \frac{D_i}{(D_i + E_i)} \right]$$

Avec :

- k_{e_i} : $=R_f + \beta_i \times R_p$: Coût des fonds propres à l'année i
- E_i : Montant des fonds propres à l'année i
- D_i : Montant de la dette nette totale à l'année i, y compris les dettes hors bilan
- K_d : Coût de la dette
- t : Taux d'imposition de la société
- R_o : Taux de l'emprunt de l'Etat : 6,7%. Le taux d'émission zéro coupon a été retenu
- R_p : Prime de risque du marché action ($R_m - R_o$): 5%
- β_o : Béta économique : 1,1
- β_i : Béta endetté de l'année i avec $\beta_i = \beta_o + (1-t) \times D_i / E_i$

Calcul du WACC fin 2006 et sur la période de projection :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'impôt	12,25%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%
Dettes financières nettes	13 075	8 776	5 977	2 462	-1 067	-4 951
Fonds propres	37 363	41 814	47 272	53 626	60 440	68 074
Valeur d'entreprise	50 438	50 591	53 249	56 088	59 373	63 122
Calcul du coût des fonds propres :						
Ro (Bon de Trésor zéro coupon octobre 2016)	6,7%	6,7%	6,7%	6,7%	6,7%	6,7%
Rm-Ro	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
B ₀	1,10	1,10	1,10	1,10	1,10	1,10
B _i	1,44	1,30	1,22	1,14	1,08	1,03
Coût des fonds propres k_e	13,9%	13,2%	12,8%	12,4%	12,1%	11,8%
Coût de la dette, K_d	6,50%	6,55%	6,43%	6,37%	6,30%	6,24%
WACC	11,7%	11,8%	11,9%	12,1%	12,2%	12,3%

Le taux d'actualisation tel que déterminé par ces calculs se présente comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
WACC	11,7%	11,8%	11,9%	12,1%	12,2%	12,3%

2.2.2. RESULTAT DES TRAVAUX D'EVALUATION DE « TPR »

Le nombre d'actions pris en considération pour le calcul du prix par action est de 25.000.000.

2.2.2.1. LE MODELE D'ACTUALISATION DES CASH FLOWS FUTURS (DCF)

Cette méthode consiste à actualiser les cashs flows disponibles de la société sur la période 2007 - 2011 au WACC de 2006 (Coût Moyen Pondéré du Capital) et à appliquer un taux de croissance à l'infini de 1% par an pour les cashs flows disponibles actualisés à partir de 2011.

	En mD				
	2007	2008	2009	2010	2011
EBE	15 291	16 762	18 696	20 363	22 306
- Varia BFR	3 732	3 437	3 649	4 087	4 595
- Investissement	1 000	1 500	1 500	1 500	1 500
- Impôt	1 811	2 050	2 351	2 613	2 915
FCF	8 748	9 775	11 196	12 163	13 295
WACC 2006	11,7%	11,7%	11,7%	11,7%	11,7%
FCF actualisé	7 828	7 828	8 024	7 801	7 631

A. VALEUR TERMINALE :

	En mD
Résultat d'exploitation 2011	: 19 959
Impôt théorique	: 2 915
Résultat d'exploitation x (1-taux d'impôt normatif) « NOPLAT »	: 17 044
Taux de croissance à l'infini « g »	: 1%
Valeur Terminale [noplat x (1+g)]/ (wacc -g)	: 160 211
Valeur terminale actualisée	: 91 578
Somme des flux actualisés	: 130 690
- Dettes financières nettes 2006	: 13 075
+ Immobilisations financières 2006	: 3 029
Valeur des fonds propres théoriques	: 120 644

La valeur des fonds propres de la société TPR calculée selon la méthode d'actualisation des Cash Flows Futurs Disponibles est de 120,644 Millions de dinars, soit 4,826 dinars par action.

B. ÉTUDE DE SENSIBILITE

Un calcul de la sensibilité de la valeur des capitaux propres de TPR par rapport au Béta (qui influe sur WACC) et le taux de croissance à l'infini se présente comme suit:

Valeur des capitaux propres en dinars	Taux de croissance à l'infini				
	0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%
β_0					
0,9	124 546	129 636	135 247	141 463	148 387
1,0	118 004	122 575	127 592	133 123	139 251
1,1	112 017	116 139	120 644	125 589	131 041
1,2	106 520	110 249	114 311	118 751	123 626
1,3	101 455	104 841	108 516	112 519	116 896

2.2.2.2. LE MODELE DE LA MARKET VALUE ADDED « MVA »

Cette méthode consiste à actualiser l'Economic Value Added (EVA) représentée par l'écart entre la rentabilité (ROCE : Return On Capital Employed) et le coût (WACC) dégagé par les capitaux investis pour la période 2007 - 2011 et à appliquer un taux de croissance à l'infini de 1% pour l'EVA au delà de 2011.

Le ROCE indique la rentabilité économique de l'entreprise, c'est le rapport du résultat d'exploitation après impôt sur les capitaux investis.

Les capitaux investis représentent les actifs immobilisés ainsi que le Besoin en Fonds de Roulement

	2007	2008	2009	2010	2011
Capitaux investis moyens	49 340	52 514	55 914	59 680	63 961
ROCE	22,57%	23,54%	25,00%	25,74%	26,52%
Wacc ¹	11,84%	11,94%	12,08%	12,09%	11,83%
EVA	5 295	6 090	7 225	8 147	9 399
EVA actualisé	4 735	4 865	5 149	5 180	5 344

A. VALEUR TERMINALE :

	En mD
Taux de croissance à l'infini « g »	: 1%
EVA 2011 (1+g)/ (wacc-g)	: 87 652
Valeur terminale actualisée	: 50 116
MVA	
Capitaux engagés 2006	: 47 809
+somme des EVA actualisés	: 25 273
+valeur terminale actualisée	: 50 116
= MVA	: 123 198
Capitalisation boursière théorique	
MVA	: 123 198
- Dettes financières nettes 2006	: 13 075
- Intérêts minoritaires 2006	: 0
+ Immobilisations financières 2006	: 3 029
= Capitalisation boursière théorique	: 113 152

La valeur des fonds propres de TPR selon la Market Value Added s'élève à 113,152 Millions de dinars soit 4,526 dinars par action.

¹ Pour les années 2010 et 2011, le taux d'actualisation retenu est le coût de fonds propres, étant donné que le WACC dépasse ledit coût, en raison de dettes financières nettes négatives.

B. ETUDE DE SENSIBILITE

Un calcul de la sensibilité de la valeur des capitaux propres de TPR par rapport au Bêta (qui influe sur WACC) et le taux de croissance à l'infini se présente comme suit:

Valeur des capitaux propres en dinars	Taux de croissance à l'infini				
	0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%
β_0					
0,9	120 477	123 398	126 614	130 173	134 132
1,0	114 215	116 770	119 573	122 659	126 075
1,1	108 462	110 704	113 152	115 838	118 797
1,2	103 159	105 131	107 276	109 620	112 192
1,3	98 258	99 994	101 879	103 930	106 172

2.2.2.3. LE MODELE DE BATES

Cette méthode consiste à actualiser les dividendes 2007 - 2011 au coût des fonds propres ainsi que la valeur finale en 2011 correspondant à un P/E¹ de sortie de 11 fois.

Le modèle de Bates part de la formule de Gordon Shapiro en introduisant plusieurs périodes successives où les dividendes vont croître à un taux constant, et, une valeur terminale (ou valeur résiduelle) qui limite ainsi l'horizon des prévisions.

$$V = \frac{D_1}{(1+i)} + \frac{D_2}{(1+i)^2} + \dots + \frac{D_p}{(1+i)^p} + \dots + \frac{V_t}{(1+i)^t}$$

Avec :

- i: taux de rentabilité exigé par l'investisseur
- DP : dividende de l'année P
- Vt est la valeur résiduelle à l'année t

Le modèle de bates permet ainsi de calculer la valeur de l'action au travers d'un P/E d'entrée, considérant un trend de croissance attendu des dividendes (ou des résultats et d'un payout), un taux d'intérêt attendu et surtout un objectif de revente à terme, (au travers d'un PER de sortie).

On peut ainsi présenter une formule réduite : $P_N = P_0 * A - d * B$, où

- P_N est le P/E de sortie, lorsque l'action est revendue après une certaine période.
- P_0 est le niveau du P/E actuel, niveau auquel peut s'acheter maintenant l'action.
- $P_0 = \text{Capitaux Propres} / \text{Bénéfice de l'année}$
- A et B sont des coefficients qui sont tirés historiquement des tables de Bates. Ce sont en fait des coefficients d'actualisation qui vont dépendre du taux de croissance des bénéfices par action sur l'horizon des prévisions, et du taux de rentabilité exigé.

$$A = [(1+i) / (1+g)]^n$$

$$B = [(1+g) / (g-i)] * (1-A)$$

- i: le coût des capitaux propres
- g : le taux de croissance des bénéfices
- d : le taux de distribution des bénéfices

¹ Price Earning Ratio = cours/bénéfice par action

A. EVALUATION PAR BATES

Taux de croissance moyen des bénéfices	g	11,3%
Taux d'actualisation	i	12,4% ¹
Nombre d'années	N	5
Pay Out ²	P/O	60%
P/E de sortie	P/E 2011	11
A=	1,05	
B=	0,51	
P/E 2006	13,35	
Bénéfice de l'année 2006	9 684	
VALORISATION = Bénéfice x P/E 2006	129 244 mD	

La valeur de la société TPR calculée selon le modèle de Bates est de 129,244 millions de dinars, soit 5,170 dinars par action.

B. ETUDE DE SENSIBILITE

Le calcul de la sensibilité de la valorisation de TPR selon le modèle de Bates par rapport au Béta et au P/E de sortie se présente comme suit :

Valeur des capitaux propres en dinars	P/E de sortie				
	9,0	10,0	11,0	12,0	13,0
β_0					
0,9	115 636	125 267	134 898	144 529	154 160
1,0	113 218	122 625	132 032	141 440	150 847
1,1	110 865	120 054	129 244	138 434	147 624
1,2	108 574	117 552	126 531	135 509	144 487
1,3	106 344	115 117	123 889	132 662	141 434

2.2.2.4. CALCUL DE L'ACTIF NET REEVALUE (ANR)

La société a procédé récemment à une valorisation de ses actifs menée par des experts indépendants spécialisés dans l'évaluation du foncier et de l'immobilier (Bureau d'étude BETIC) et dans l'évaluation de l'outil industriel (Cabinet d'expertise Mabrouk Ben Hamida)

Aucune réévaluation des Immobilisations financières n'a été effectuée, une part importante de ces immobilisations devant être rachetée en 2007 par le «Groupe BAYAHI» à leur valeur comptable.

¹ Il s'agit de la moyenne des coûts des fonds propres sur la période 2007 - 2011.

² Taux de distribution des bénéfices = bénéfice distribuable/bénéfice total

L'estimation du goodwill de la société doit prendre en considération le savoir faire industriel et l'existence de gammes propres de profilés (qui génèrent près de 70% de son CA) dont les dessins font l'objet d'un dépôt auprès de l'INNORPI. Une approximation du goodwill consiste à estimer un pourcentage du CA qui serait généré par ce savoir faire. L'hypothèse conservatrice d'utiliser un taux de 10% du chiffre d'affaires a été retenue.

A. L'ACTIF NET REEVALUE DE TPR :

	En mD
Valeur d'usage des immobilisations	58,614
- Immobilisations corporelles nettes 2006	12,931
= Plus value	45,683
+ Goodwill (10% du CA)	5,213
= Correction	50,896
- Impôt sur les sociétés théorique (30%)	15,269
= Correction nette	35,627
+ Actif net 2006	31,603
= ANR	67,230

L'ANR de TPR fin 2006 ressort à 67 millions de dinars soit 2,689 dinars par action. Le prix proposé de 4,200 dinars correspond à une surcote de 56,2% par rapport à l'ANR.

2.2.3. SYNTHÈSE DES MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les différentes méthodes d'évaluation retenues sont les méthodes des Cash Flow Disponibles Actualisés, la méthode MVA et la méthode de Bates.

La méthode de l'actif net réévalué a été incluse à titre indicatif.

Les résultats obtenus aboutissent à une valeur de l'action TPR comprise entre 4,826 dinars et 5,170 dinars

Méthodes	Valorisation (en mD)	Prix par action (en dinars)
Cash Flow disponibles actualisés (FCF)	120 644	4,826
Market Value Added (MVA)	113 152	4,526
Bates	129 244	5,170
Moyenne	121 014	4,841

La moyenne des méthodes donne une valeur de 121.014 millions de dinars, soit 4,841 dinars par action.

2.2.4. LE PRIX PROPOSE

Le prix proposé est de 4,200 dinars par action ce prix correspond à une valorisation de TPR hors effet de l'augmentation de capital de 105 Millions de dinars, soit une décote de 13% par rapport à la valeur moyenne de l'évaluation. Ce prix correspond à :

- Un rapport prix / actif net réévalué au 31/12/2006 de 1,56 fois ;
- Une valorisation par rapport à l'actif net comptable au 31/12/2006 de 2,81 fois ;
- Un P/E¹ de 10,84 fois base 2006
- Un rapport Prix / Marge brute d'autofinancement de 9,26 fois en 2006.

Les ratios boursiers 2007 estimés de TPR seraient comme suit :

Nominal (en dinars)	Nombre d'actions (en milliers)	Capitalisation boursière (en mD)	Cours (en dinars)	BPA ² 2007 ^e (dinars)	P/E 2007 ^e	Dividende ajusté 2007 ^e (en dinars)	Dividend yield ³ 2007 ^e	P/B ⁴ 2007 ^e
1 ⁵	29 800	125.160	4,200	0,344	12,2	0,207	4,9%	2,4

2.2.5. REFERENCES A DES RATIOS DE VALORISATION POUR DES SOCIETES INDUSTRIELLES DE LA COTE DE LA BOURSE

Les indicateurs boursiers de « TPR » se comparent favorablement par rapport à la moyenne des sociétés industrielles cotées à la bourse de Tunis.

	P/E 2006 ^e	P/E 2007 ^e	Yield 2006 ^e	Yield 2007 ^e
AIR LIQUIDE	19,1	17,5	3,8%	4,0%
ALKIMIA	11,8	11,0	4,7%	5,2%
ASSAD	18,5	15,7	4,6%	4,6%
GIF	14,2	11,3	4,1%	4,1%
ICF	7,9	7,7	6,6%	6,6%
SIAME	10,7	18,8	4,4%	4,4%
SIPHAT	13,0	12,2	3,7%	3,7%
SOTUVER	ns	11,0	0,0%	0,0%
STIP	neg	neg	0,0%	0,0%
SOMOCER	51,7	38,7	0,0%	0,0%
SECTEUR DE L'INDUSTRIE	15,4	14,2	4,5%	4,7%
TPR	12,9	12,2	4,6%	4,9%

(Indicateurs calculés sur la base des cours boursiers du 13/04/2007 et après l'augmentation de capital de TPR par OPS)

¹ Price Earning Ratio = cours/bénéfice par action

² Bénéfice par action

³ Dividende/cours de l'action

⁴ Price to Book Value = capitalisation boursière/fonds propres

⁵ Réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar suivant la décision de l'AGE du 02/05/2007

2.3. OPERATIONS FINANCIERES RECENTES

- Le 14/05/2002 : une transaction sur le marché hors cote a été réalisée portant sur 1.765.000 actions au cours de 17,000 dinars (pour une valeur nominale de 5,000 dinars) soit 58,55% du capital
- Le 20/12/2004 : une opération d'enregistrement a été réalisée portant sur 388.193 actions à un prix de 5,000 dinars (soit la valeur nominale) soit 11,7% du capital. Il s'agit de transactions entre les membres de la famille BAYAHY se détaillant comme suit :

Vendeur	Nombre de titres cédés	Acheteurs	Nombre de titres achetés
Mr Youssef BAYAHY	388 193	Mr Yahia BAYAHY	129 398
		Mr Taher BAYAHY	129 398
		Mr Taieb BAYAHY	129 397

2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

AVANT L'OPERATION

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
CFI	14 637 880	14 637 880	58,5515%
Mr Yahia BAYAHY	3 453 844	3 453 844	13,8154%
Mr Taher BAYAHY	3 453 838	3 453 838	13,8154%
Mr Taieb BAYAHY	3 453 833	3 453 833	13,8153%
Mr Ibrahim ANANE	193	193	0,0008%
INDINVEST SICAF	193	193	0,0008%
Mr Khaled BAYAHY	73	73	0,0003%
Mr Slim BAYAHY	73	73	0,0003%
Mr Maher BAYAHY	73	73	0,0003%
Total	25 000 000	25 000 000	100,0000%

APRES L'OPERATION

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
CFI	14 637 880	14 637 880	49,1204%
Mr Yahia BAYAHI	3 453 844	3 453 844	11,5901%
Mr Taher BAYAHI	3 453 838	3 453 838	11,5901%
Mr Taieb BAYAHI	3 453 833	3 453 833	11,5900%
Mr Ibrahim ANANE	193	193	0,0006%
INDINVEST SICAF	193	193	0,0006%
Mr Khaled BAYAHI	73	73	0,0002%
Mr Slim BAYAHI	73	73	0,0002%
Mr Maher BAYAHI	73	73	0,0002%
Public	4 800 000	4 800 000	16,1074%
Total	29 800 000	29 800 000	100,0000%

2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX

Pour la présente offre, le prix de l'action TPR a été fixé à 4,200 dinars, et ce tous frais, commissions, courtages et taxes compris. Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs s'effectue au comptant auprès de l'intermédiaire en bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, l'intermédiaire en bourse avise chaque souscripteur du nombre d'actions qui lui ont été accordées par la commission de dépouillement et lui restituer le solde constitué par le différentiel entre le montant des versements effectués et le montant effectif des actions souscrites, sans frais, ni intérêts dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre.

2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION

L'offre publique de souscription est ouverte au public du 18/07/2007 au 24/07/2007 inclus.

2.7. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS

Les actions nouvelles portent jouissance à partir du 01/01/2007.

2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les demandes de souscription d'actions TPR exprimées dans le cadre de la présente offre (cf liste des intermédiaires en bourse en annexe 2). La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n° **01 1000 28 1396 0047 38 96** ouvert auprès de l'ATB agence Mégrine.

2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

L'opération proposée porte sur une offre publique de souscription (OPS) de 4.800.000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 16,1% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/06/2007.

Six (6) catégories de demandes de souscription peuvent être émises dans le cadre de la présente offre :

Catégorie A :

Les demandes de souscription sont réservées aux personnes morales et/ou physiques étrangères.

Catégorie B :

Les demandes de souscription sont réservées aux OPCVM (SICAV et FCP).

Catégorie C :

Les demandes de souscription sont réservées aux institutionnels autres que les OPCVM. Il s'agit des banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite.

Catégorie D :

Les demandes de souscription sont réservées au personnel de la société TPR.

Catégorie E :

Les demandes de souscription sont réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant une quantité supérieure ou égale à 10.000 actions.

Catégorie F :

Les demandes de souscription sont réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant une quantité inférieure à 10.000 actions.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux Intermédiaires en Bourse, précisant obligatoirement, outre la quantité de titres demandée, l'heure et la date de dépôt, ainsi que les mentions suivantes :

- pour les personnes physiques majeures tunisiennes, le numéro de la carte d'identité nationale ;
- pour les personnes physiques mineures tunisiennes, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- pour les personnes morales tunisiennes, le numéro d'inscription au registre de commerce ainsi que la dénomination sociale complète ;
- pour les institutionnels, le numéro d'inscription au registre de commerce s'il y a lieu ainsi que la dénomination sociale complète et pour les Fonds Communs de Placement (FCP), l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP ;
- pour les étrangers, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit

149.000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 1.490.000 actions pour les institutionnels.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Demandes de souscription équivalentes au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé par devers lui et éventuellement présenté à des fins de contrôle.

MODE DE REPARTITION DES TITRES

Les actions à souscrire seront réparties en 6 catégories :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant (en dinars)
A	70,0 %	3.360.000	14.112.000
B	6,0 %	288.000	1.209.600
C	4,5 %	216.000	907.200
D	2,0 %	96.000	403.200
E	7,5 %	360.000	1.512.000
F	10,0 %	480.000	2.016.000
Total	100,0%	4.800.000	20.160.000

Le mode de répartition de ces actions se fera comme suit :

- Pour les catégories A, B, C, D et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- Pour la catégorie F : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des 6 catégories, la quantité des titres disponibles sera allouée en priorité à la catégorie F puis E puis D puis C puis B puis A.

TRANSMISSION DES DEMANDES ET CENTRALISATION

Les intermédiaires en bourse établissent les états des demandes de souscription reçues de leurs clients indiquant le numéro de la demande, l'identité complète des demandeurs d'ordres (noms, prénoms, numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques majeures tunisiennes ou la date de naissance, et le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal pour les personnes physiques mineures tunisiennes, la dénomination sociale complète et les références au registre de commerce pour les personnes morales tunisiennes, la dénomination sociale complète et les références au registre de commerce, s'il y a lieu, pour les institutionnels, pour les FCP, l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP et, pour les étrangers, la nature et les références du document d'identité présenté), la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de demandeurs, le nombre total de titres demandés par intermédiaire ainsi qu'une disquette informatique, format 3 pouces et demi-HD, comportant par catégorie le nombre total de demandeurs et la quantité totale demandée. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre la disquette et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription dont ils seront dépositaires conformément aux modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

OUVERTURE DES PLIS ET DEPOUILLEMENT

Les états seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse et de l'Arab Financial Consultants AFC, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

DECLARATION DES RESULTATS

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'OPS fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'OPS et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

REGLEMENT DES CAPITAUX ET LIVRAISON DES TITRES

Au cas où l'OPS connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes étant prises en charge par la STICODEVAM et inscrites sur ses comptes depuis le 06/07/2007, sous le code ISIN **TN0007270010**. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Le registre des actionnaires sera tenu par l'Arab Financial Consultants - AFC - Intermédiaire en bourse.

2.10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OPERATION

Le nombre d'actions objet de la présente OPS représente près de 16,1% du capital de la société après réalisation de son augmentation, soit 4.800.000 actions, ce qui correspond à un montant de 20.160.000 dinars.

2.11. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTES :

Forme des actions : nominative
Catégorie : ordinaire
Libération : intégrale à la souscription
Jouissance : Les actions nouvelles portent jouissance à partir du 01/01/2007

2.11.1. DROITS ATTACHES AUX ACTIONS

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

2.11.2. REGIME DE NEGOCIABILITE

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. REGIME FISCAL APPLICABLE : droit commun

Les dividendes distribués sont exonérés de l'assiette de l'impôt

2.12. MARCHE DES TITRES

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission à la cote a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La Bourse a indiqué, en date du 22 mai 2007 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La société TPR a demandé l'admission au marché des titres de capital de la cote de la bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar, et composant la totalité de son capital.

La Bourse a accordé, en date du 22/05/2007, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société TPR au marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le Conseil de la bourse a pris acte de l'engagement de l'émetteur sur :

- La communication de plus d'informations sur les deux nouvelles unités de production de profilés d'aluminium qui sont en phase de mise en place en Libye et en Algérie
- L'achèvement des travaux de mise à jour du manuel de procédures dans les prochains jours

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions TPR se fera au marché des titres de capital de la cote de la bourse au cours de 4,200 dinars l'action, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. COTATION DES TITRES

La date de démarrage de la cotation des titres sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

2.14. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis.

2.15. CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse, et l'actionnaire majoritaire de la société TPR, la Compagnie Financière d'Investissement « CFI », portant sur 10% du produit de l'Offre Publique de Souscription, soit un montant de 2.000.000 dinars et 480.000 titres.

2.16. REGULATION DU COURS BOURSIER

La CFI, actionnaire majoritaire de TPR, s'est engagée après l'introduction de la société en bourse à obtenir auprès des organes de délibération de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à Axis Capital Bourse intermédiaire en bourse.

2.17. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ET DES ACTIONNAIRES DE REFERENCE (CFI ET FAMILLE BAYAH)

2.17.1. REPRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société s'engage à réserver un nouveau siège au conseil d'administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération. Ce dernier sera désigné lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2.17.2. ENGAGEMENT DE CREER UN COMITE PERMANENT D'AUDIT

La société s'engage à créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

2.17.3. ENGAGEMENT DE SE CONFORMER A LA LOI SUR LA DEMATERIALISATION DES TITRES

La société s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières.

2.17.4. TENUE DE COMMUNICATIONS FINANCIERES

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.17.5. ENGAGEMENT DE NE PAS CEDER PLUS DE 5% DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Les actionnaires de référence de la société TPR (CFI et famille BAYAH) s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction.

2.17.6. ENGAGEMENT DE NE PAS DEVELOPPER UNE ACTIVITE LOCALE CONCURRENTTE

Les actionnaires de référence (CFI et famille BAYAH) s'engagent à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL

Dénomination sociale : « Tunisie Profilés Aluminium »

Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie.

Téléphone : 71 433 299

Fax : 71 434 777

E-mail : contact.tpr@planet.tn

3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable: aucune

3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

Date de constitution : 22 Juin 1977

Durée : 99 ans

3.1.4. OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

La société a pour objet social, en Tunisie et à l'étranger, les activités suivantes:

- 1) La transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits
- 2) Toutes prestations ou opérations pouvant concerner directement ou indirectement l'objet sus-visé tels que l'achat des matières entrant dans la fabrication des produits sus-mentionnés ou la commercialisation des produits ou sous-produits provenant des activités principales ou secondaires
- 3) L'exploitation de toute activité commerciale ou industrielle ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus visé
- 4) La participation directe ou indirecte à toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet sus-indiqué par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, fusions, association en participation ou en groupement d'intérêt économique ou autrement, sans que ce qui précède soit considéré comme limitatif. La création et l'exploitation de tout projet relevant de tous les secteurs d'activités économiques et notamment la transformation de tous produits métalliques en aluminium ou autres et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou autres, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.

3.1.5. NUMERO DU REGISTRE DE COMMERCE

B 186061997

3.1.6. EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

3.1.7. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

□ Répartition des bénéfices - paiement des dividendes (article 43 des statuts)

Les produits annuels de la société, constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, ainsi que des prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le Conseil jugera utiles, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectation, s'il y a lieu, à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé:

1) Cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale à un dixième du capital social, mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.

2) La somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende de 6% (six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes.

3) Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour reporter à nouveau sur l'exercice suivant.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

En cas d'amortissement du capital, il est délivré des actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende stipulé, confèrent aux propriétaires tous les droits attachés aux actions non amorties quant au partage des bénéfices, quant à l'actif social et quant au droit de vote aux Assemblées.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, entre les mains des actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

La société s'engage à conformer l'article 43 de ses statuts à l'article 287 nouveau du code des sociétés commerciales en matière d'affectation des bénéfices.

❑ **Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires**

✓ **Forme des Assemblées (article 29 des statuts)**

1. L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

2. Elle se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles, quel que soit le nombre de leurs actions.

✓ **Convocation des Assemblées (article 30 des statuts)**

1. Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

2. Les Assemblées Générales peuvent être convoquées Extraordinairement soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence. D'autre part, le Conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant Quinze pour Cent au moins du capital social.

3. Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle que soit la nature, avant le Quinzième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation. Il en est de même pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies extraordinairement ou pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation.

Les convocations à diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au "Journal Officiel de la République Tunisienne", et dans deux quotidiens dans l'un en langue Arabe.

4. Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrits par la loi.

5. Les actionnaires qui en font la demande, peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

6. Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

✓ **Droit de siéger aux Assemblées Générales (article 31 des statuts)**

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

2. Toutefois, l'Etat Tunisien et les Collectivités Publiques, s'ils sont actionnaires, sont valablement représentés par leurs représentants légaux ; les sociétés sont valablement représentées soit par l'un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée ; les mineurs interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.

La société s'engage à conformer l'article 31 de ses statuts à l'article 278 du code des sociétés commerciales.

✓ **Conditions pour siéger ou se faire représenter (article 32 des statuts)**

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège, trois jours avant la réunion.

La société s'engage à conformer l'article 32 de ses statuts à l'article 278 du code des sociétés commerciales.

✓ **Règlement des Assemblées Générales (article 33 des statuts)**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration, ou, en son absence, par un administrateur désigné par l'Assemblée.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes, liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents possédant ou représentant le plus grand nombre d'actions et, sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau, ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence qui contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette

feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou par les mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

✓ **Droit de vote : (article 35 des statuts)**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret qui est de droit lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant le tiers du capital social présent ou représenté.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial, conformément aux dispositions de l'art 278 du code des sociétés commerciales.

□ **Assemblée Générale Ordinaire**

✓ **Composition - Quorum - Vote (article 37 des statuts)**

L'Assemblée Générale Ordinaire (annuelle ou convoquée extraordinairement) se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'A.G.O ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis, dans cette seconde réunion la majorité se dégage des voix présentes ou représentées et ne peut porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

✓ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (article 38 des statuts)**

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire. Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à eux attribués seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

- L'assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration, sur les affaires sociales, ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes.
- Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion du Conseil d'Administration et lui donne quitus.
- Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

- Elle décide de l'amortissement ou le rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.
- Elle approuve ou rejette les cooptations des membres du Conseil d'Administration, effectuées par celui-ci.
- Elle nomme et réélit les membres du Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes.
- Elle peut en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.
- Elle détermine le montant de la rémunération des Commissaires aux Comptes.
- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées à l'article 26 des statuts que le Conseil d'administration a autorisé, et couvre la nullité de celles conclues sans autorisation.
- Elle autorise les emprunts par voies d'émission de bons ou d'obligations hypothécaires ou autres.
- Elle confère au Conseil d'Administration les autorisations pour tous actes excédant les pouvoirs attribués à ces organismes.
- Et elle délibère sur toute proposition portée à son ordre du jour et qui n'est pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers de la société doivent être précédées du rapport du ou des Commissaires aux Comptes à peine de nullité.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée extraordinairement statue sur toutes questions qui lui sont soumises et qui ne comportent pas une modification des Statuts.

La société s'engage à conformer l'article 38 de ses statuts à la législation en vigueur.

□ **Assemblée Générale Extraordinaire**

✓ **Composition - Quorum - Vote (article 39 des statuts)**

L'assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières soient libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social souscrit. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation dans les conditions prévues à l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales et l'Assemblée délibère valablement conformément aux dispositions dudit article.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment, lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

✓ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire (article 40 des statuts)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur proposition du Conseil d'Administration ou d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins la moitié du Capital sur première convocation et le tiers du capital sur deuxième convocation délibérer sur toutes modifications à apporter au statut et qui sont autorisées par la loi et les règlements. Toutefois, elle ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf respect des énonciations du code des sociétés commerciales.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après soit limitative :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société.
- La dissolution anticipée ainsi que sa fusion avec une ou plusieurs sociétés constituées ou à constituer.
- Sa transformation en société de toute autre forme.
- Toutes modifications de l'objet social notamment son extension ou sa restriction.
- Toutes modifications dans les conditions de liquidation.

La société s'engage à conformer l'article 40 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

✓ **Transmission des actions (article 13 des statuts)**

La cession des actions, toutes obligatoirement nominatives, ne peut s'opérer que par une déclaration de transfert, signée du cédant, ou par son mandataire et mentionnée dans des comptes tenus par la société émettrice ou par un intermédiaire agréé. Si les actions ne sont pas entièrement libérées, la signature du cessionnaire ou de son mandataire est nécessaire.

Le Conseil d'Administration peut exiger que la signature des parties soit certifiée par l'autorité compétente en matière de légalisation auquel cas il n'est pas responsable de leur identité.

Le compte est tenu par la société émettrice à l'exclusion de toute autre si la société ne fait pas appel public à l'épargne.

La société émettrice ou l'intermédiaire agréé délivre une attestation comportant le nombre des valeurs mobilières détenues par l'intéressé.

Les valeurs mobilières sont négociées par transfert d'un compte à un autre.

3.1.8. NATIONALITE :

Tunisienne

3.1.9. CAPITAL SOCIAL

25 000 000 dinars divisé en 25 000 000 actions de nominal 1¹ dinar entièrement libérées.

¹ L'AGE du 02/05/2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 5 dinars à 1 dinar (cf tableau d'évolution du capital social page 40)

3.1.10. MATRICULE FISCAL :

002660R/A/M/000

3.1.11. REGIME FISCAL :

Droit Commun

3.1.12. LIEUX OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE :

Siège de la société, Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig. Mégrine 2033 Tunisie.

3.1.13. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM

Monsieur Ali ISMAIL : Directeur Administratif et Financier de la société « TPR »

Téléphone : 71 433 299

Fax : 71 434 777

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Capital social :	25 000 000 dinars
Nombre d'actions :	25 000 000 actions
Nominal :	1 ¹ dinar
Forme des actions :	Nominative
Catégorie :	Ordinaire
Libération :	intégrale
Jouissance :	1er janvier 2007

¹ L'AGE du 02/05/2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 5 dinars à 1 dinar (cf tableau d'évolution du capital social page 40)

3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur Nominale (en dinars)
		Montant (en dinars)	Nombre d'actions	Montant (en dinars)	Nombre d'actions	
AGC du 22/06/1977	Capital initial	300 000	3 000	300 000	3 000	100
AGE du 04/08/1981	Augmentation du capital par apport en nature	200 000	2 000	500 000	5 000	100
AGE du 23/12/1987	Augmentation du capital en numéraire	200 000	2 000	700 000	7 000	100
AGE du 15/05/1991	Augmentation du capital par incorporation de réserves	800 000	8 000	1 500 000	15 000	100
AGE du 16/09/1993	Augmentation du capital par incorporation de réserves	1 000 000	10 000	2 500 000	25 000	100
AGE du 27/05/1995	Augmentation du capital par incorporation de réserves	700 000	7 000	3 200 000	32 000	100
AGE du 30/12/1995	Augmentation du capital par incorporation de réserves	300 000	3 000	3 500 000	35 000	100
AGE du 14/06/1997	Augmentation du capital par incorporation de réserves	1 000 000	10 000	4 500 000	45 000	100
AGE du 30/05/1998	Augmentation du capital par incorporation de réserves	500 000	5 000	5 000 000	50 000	100
AGE du 24/05/1999	Réduction de la valeur nominale de 100 dinars à 5 dinars	-	-	5 000 000	1 000 000	5
AGE du 24/05/1999	Augmentation du capital par incorporation de réserves	1 200 000	240 000	6 200 000	1 240 000	5
AGE du 17/06/2000	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 340 000	868 000	10 540 000	2 108 000	5
AGE du 31/03/2001	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 532 200	906 440	15 072 200	3 014 440	5
AGE du 24 juin 2002	Augmentation du capital par incorporation de réserves	753 610	150 722	15 825 810	3 165 162	5
AGE du 12 mai 2003	Augmentation du capital par incorporation de réserves	479 570	95 914	16 305 380	3 261 076	5
AGE du 02 juin 2004	Augmentation du capital par incorporation de réserves	344 620	68 924	16 650 000	3 330 000	5
AGE du 20 mai 2005	Augmentation du capital par incorporation de réserves	3 350 000	670 000	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 31 mai 2006	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 000 000	800 000	24 000 000	4 800 000	5
AGE du 02 mai 2007	Augmentation du capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	25 000 000	5 000 000	5
AGE du 02 mai 2007	Réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar	-	-	25 000 000	25 000 000	1

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/05/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
CFI	14 637 880	14 637 880	58,5515%
Mr Yahia BAYAH	3 453 844	3 453 844	13,8154%
Mr Taher BAYAH	3 453 838	3 453 838	13,8154%
Mr Taieb BAYAH	3 453 833	3 453 833	13,8153%
Mr Ibrahim ANANE	193	193	0,0008%
INDINVEST SICAF	193	193	0,0008%
Mr Khaled BAYAH	73	73	0,0003%
Mr Slim BAYAH	73	73	0,0003%
Mr Maher BAYAH	73	73	0,0003%
Total	25 000 000	25 000 000	100,0000%

3.4.1. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/05/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
CFI	14 637 880	14 637 880	58,5515%
Mr Yahia BAYAH	3 453 844	3 453 844	13,8154%
Mr Taher BAYAH	3 453 838	3 453 838	13,8154%
Mr Taieb BAYAH	3 453 833	3 453 833	13,8153%
Total	24 999 395	24 999 395	99,9976%

3.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 02/05/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
CFI	14 637 880	14 637 880	58,5515%
Mr Yahia BAYAH	3 453 844	3 453 844	13,8154%
Mr Taher BAYAH	3 453 838	3 453 838	13,8154%
Mr Taieb BAYAH	3 453 833	3 453 833	13,8153%
Mr Ibrahim ANANE	193	193	0,0008%
Indinvest SICAF	193	193	0,0008%
Mr Youssef BAYAH	0	0	0,0000%
Total	24 999 781	24 999 781	99,9991%

3.4.3. NOMBRE D'ACTIONNAIRES

Au 02/05/2007, le capital de « TPR » est réparti entre 9 actionnaires, dont :

- 2 actionnaires personnes morales
- 7 actionnaires personnes physiques

3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU « GROUPE BAYAH I ¹ »

3.5.1. PRESENTATION DE L'ACTIONNAIRE DE REFERENCE « LA COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT » :

Créée en 2001 par la famille BAYAH I avec un capital social de 100.000 dinars de nominal 100 dinars, la Compagnie Financière d'Investissement a pour objet la prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation. Actuellement son capital social est de l'ordre de 30.108.000 dinars.

Au 31/12/2006, les capitaux propres de la CFI se sont élevés à 41.058.018 dinars. La société a réalisé un résultat net déficitaire de 407.614 dinars.

Actuellement, la famille BAYAH I détient 100% de la CFI qui détient 58,55% de TPR. Par conséquent la participation de la famille BAYAH I au capital de TPR est de l'ordre de 99,99% (directement et indirectement)

La structure d'actionnariat de la CFI est présentée ci-dessous :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Mr Yahia BAYAH I	100 340	10034000	33,3267%
Mr Taher BAYAH I	100 340	10034000	33,3267%
Mr Taieb BAYAH I	100 340	10034000	33,3267%
Mr Khaled BAYAH I	10	1 000	0,0033%
Mr Meher BAYAH I	20	2 000	0,0066%
Mr Slim BAYAH I	10	1 000	0,0033%
Mr Karim BAYAH I	10	1 000	0,0033%
Mr Skander BAYAH I	10	1 000	0,0033%
Total	301 080	30 108 000	100,0000%

3.5.2. PRESENTATION DES SOCIETES DU « GROUPE BAYAH I »

Le «Groupe BAYAH I» comprend trente deux (32) sociétés, y compris la Holding CFI, exerçant dans divers secteurs d'activité pouvant être regroupés en plusieurs pôles : Service, Industrie et Agriculture.

¹ On entend par « Groupe BAYAH I » l'ensemble des sociétés détenues directement et indirectement par la famille BAYAH I

1. POLE SERVICE :

✓ SERVICES FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS :

□ **La Société Industrie et Investissement SICAF « INDINVEST SICAF » :**

Créée en 1995 par la famille BAYAHY, INDINVEST SICAF a pour objet la prise de participations ou d'intérêts dans toutes opérations et activités financières, industrielles et commerciales.

Le capital social initial de INDINVEST SICAF est de 1.500.000 dinars. Il a atteint 3.500.000 dinars au 31 décembre 2006.

En 2006, la société a réalisé un résultat d'exploitation de l'ordre de 557.095 dinars et un résultat net de l'ordre de 506.356 dinars.

Actuellement, la famille BAYAHY détient 100% du capital de INDINVEST SICAF.

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Mr Yahia BAYAHY	11 643	1 164 300	33,27%
Mr Taher BAYAHY	11 643	1 164 300	33,27%
Mr Taieb BAYAHY	11 644	1 164 400	33,27%
Mr Meher BAYAHY	20	2 000	0,06%
Mr Slim BAYAHY	20	2 000	0,06%
Mr Mehdi BAYAHY	10	1 000	0,03%
Mr Karim BAYAHY	10	1 000	0,03%
Mr Khaled BAYAHY	10	1 000	0,03%
Total	35 000	3 500 000	100,00%

□ **La Compagnie Financière d'Investissement SICAR « CFI SICAR » :**

Récemment créée (en 2007) par TPR et SPI Montfleury, CFI SICAR est dotée d'un capital social de 2.000.000 dinars de nominal 100 dinars. La société a pour objet la prise de participations, pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession, dans les :

- entreprises promues par les nouveaux promoteurs
- entreprises implantées dans les zones de développement régional
- entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur
- entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques

Actuellement, la structure d'actionariat de la CFI SICAR est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	49,50%
SPI MONTFLEURY	49,50%
CFI	0,50%
INDINVEST SICAF	0,35%
FAMILLE BAYAHY	0,15%
Total	100,00%

□ **LLOYD TUNISIEN :**

Société au capital social de 10.000.0000 dinars de nominal 5 dinars.

Elle a pour objet l'exécution des opérations d'assurances dans toutes ses branches et toutes sortes d'opérations de garantie et d'indemnité.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2006 de la société LLOYD font ressortir des capitaux propres négatifs de l'ordre de 52 212 205 dinars.

Au courant du premier semestre 2007, la société « TPR » qui détenait 10,41% du capital de la société LLOYD, a cédé sa participation à la CFI, au coût d'acquisition, et ce, suite à la décision du Conseil d'Administration du 09/04/2007.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société LLOYD se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	48,45%
Famille BAYAHI	0,07%
Autres	51,48%
Total	100,00%

✓ **COMMERCE ET DISTRIBUTION :**

□ **PROMOGRO:**

PROMOGRO est une société anonyme au capital social de 5.000.000 dinars de nominal 5 dinars. Spécialisée dans la grande distribution, PROMOGRO gère et possède six supermarchés. Au terme de l'exercice 2006, les capitaux propres de PROMOGRO sont de l'ordre de 7.110.434 dinars. En 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 93.973.894 dinars et un résultat net de 1.014.180 dinars.

Actuellement, la seule société du «Groupe BAYAHI» qui participe au capital social de PROMOGRO est INDINVEST SICAF à hauteur de 20%.

Actionnaires	Pourcentage de participation
INDINVEST SICAF	20%
Autres	80%
Total	100%

□ **LES GRANDS SILOS DE BEJA « GSB »:**

GSB est spécialisée dans le stockage et la commercialisation des céréales.

Son capital social a atteint, au 31/12/2006, 1.300.000 dinars divisé en 13.000 actions de nominal 100 dinars.

En 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.463.213 dinars et un résultat net de 1.230.979 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société GSB se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
INDINVEST	0,38%
GIAN	49,62%
Famille BAYAH	50,00%
Total	100,00%

□ **ECONOMIE DU NORD:**

Dotée d'un capital social de 4.302.180 dinars, la société ECONOMIE DU NORD est spécialisée dans le commerce et la distribution de marchandises.

Au 31/12/2006, les capitaux propres de ECONOMIE DU NORD se sont élevés à 1.762.114 dinars. Au cours de la même année, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 31.547.687 dinars et un résultat net de 29.900 dinars.

Actuellement, le capital de ECONOMIE DU NORD, est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SORIEB	8,69%
INDINVEST SICAF	57,75%
Famille BAYAH	4,81%
Autres	28,75%
Total	100,00%

□ **LA SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION « SOINDI » :**

Dotée d'un capital social de 3.558.600 dinars, SOINDI représente des marques de produits alimentaires (telles que Hollywood, Mars, Red Bull...) qu'elle distribue sur le marché local.

Les capitaux propres de SOINDI, au 31/12/2006 se sont élevés à 2.885.308 dinars.

L'exercice 2006 s'est soldé par un résultat net déficitaire de 939.150 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société SOINDI se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	33,52%
INDINVEST SICAF	0,03%
STAMINOX	66,28%
GIAN	0,03%
SICAM	0,03%
Famille BAYAH	0,11%
Total	100,00%

□ **ISICOM :**

Créée début 2004, avec un capital social de 50.000 dinars, la société a pour objet l'importation et la commercialisation de matériel de télécommunication.

Au 31/12/2006, les capitaux propres de la société ISICOM sont de -70.672 dinars. En 2006, la société a réalisé un résultat net déficitaire de l'ordre de 36.078 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société ISICOM se présente comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	98%
Famille BAYAH	2%
Total	100%

□ **SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES INTERNATIONALE**

« SICAM INTER » :

SICAM INTER est spécialisée dans la commercialisation en gros de produits de conserves alimentaires et agro-alimentaires. La société est dotée d'un capital social de 100.000 dinars

L'année 2006 s'est soldée par un résultat net déficitaire de 604.776 dinars.

La société SICAM INTER est détenue à hauteur de 99% par la société SICAM et à hauteur de 1% par la famille BAYAH.

Actionnaires	Pourcentage de participation
SICAM	99%
Famille BAYAH	1%
Total	100%

□ **TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TRADE « TPR TRADE » :**

TPR TRADE est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500.000 dinars. Ses capitaux propres, au 31 décembre 2006 se sont élevés à 579.471 dinars. Courant de l'exercice 2006, TPR TRADE a réalisé un chiffre d'affaires de 3.117.795 dinars et un résultat net de 50.550 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société TPR TRADE se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	99,80%
Famille BAYAH	0,20%
Total	100,00%

□ **SORIEB :**

Société Régionale d'Import Export de Bizerte spécialisée dans le commerce de gros, SORIEB est dotée d'un capital social de 700.000 dinars. Courant de l'année 2006, la société a enregistré un résultat net déficitaire de l'ordre de 182.336 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société SORIEB se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
STAMINOX	0,14%
SICAM	0,14%
GIAN	42,67%
Famille BAYAHI	51,04%
Autres	6,00%
Total	100,00%

□ **GENERAL LIFT :**

Nouvellement créée au courant de l'année 2007, GENERAL LIFT est une société spécialisée dans le montage et la commercialisation des ascenseurs et tous engins de levage de personnes et de marchandises. Elle est dotée d'un capital social initial de 150.000 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société GENERAL LIFT se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	80%
Autres	20%
Total	100%

□ **TECHNOLOGIE SOLAIRE « TECSOL » :**

Société anonyme créée en 2006 avec un capital social initial de 600.000 dinars. A la fin de la même année, le capital social de TECSOL est passé à 900.000 dinars.

La société a pour activité la fabrication et la commercialisation des chauffe-eaux solaires et de leurs accessoires.

Au courant de sa première année d'exploitation, la société a enregistré un résultat net déficitaire de 76.047 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société TECSOL se détaille comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SPI Montfleury	99,89%
Famille BAYAHI	0,11%
Total	100,00%

✓ **AUTRES SERVICES :**

□ **TRANSPORT DU NORD TUNISIEN « TNT » :**

TNT est spécialisée dans le transport terrestre de marchandises au moyen des camions et engins appropriés. Son capital social est de 400.000 dinars.

En 2006, les capitaux propres de la société se sont élevés à -745.409 dinars et le résultat net enregistré était de 91.807 dinars.

Actuellement, le capital de la société TNT est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	0,250%
INDINVEST SICAF	0,250%
GIAN	98,625%
Famille BAYAHI	0,625%
Autres	0,250%
Total	100,000%

□ **TUNISIE ENERGY ENVIRONNEMENT « TEE » :**

La société TEE a pour activité la maintenance et l'installation de tout équipement électrique et électronique.

Au terme de l'exercice 2006, les capitaux propres de la société se sont élevés à 159.793 dinars. Le résultat net enregistré au courant de la même année a été de 6.387 dinars.

Au courant du premier semestre 2007, la société « TPR » qui détenait 33,33% du capital de la société TEE, a cédé sa participation à la CFI, au coût d'acquisition, et ce suite à la décision du Conseil d'Administration du 09/04/2007.

Actuellement le capital de la société TEE est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	33,33%
SPEIA	66,67%
Total	100,00%

□ **SOCIETE DE PROMOTION D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE « SPEIA » :**

La société SPEIA exerce deux types d'activité : d'une part, la commercialisation des engins de travaux publics Manitou - Liebherr - Bomag - Putmeister et d'autre part, des travaux d'ingénierie, de montage, d'étude et d'installation des équipements industriels.

Le capital social de la SPEIA est de 50.000 dinars. L'année 2006 s'est soldée par un résultat net déficitaire de 134.054 dinars.

Actuellement SPEIA est détenue à hauteur de 90% par les sociétés du «Groupe BAYAHI» et à hauteur de 10% par la famille BAYAHI.

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	0,20%
INDINVEST SICAF	70,00%
STAMINOX	19,60%
GIAN	0,20%
Famille BAYAHI	10,00%
Total	100,00%

□ **CLINIQUE LA NUTRITION :**

Créée en juin 2003, CLINIQUE LA NUTRITION est une société anonyme au capital social de 3.000.000 dinars.

L'activité de la société porte sur la réalisation, la gestion et l'exploitation d'une clinique de nutrition.

Au terme de l'exercice 2006, les capitaux propres de CLINIQUE LA NUTRITION sont de l'ordre de 3.005.401 dinars. La société affiche un résultat net bénéficiaire de 25.916 dinars.

La société « TPR », qui détenait 33,33% du capital de CLINIQUE LA NUTRITION, a cédé sa participation à la société SPI MONTFLEURY, au coût d'acquisition au cours du premier semestre 2007, et ce suite à la décision du Conseil d'Administration du 09/04/2007.

Actuellement, le capital de la « CLINIQUE LA NUTRITION » est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SPI Montfleury	33,33%
Autres	66,67%
Total	100,00%

□ **Tunisie Tourisme Industrie "Hôtel Kheireddine Pacha":**

TTI possède et gère l'hôtel « kheireddine Pacha ».

Le capital social de la société, en 2006 est de 1.320.000 dinars. L'exercice 2006 s'est soldé par un résultat net de 165 324 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de TTI est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	82,20%
Famille BAYAHI	2,35%
Autres	15,45%
Total	100,00%

□ **TUNISIE NAUTIQUE ORGANISATION « TNO »:**

L'activité de la société porte sur l'organisation, la gestion de complexes nautiques et toute activité touristique y afférente.

Le capital social de TNO est de 50.000 dinars.

Au terme de l'exercice 2006, la société a affiché un résultat net déficitaire de 11.528 dinars.

Au courant du premier semestre 2007, la société « TPR » qui détenait 65% du capital de la société TNO, a cédé sa participation à la CFI, au coût d'acquisition, et ce suite à la décision du Conseil d'Administration du 09/04/2007.

Actuellement, TNO est détenue à hauteur de 65% par CFI.

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	65%
Autres	35%
Total	100%

□ **TUNISIE PARK SERVICES « TPS »:**

La Société TPS a pour activité la construction et la gestion de centres commerciaux et de parkings à étages. TPS est dotée d'un capital de 9.000.000 dinars. Jusqu'en 2006, la société était en phase d'investissement. L'exploitation commerciale devrait débuter au courant de l'année 2007. En 2006, TPS a réalisé un chiffre d'affaires de 49.438 dinars et un résultat net déficitaire de 1.364.752 dinars.

Actuellement, le capital de TPS est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
INDINVEST SICAF	0,99%
Famille BAYAHI	77,69%
Autres	21,32%
Total	100,00%

□ **SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE « SPI MONTFLEURY »:**

La société SPI MONTFLEURY est une société de promotion immobilière. Elle est dotée d'un capital de 5.915.000 dinars. En 2006, SPI MONTFLEURY a réalisé un chiffre d'affaires de 7.098.534 dinars et un résultat net de 2.545.941 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de SPI MONTFLEURY est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	22,74%
STAMINOX	0,14%
Famille BAYAHI	77,13%
Total	100,00%

2. POLE INDUSTRIE :

✓ INDUSTRIE MANUFACTURIERE :

□ **TUNISIE PROFILE ALUMINIUM « TPR » :**

La société Tunisie Profilés Aluminium est spécialisée dans la fabrication de profilés aluminium. Son capital au 31 décembre 2006 s'élève à 24.000.000 dinars.

Actuellement, la structure d'actionnariat de TPR est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	58,5515%
INDINVEST SICAF	0,0008%
Famille BAYAHI	41,4469%
Autres	0,0008%
Total	100,0000%

□ **INOV :**

La société INOV est spécialisée dans les travaux de menuiserie d'aluminium. La société est dotée d'un capital social de 75.000 dinars. En 2006, INOV a réalisé un chiffre d'affaires de 326.497 dinars et un résultat déficitaire de 52.794 dinars.

Actuellement la structure d'actionnariat de la société INOV est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	33,33%
Autres	66,67%
Total	100,00%

□ **SOCIETE TUNISIENNE DE L'ALUMINIUM MAILLECHORT ET INOX « STAMINOX » :**

STAMINOX est spécialisée dans la fabrication de tout article en inox. La société est dotée d'un capital social de 3.585.000 dinars. En 2006, STAMINOX a réalisé un résultat d'exploitation de -66.127 dinars et un résultat net de 32.352 dinars.

Actuellement, le capital de STAMINOX est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CETRAM	55,79%
INDINVEST SICAF	28,54%
CFI	3,91%
Famille BAYAHI	11,77%
Total	100,00%

□ **COMPAGNIE D'EMBALLAGE ET DE TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM « CETRAM » :**

CETRAM est spécialisée dans la transformation industrielle et l'impression de feuilles d'aluminium destinées à l'emballage. La société est dotée d'un capital social de 4.900.000 dinars. En 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.678. 285 dinars et un résultat net de 126.301 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société CETRAM est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	0,02%
INDINVEST SICAF	0,02%
Famille BAYAHI	96,29%
Autres	3,67%
Total	100,00%

□ **SOCIETE TUNISIENNE DE TUBES ET PROFILES DE CUIVRE « STPC » :**

STPC est spécialisée dans la fusion et le façonnage du cuivre. La société est dotée d'un capital social de 6.000.000 dinars. En 2006, la STPC a réalisé un chiffre d'affaires de 15.198.276 dinars et un résultat net de 181.099 dinars.

Actuellement, la structure d'actionariat de la société STPC est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
SPI MONTFLEURY	8,33%
Famille BAYAHI	40,48%
Autres	51,19%
Total	100,00%

□ **SOCIETE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALUMINIUM « SMFA » :**

Créée en 2006, la société SMFA est spécialisée dans la menuiserie en aluminium (fabrication de fenêtres et de portes en aluminium).

Son capital social est de 300 000 dinars libyens soit l'équivalent de 300 000 dinars Tunisiens.

La société SMFA est installée en Libye et elle n'a pas encore démarré son activité.

La structure d'actionariat de la société SMFA est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
TPR	44%
Autres	56%
Total	100%

✓ **INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE :**

□ **SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ EL BAB « SICAM » :**

La société est spécialisée dans la fabrication de concentré de pâte de tomate. Elle est dotée d'un capital social de 14.800.000 dinars. En 2006, SICAM a réalisé un chiffre d'affaires de 24.343.722 dinars et un résultat net déficitaire de 467.379 dinars.

La structure d'actionariat actuelle de la société SICAM est comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	37,06%
INDINVEST SICAF	21,61%
GIAN	3,38%
GSB	1,97%
Famille BAYAHI	20,14%
Autres	15,83%
Total	100,00%

□ **GENERALE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE DU NORD « GIAN » :**

La société est spécialisée dans la transformation industrielle des céréales (minoterie) ainsi que la fabrication des pâtes alimentaires. La société dispose d'un capital social de 5.848.000 dinars. GIAN a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 29.898.719 dinars et un résultat net de 666.730 dinars.

Actuellement, le capital de la société GIAN est réparti comme suit :

Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	17,10%
INDINVEST SICAF	21,08%
Famille BAYAHI	52,02%
Autres	9,80%
Total	100,00%

En 2007, le consortium agroalimentaire GIAN-Poulina a été désigné adjudicataire provisoire pour le rachat d'un bloc de contrôle représentant 76,31% du capital de la société « Magasin Général».

3. POLE AGRICULTURE

□ **SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU NORD « SEDAN » :**

La Société d'Exploitation et de Développement Agricole du Nord est une société agricole dotée d'un capital social de 2.800.000 dinars. En 2006, SEDAN a réalisé un chiffre d'affaires de 6.188.541 de dinars et un résultat net de 198.318 dinars.

Actuellement, le capital de la société SEDAN est réparti comme suit :

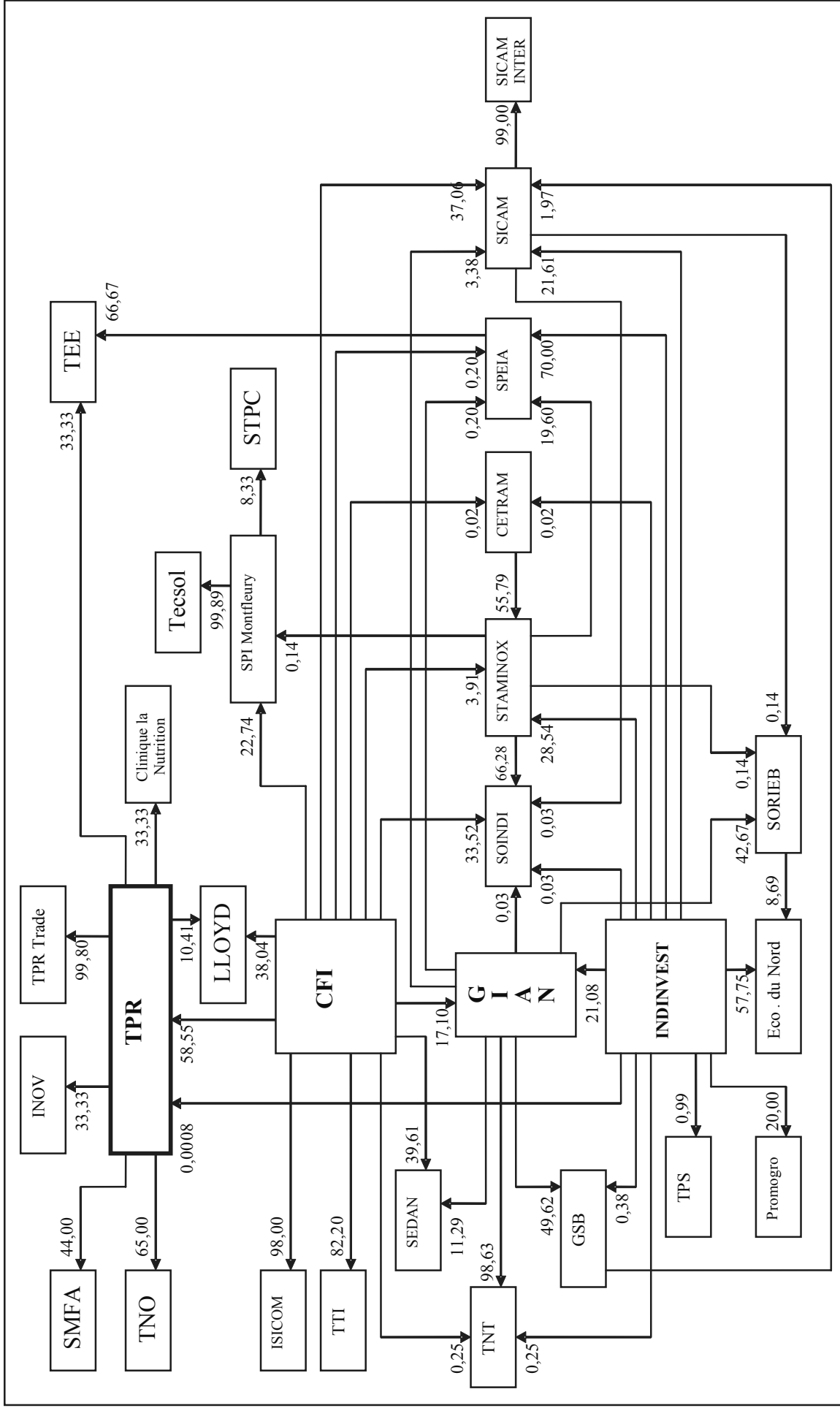
Actionnaires	Pourcentage de participation
CFI	39,61%
GIAN	11,29%
Famille BAYAHI	39,61%
Autres	9,49%
Total	100,00%

□ **SOCIETE AGRICOLE DU NORD « AGRONORD »:**

La société agricole AGRONORD est spécialisée dans les grandes cultures et les cultures maraîchères. Dotée d'un capital social de 150.000 dinars, la société a accusé en 2006 un résultat déficitaire de 36.062 dinars.

L'intégralité du capital de AGRONORD est détenue à hauteur de 100% par la famille BAYAHI.

3.5.3. SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 (En %)



3.5.4. TABLEAU DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006

STE DE GROUPE	TPR	CFI	INDIVEST	SPI MONT FLEURY	STAMINOX	TPS	CETRAM	TTI (HNP)	GSB	GIAN	SEDAN	SICAM INTER	SOINDI	LLOYD	INOV	TPR TRADE	TEE	SORIEB	SPEIA	PROMO-GRO	TNT	CLINIQUE LA NUTRITION	TECSOL	TNO	STPC	ECONOMIE DU NORD	AGRONORD	ISICOM	SMFA	
TPR																														
CFI	58,5515%			22,74%	3,91%	0,02%	82,20%			17,10%	39,61%	37,06%	33,52%	38,04%	33,33%	99,80%	33,33%		0,20%		0,25%		65,00%							
INDIVEST	0,0000%			28,54%	0,99%				0,38%	21,08%	21,61%	21,61%	0,02%						70,00%	20,00%		0,25%								
SPI MONTELEURY																														
STAMINOX				0,14%									66,28%							19,60%			99,89%							
TPS																														
CETRAM					55,79%																									
TTI (HNP)																														
GIAN									49,62%		11,29%	3,38%	0,02%					42,67%	0,20%			98,63%								
GSB											1,97%																			
SEDAN												99,00%	0,02%					0,14%												
SICAM																														
SICAM INTER																														
SOINDI																														
LLOYD																														
INOV																														
TPR TRADE																														
TEE																	66,67%													
SORIEB																														
SPEIA																														
PROMOGRO																														
TNT																														
CLINIQUE LA NUTRITION																														
TECSOL																														
TNO																														
STPC																														
ECONOMIE DU NORD																														
AGRONORD																														
ISICOM																														
SMFA																														
% détenue par les sociétés du groupe	58,5523%	0,00%	0,00%	22,87%	86,23%	0,99%	82,20%	0,04%	50,00%	38,18%	50,00%	64,03%	99,89%	48,45%	33,33%	99,80%	100,00%	42,96%	90,00%	20,00%	99,13%	33,33%	99,89%	65,00%	8,23%	56,44%	0,00%	98,00%	44,00%	
FAMILLE BAYAHY	41,4469%	100,00%	100,00%	77,13%	11,77%	77,68%	2,35%	52,02%	50,00%	52,02%	39,61%	20,14%	1,00%	0,67%	0,20%	0,20%		51,04%	10,00%		0,63%	0,11%	0,11%	40,48%	4,81%	4,81%	100,00%	2,00%		
Autres	0,0008%																													
Total	100,0000%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Il n'y a pas de participations croisées entre les sociétés du «Groupe BAYAHY». Ainsi, le groupe se trouve en conformité avec les dispositions de l'article 466 de la loi n°2001-117 du 6 Décembre 2001 concernant les groupes de sociétés.

3.5.5. EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007

Au cours du premier semestre 2007, le «Groupe BAYAHY» a enregistré les opérations suivantes :

1. Création de la société Général Lift détenue par TPR à hauteur de 80%. Le capital social de Général Lift s'élève à 150.000 dinars.
2. Création de la société CFI SICAR, dont le capital social est de 2.000.000 dinars, par TPR et SPI Montfleury, qui détiennent chacune 49,5% de son capital.
3. Cession d'immobilisations financières* de TPR au coût d'acquisition aux sociétés du «Groupe BAYAHY» comme suit :

Sociétés	Nombre d'actions ou parts sociales vendues	Valeur de la cession	Acquéreur
CLINIQUE LA NUTRITION	10 000	1 000 000	SPI MONTFLEURY
LLOYD	208 262	1 443 051	CFI
SOTUPILE	22 939	249 840	CFI
SAMEF	2 000	20 000	CFI
TEE	500	50 000	CFI
TNO	325	32 500	CFI

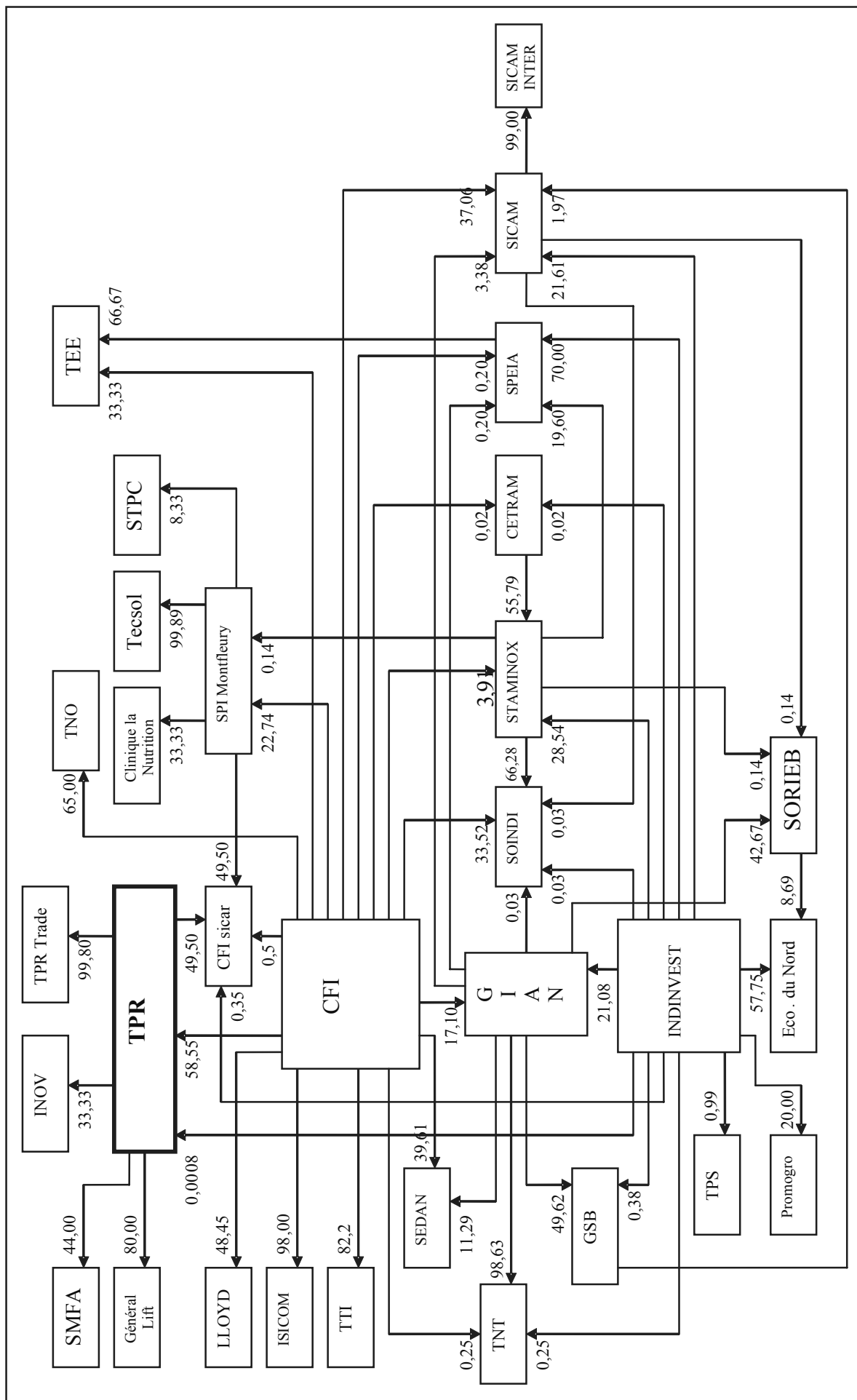
*Au 30/06/2007, la cession au profit de la CFI de 377 actions de la société GIC et de 250 parts sociales de la société INOV telle que décidée par le Conseil d'Administration du 9/04/2007 n'a pas été réalisée. Ces opérations ont été reportées au 2^{ème} semestre 2007.

Par conséquent :

- La société TPR ne détient plus de participation dans les sociétés précitées.
- La société SPI MONTFLEURY est devenue actionnaire dans la CLINIQUE DE LA NUTRITION à hauteur de 33,33%.
- Les participations de la société CFI dans les sociétés du groupe sont désormais comme suit :

Sociétés	% de participation avant l'acquisition	% de participation après l'acquisition
TEE	00,00%	33,33%
TNO	00,00%	65,00%
LLOYD	38,04%	48,45%

3.5.6. SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007 (En %)



3.5.7. TABLEAU DES PARTICIPATIONS ENTRE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHU » AU 30/06/2007

STE DE GROUPE	TPR	CFI	INDINVEST	SPI MONT- FLEURY	STAMINOX	TPS	CETRAM	TTI (HKP)	GIAN	GSB	SEDAN	SICAM	SICAM INTER	SOINDI	LLOYD	INOV	TPR TRADE	TEE	SORIEB	SPEIA	PROMO- GRO	TYT	CLINIQUE LA NUTRITION	TECSOL	TNO	SIPC	ECONOMIE DU NORD	AGRONORD	ISICOM	GENERAL LIFT	CFI SICAR	SMFA			
TPR																																			
CFI	58,5515%			22,74%	3,81%		0,02%	82,20%	17,10%		39,61%	37,06%		33,52%	48,45%	33,33%	99,80%	33,33%		0,20%		0,25%			65,00%				98,00%	80,00%	49,50%	44,00%			
INDINVEST	0,0008%			28,54%	0,89%		0,02%		21,08%	0,38%		21,61%		0,03%						70,00%	20,00%	0,25%									0,35%				
SPI MONTFLEURY				0,14%										64,28%						19,80%			33,33%	99,89%		8,33%	57,75%				49,50%				
STAMINOX																																			
TPS																																			
CETRAM				55,79%																															
TTI (HKP)														0,03%																					
GIAN										49,62%	11,29%	3,38%							42,67%	0,20%			98,63%												
GSB												1,97%																							
SEDAN																																			
SICAM														99,00%																					
SICAM INTER														0,03%					0,14%																
SOINDI																																			
LLOYD																																			
INOV																																			
TPR TRADE																																			
TEE																																			
SORIEB																																			
SPEIA																																			
PROMOGERO																																			
TNT																																			
CLINIQUE LA NUTRITION																																			
TECSOL																																			
TNO																																			
SIPC																																			
ECONOMIE DU NORD																																			
AGRONORD																																			
ISICOM																																			
GENERAL LIFT																																			
CFI SICAR																																			
SMFA																																			
% detenu par les sociétés du groupe	58,5523%			22,87%	88,23%	0,99%	0,04%	82,20%	38,18%	50,00%	50,00%	64,03%	99,00%	99,89%	48,45%	33,33%	99,80%	100,00%	42,98%	90,00%	20,00%	99,13%	33,33%	99,89%	65,00%	8,33%	66,44%	0,00%	98,00%	80,00%	99,85%	44,00%			
FAMILLE BAYAHU	41,4469%	100,00%	100,00%	77,13%	11,77%	77,69%	96,29%	2,35%	52,02%	50,00%	39,61%	20,14%	1,00%	0,11%	0,07%	0,20%	0,20%	51,04%	10,00%			0,63%	0,11%	0,11%	40,48%	4,81%	100,00%	2,00%			0,15%				
Autres	0,0008%										9,49%	15,83%		51,48%		66,67%			6,00%		80,00%	0,25%	66,67%		35,00%	51,19%	28,75%			20,00%		56,00%			
TOTAL	100,0000%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		

Il n'y a pas de participations croisées entre les sociétés du «Groupe BAYAHU». Ainsi, le groupe se trouve en conformité avec les dispositions de l'article 466 de la loi n°2001-117 du 6 Décembre 2001 concernant les groupes de sociétés.

3.5.8. ENGAGEMENTS FINANCIERS DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 (en dinars)

STE DE GROUPE	Crédit Bancaires MLT	Fonds gérés	Découvert	Emprunts à moins d'un an	Effets escomptés non échus	Billets de trésorerie	Leasing	Factoring	Total engagement/sté
TPR			6 015 694	6 523 300	11 472 812	1 300 000	149 135		25 460 941
CFI									
INDINVEST									
SPI MONTFLEURY									
STAMINOX			206 027			50 000			256 027
TPS	11 052 843						368 032		11 420 875
CETRAM			572 282			1 000 000			1 572 282
TTI (HKP)	280 000								280 000
GIAN	1 727 712		1 500 869	1 926 298	2 276 475	1 000 000	350 462		8 781 817
GSB			15 065						15 065
SEDAN	1 521 248			3 718 341		1 700 000			6 939 589
SICAM	4 126 806		1 426 435	1 341 861		1 500 000			8 395 101
SICAM INTER									
SOINDI			104 261						104 261
LLOYD									
INOV									
TPR TRADE			157 453						157 453
TEE									
SORIEB			717 847						717 847
SPEIA			22 277			1 050 000			1 072 277
PROMOGRO			14 213 101				3 082 000		21 073 069
TNT			162167		92 718				254 885
CLINIQUE LA NUTRITION									
TECSOL									
TNO									
STPC			1 740 175						1 740 175
ECONOMIE DU NORD			1 410 983			100 000	89 572		1 600 555
AGRONORD						150 000			150 000
ISICOM									
Total / nature d'engagement	22 486 578		28 264 637	13 509 799	13 842 005	7 850 000	4 039 201		89 992 220

Au 31/12/2006, aucune société du groupe n'a émis d'emprunt obligataire

Etant nouvellement créée, la société SMFA n'est pas encore entrée en activité et n'a pas d'engagements financiers au 31/12/2006.

¹ Au niveau des états financiers de TPR, les billets de trésorerie passifs s'élevant à 1 300 000 dinars auraient dus être présentés au niveau des passifs et non pas en déduction des billets de trésorerie actifs. Ainsi, les billets de trésorerie actifs classés parmi les placements et autres actifs financiers s'élèveraient à 4 450 000 dinars.

3.5.9. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY »

3.5.9.1. POLITIQUE ACTUELLE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE :

Au courant de l'année 2006, la société TPR a accordé un prêt de 300 000 dinars à la société STAMINOX à un taux d'intérêt de 8% par an. Elle a également souscrit, au profit des sociétés du groupe, des billets de trésorerie totalisant la somme de 4.450.000 dinars moyennant une rémunération de TMM+1 par an.

La société « TPR » a emprunté auprès de certaines sociétés du groupe sous forme de billets de trésorerie un montant total de 700.000 dinars moyennant un taux de rémunération de TMM+1.

3.5.9.2. POLITIQUE FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE :

La société TPR optimisera le placement de ses liquidités qui seraient disponibles après satisfaction de ses besoins en financement et de ceux de ses filiales, en plaçant ces liquidités sous forme de billets de trésorerie à l'intérieur et à l'extérieur du « Groupe BAYAHY », avec toutes les garanties d'usage, à des taux plus rémunérateurs que le marché dans la mesure du possible.

De même, et dans le cadre de sa politique d'optimisation fiscale, TPR procèdera à des participations dans le capital des sociétés du groupe pour autant que celles-ci permettent des dégrèvements fiscaux. Ces participations ne se feront que par un engagement ferme des autres actionnaires de ces sociétés pour le rachat de ces actions dans une perspective à court terme.

En cas de besoin de trésorerie, la société TPR continuera à emprunter, auprès des sociétés du groupe, sous forme de billets de trésorerie à un taux de rémunération de TMM+1.

3.5.10. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE TPR AU 31/12/2006

La société TPR est contrôlée par les frères Yahia, Taher et Taieb BAYAHY, qui détiennent directement 41,45% de son capital social et indirectement (à travers la holding CFI qu'ils contrôlent à raison de 100%) 58,55% du capital et des droits de vote ; soit un total de 99,99%.

TPR se trouve à la tête de quelques sociétés et elle ne produit pas d'états financiers consolidés. Au 31/12/2006, les sociétés détenues par TPR sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE	Capital social (En dinars)	Nombre d'actions	Participation TPR en Nombre d'actions	Taux de participation De TPR
INOV	75 000	750	250	33,33%
TPR TRADE	500 000	5 000	4 990	99,80%
LLOYD	10 000 000	2 000 000	208 262	10,41%
TEE	150 000	1 500	500	33,33%
CLINIQUE LA NUTRITION	3 000 000	30 000	10 000	33,33%
TNO	50 000	500	325	65,00%
SMFA	300 000	3 000	1 320	44,00%

3.5.10.1. EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU GROUPE TPR AU 30/06/2007

Cf page 57, rubrique « EVENEMENTS RECENTS MODIFIANT LE SCHEMA FINANCIER DU « GROUPE BAYAHY » AU 30/06/2007 »

Au 30/06/2007, les sociétés faisant partie du groupe TPR sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE	Capital social (En dinars)	Nombre d'actions ou parts sociales	Participation TPR en Nombre d'actions ou parts sociales	Taux de participation De TPR
INOV*	75 000	750	250	33,33%
TPR TRADE	500 000	5 000	4 990	99,80%
GENERAL LIFT	150 000	1 500	1 200	80,00%
CFI SICAR	2 000 000	20 000	9 900	49,50%
SMFA	300 000	3 000	1 320	44,00%

* La cession des actions de la société INOV sera réalisée au cours du 2^{ème} semestre 2007 Cf page 57

TPR s'engage à produire des états financiers consolidés pour les sociétés faisant partie de son périmètre de consolidation.

3.5.10.2. CHIFFRES CLES* DES SOCIETES DETENUES AU 30/06/2007 PAR TPR

Société du Groupe	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Capitaux propres	Total Passifs	Charges Financières nettes	Dividendes à distribuer
TPR	52 396 038	12 225 692	9 684 202	37 362 655	22 303 417	1 186 036	5 760 000
INOV	326 497	-52 742	-52 794	-93 024	282 692	2 815	
TPR TRADE	3 117 795	73 419	50 550	579 471	823 516	31 355	
GENERAL LIFT**	-	-	-	-	-	-	-
CFI SICAR**	-	-	-	-	-	-	-
SMFA**	-	-	-	-	-	-	-

* chiffres définitifs relatifs à l'exercice 2006

** Sociétés nouvellement créées

3.5.10.3. ENGAGEMENTS DU GROUPE TPR AU 31/12/2006

Cf page 60, rubrique « ENGAGEMENTS FINANCIERS DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 »

3.5.11. RELATIONS DE TPR AVEC LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006 (PARTIES LIEES)

3.5.11.1. PRETS OCTROYES ET CREDITS REÇUS DES SOCIETES DU GROUPE

❑ Crédits reçus :

Au 31/12/2006, l'encours des billets de trésorerie, émis par TPR et souscrits par des sociétés du groupe, se présente comme suit :

En dinars

Société du Groupe	Banque Dépositaire	Billets de trésorerie	Durée en nombre de jours (renouvelable)	Taux d'intérêt appliqué	Intérêts dus	Intérêts courus
TPR TRADE	ATB	500 000	90	TMM+1	29 638	2 583
TECSOL	ATB	200 000	90	TMM+1	13 842	467
Total		700 000			43 480	3 050

❑ Prêts octroyés :

➤ Billets de trésorerie :

Au 31/12/2006, l'encours des billets de trésorerie accordés par TPR aux sociétés du groupe se présente comme suit :

En dinars

Sociétés du Groupe	Banque Dépositaire	Billets de trésorerie	Durée en nombre de jours (renouvelable)	Taux d'intérêt appliqué	Intérêts	Intérêts courus
AGRONORD	ATB	150 000	90	TMM+1	8 867	2 250
SEDAN	ATB	1 700 000	180	TMM+1	93 465	24 883
GIAN	ATB	1 000 000	90	TMM+1	56 620	2 800
SPEIA	AMEN BANK	900 000	90	TMM+1	53 985	5 067
CETRAM	AMEN BANK	700 000	90	TMM+1	42 843	4 317
Total		4 450 000			255 780	39 317

➤ Intérêts débiteurs :

Au 31/12/2006, l'encours des intérêts débiteurs (hors intérêts sur billets de trésorerie) calculé sur les engagements dus (hors billets de trésorerie) pour chaque société du groupe sont comme suit :

Société du Groupe	En dinars	
	Intérêts débiteurs	
STAMINOX	5 861	
INDINVEST	41 502	
SPI MONTFLEURY	1 079	
GIAN	1 155	
AGRONORD	146	
TPS	664	
CFI	1 980	
INOV	435	
Total	52 822 ¹	

➤ Autres prêts et créances:

Les frais pris en charge par TPR sont imputés sur les sociétés du groupe pour être recouvrés. Ces montants sont détaillés dans le tableau ci-après :

Société du Groupe	En dinars	
	Prêt	Autres frais
SOTAL		8 390 **
CETRAM		16 **
SOTEMAIL *		172
STAMINOX	300 000	
INDINVEST		20 283
SPI MONTFLEURY		7 446
AGRONORD		200
TNO		3 **
TPS		1 303 **
GENERAL LIFT		150
TEC SOL		5 247
ISICOM		90
Total	300 000	43 300 **

* SOTEMAIL ne fait pas partie du « Groupe BAYAHI »

** Le rapport spécial du commissaire aux comptes figurant à la page 131 et la note sur les parties liées figurant à la page 120 font état d'un total de frais pris en charge par TPR pour un montant de 92.383 dinars.

¹ Le montant des intérêts débiteurs facturés par TPR sur les comptes des sociétés du « Groupe Bayahi » figure au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes pour un montant de 52 607 dinars. Cf note sur les parties liées page 119.

3.5.11.2. LES CREANCES ET DETTES COMMERCIALES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

□ Créances sur les sociétés du groupe :

Au cours de l'exercice 2006, le montant total des ventes réalisées par TPR avec les sociétés du groupe s'est élevé à 173.387 dinars. Le prix de vente pratiqué avec les sociétés du groupe est le même que celui pratiqué sur le marché.

		En dinars	
Société du Groupe	CA TTC	Créances au 31/12/06	
TECSOL	85 278	4 223	
INOV	68 488	48 544	
TPS	16 820	16 820	
SICAM	2 444	2 444	
SOINDI	356	356	
Total	173 387	72 388	

Ainsi, l'encours des créances « clients du groupe » au 31/12/2006 ne représente que 0,6% du total « clients et comptes rattachés » :

		En dinars
		Créances au 31/12/2006
Clients du groupe		72 388
Clients hors groupe		11 270 186
Total clients et comptes rattachés nets		11 342 574

□ Dettes envers les sociétés du groupe :

Durant l'exercice 2006, le total des achats de biens et de services par TPR auprès des sociétés du groupe est comme suit :

				En dinars
Société du Groupe	CA TTC	Solde au 31/12/06	Observation	
SPEIA	475 566	(1 629 650) *	Avance / travaux d'études, d'installation et d'assemblage et de réalisation de certains projets et la construction d'équipements de production	
TPR TRADE	3 587 709	(229 592)	Avance /commande (Achat accessoires en aluminium)	
TTI (HKP)	54 306	14 879	Frais de Restauration et d'hébergement	
TNT		3 173	Il s'agit d'une dette datant de 2003 concernant la location d'un matériel de transport	
LLOYD	186 982	115 419	Contrepartie des services d'assurance	
Total		4 304 563	-1 725 771	

* Les travaux objet de cette avance ont été facturés au cours du 1^{er} semestre 2007

3.5.11.3. LES APPORTS EN CAPITAUX AVEC LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006

- ❑ **REÇUS : Néant**
- ❑ **DONNES :** Participation de TPR à la création de la Société Maghrébine De Fabrication de l'Aluminium pour un montant de 155 000 dinars libéré à hauteur de 46 765 dinars et représentant 44% du capital de ladite société.

3.5.11.4. DIVIDENDES ENCAISSES PAR TPR ET DISTRIBUES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005

Néant

3.5.11.5. DIVIDENDES DISTRIBUES PAR TPR ET ENCAISSES PAR LES SOCIETES DU GROUPE EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par les sociétés du groupe	Dividende par action	En dinars
			Dividendes distribués par TPR**
CFI	2 342 061	1,600	3 747 298
INDINVEST SICAF	31	1,600	50
Total	2 342 092	1,600	3 747 347

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

** Parmi les sociétés du « Groupe BAYAH », seule TPR a distribué des dividendes, les autres sociétés bénéficiaires ont poursuivi leur stratégie de réinvestissement exonéré au lieu de distribuer des dividendes.

3.5.11.6. LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES DES SOCIETES DU GROUPE

- ❑ **RECUES : Néant**
- ❑ **DONNEES :**

Affectation de bons de trésors en faveur de CETRAM d'un montant de 300.000 dinars en garantie d'une caution bancaire par l'ATB au profit d'un fournisseur étranger de la société CETRAM.

3.5.11.7. LES ACHATS OU VENTES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES OU INCORPORELLES, FINANCIERES OU AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

- ❑ **ACHATS : Néant**
- ❑ **VENTES :** En 2006, TPR a cédé 25.000 titres SICAM au profit de la CFI pour un montant 2.500.000 dinars.

3.5.11.8. LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES OU DONNEES

□ **DONNEES : Néant**

□ **RECUES :**

- En 2006, le total des sommes dues par TPR à la société LLOYD, en contrepartie de ses services d'assurance, sont de 186.982 dinars.
L'encours des sommes dues par TPR à la société LLOYD est de 115.419 dinars.
- En 2006, les sommes dues par TPR à la société TTI (Hôtel Kheireddine Pacha), en contrepartie de ses services d'hébergement et de restauration, sont de 14.879 dinars.
- En 2006, des travaux de sous-traitance (travaux d'études, d'installation et d'assemblage, et de réalisation de certains projets et la construction d'équipements de production) ont été réalisés par la société SPEIA. Les avances afférentes à ces travaux, totalisant 1.629.650 dinars, ont été facturées par la société SPEIA à la société TPR au cours du 1^{er} semestre 2007.
- En 2006, la société TPR TRADE a refacturé la somme de 60.000 dinars à la société TPR, représentant la quote-part de la rémunération de Mr Mohamed Maaroufi Elouartani pour le temps occupé en sa qualité de Directeur Général Adjoint de TPR. En effet, il se trouve que Mr Mohamed Maaroufi Elouartani est à la fois Directeur Général Adjoint de la société TPR et gérant de la société « TPR TRADE ».

3.5.11.9. LES CONTRATS DE GESTION : NEANT

3.5.11.10. LES CONTRATS DE LOCATION

Au 31/12/2006, le montant total des loyers facturés aux sociétés du groupe est de 71.732¹ dinars HT.

En dinars

Sociétés du Groupe	Loyer HT	Loyers TTC	Observation
CETRAM	3 840	4 531	Autres actifs courants sociétés du groupe
SPI MONTFLEURY	2 400	2 832	Autres actifs courants sociétés du groupe
AGRONORD	1 800	2 124	Autres actifs courants sociétés du groupe
CFI	1 440	1 699	Autres actifs courants sociétés du groupe
INOV	1 200	1 416	Autres actifs courants sociétés du groupe
SPEIA	11 250	13 275	Compte Fournisseur
TPR TRADE	4 800	5 664	Compte Fournisseur
TPS	45 000	45 000	Autres actifs courants sociétés du groupe
Total	71 732 *	76 541	

* Cf note complémentaire aux états financiers page 121

¹ Le rapport spécial du commissaire aux comptes fait état d'un montant de loyers facturés par TPR aux sociétés du « Groupe Bayahi » de 26 732 dinars

3.5.11.11. LES FONDS GERES

En 2006 : néant

En 2007 : TPR a confié à CFI SICAR, sous forme de fonds gérés, un montant de 1.500.000 dinars pour une durée de 5 ans à TMM+1.

3.5.12. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU « GROUPE BAYAHY » AU 31/12/2006

3.5.12.1. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE TPR AVEC L'ATB

En 2006, les concours accordés par l'ATB à la société TPR ont été de :

En dinars			
Autres parties liées	Découvert	Effets escomptés non échus	Mobilisation de créances nées sur l'étranger
ATB	5.370.051	9.944.329	1 050 486
Total	5.370.051	9.944.329	1 050 486

3.5.12.2. LES GARANTIES, SURETES REELLES ET CAUTIONS DONNEES OU REÇUES DE L'ATB

Montant (en dinars)	Explication
Reçues :	
53.593	Traite avalisée réglée en janvier 2007
606.595	Caution fiscale sur admission temporaire
2.452	Caution définitive pour le compte de COJM
600.000	Aval suite à l'émission de billets de trésorerie
Données :	
90.500	Garantie bancaire de bonne exécution

3.5.12.3. RELATIONS COMMERCIALES : NEANT

3.5.12.4. LES PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES OU DONNEES

- DONNEES : Néant
- RECUES : Néant

3.5.12.5. TRANSFERTS DE RESSOURCES

- DONNES : Néant
- RECUS : Néant

3.5.12.6. ENGAGEMENTS DES DIRIGEANTS PAR RAPPORT A TPR : NEANT

3.6. DIVIDENDES

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

	2004	2005	2006
Capital (en dinars)	16 650 000	20 000 000	24 000 000
Nombre d'actions	3 330 000	4 000 000	4 800 000
Dividende global (en dinars)	5 161 500	6 400 000	5 760 000
Dividende par action (en dinars)	1,550	1,600	1,200
Valeur Nominale (en dinars)	5	5	5
Dividende en % du nominal	31%	32%	24%
Résultat Net (en dinars)	10 062 071	9 195 233	9 684 202
Résultat Net par action (en dinar)	3,022	2,299	2,018
Taux de distribution	51,30%	69,60%	59,48%
Date de mise en paiement	08/07/2005	04/08/2006	29/06/2007

3.7. MARCHE DES TITRES

Les actions de la société « TPR » ne sont négociées ni sur le marché local ni à l'étranger. La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR

4.1.1. MARCHE DU PROFILE ALUMINIUM EN TUNISIE

Le profilé aluminium est principalement utilisé en Tunisie dans le secteur du bâtiment pour la réalisation de façades, de menuiseries ou d'aménagements intérieurs. Le profilé est également utilisé dans diverses autres industries telles que l'automobile, les industries mécaniques, la production de mobilier urbain, de signalisation urbaine et routière, ou encore d'équipement destiné à l'énergie solaire.

Dans le secteur du bâtiment, le profilé aluminium est mondialement considéré comme un produit d'avenir enregistrant généralement une croissance plus rapide que celle de ce secteur (c'est également le cas en Tunisie). Le produit est en effet plébiscité pour ses nombreuses qualités :

- En matière environnementale : l'aluminium est un matériau propre qui est recyclable à 100%
- En matière de sécurité : produit incombustible qui ne dégage pas de vapeurs toxiques
- En matière d'entretien : un minimum d'entretien pour une durabilité maximale et une stabilité parfaite
- En matière d'isolation : étanchéité parfaite à l'air, à l'eau et au vent ; isolation thermique performante et intégration aisée des vitrages épais pour isoler du bruit
- En matière d'esthétique : avec une adaptabilité à tous les types d'architecture et aux exigences esthétiques.

La consommation tunisienne de profilés aluminium (tous secteurs confondus) est estimée à environ 6 300 tonnes en 2006 dont plus de 85% ont été fournis par TPR. Le reliquat est essentiellement assuré par des importations de profilés principalement en provenance de la région MENA (Liban, Jordanie) et d'Europe (Italie).

Les importations sont pour les deux tiers le fait de distributeurs spécialisés, suivent ensuite des menuisiers et enfin différents utilisateurs qui importent des gammes spécialisées.

En 2006, la protection du marché local du profilé aluminium par rapport aux importations en provenance de l'Union Européenne a disparu avec l'achèvement du démantèlement douanier progressif entamé en 1999. Les importations de profilés en provenance d'Europe par les distributeurs spécialisés ont atteint 210 tonnes environ (3,4% du marché).

Le profilé aluminium en Tunisie est un produit principalement destiné au secteur du bâtiment, secteur affichant une croissance significative, laquelle devrait se poursuivre

dans les années à venir avec notamment les nouveaux projets de développement urbain financés par des capitaux du Golfe. Ces grands projets actuellement en phase préparatoire se situent dans des segments où TPR détient des positions dominantes : Bureaux, Hôtels, Immeubles de standing.

Dans le segment du profilé aluminium destiné au bâtiment, TPR détient une part de marché prédominante : 93% en 2006.

Sur le marché des produits de menuiserie destinés aux travaux de construction, qui est estimé à 70 millions de dinars en 2006, le profilé est essentiellement en concurrence avec la menuiserie en bois et le profilé en PVC. Cette compétition tourne à l'avantage du profilé aluminium dont la part de marché a augmenté régulièrement pour atteindre en 2006 près de 60%, essentiellement fournis par TPR.

La part de marché du profilé aluminium est notamment prédominante sur les chantiers de bureaux, d'hôtels ; tandis que le bois et le PVC sont plus présents dans les constructions résidentielles (notamment économiques) et les administrations.

Le profilé aluminium destiné au bâtiment progresse plus rapidement que son marché (la menuiserie) : en 2006, +12% pour les travaux de menuiserie et +18% pour les ventes de profilés aluminium. Le taux de pénétration du profilé aluminium sur le marché local a une marge de progression notamment sur les segments du logement économique et sur les constructions de bâtiments publics. Il est également important de nuancer les données sectorielles dont la collecte est rendue difficile par (1) l'absence de données officielles publiées régulièrement et (2) du fait qu'une part substantielle du marché de la menuiserie dans la construction se fait de manière informelle.

4.1.2. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » est spécialisée dans la fabrication de profilés aluminium. Elle a été créée en juin 1977, par Mr Youssef BAYAHI, fondateur du groupe du même nom, pour un capital initial de 300 000 dinars qui a atteint 25 000 000 dinars en mai 2007.

Son chiffre d'affaires s'élève au 31 décembre 2006 à 52 millions de dinars. Avec plus de 85% de parts de marché, « TPR » est le Leader du marché tunisien de profilés aluminium.

La société fait partie d'un ensemble de sociétés détenues directement et indirectement par la famille BAYAHI, opérant dans différents secteurs d'activités : industrie agroalimentaire, industrie mécanique, institutions financières, hôtellerie, agriculture, distribution... et qui affichent un chiffre d'affaires cumulé de plus de 200 millions de dinars.

4.1.2.1. VOLET TECHNIQUE

La production de profilés consiste à transformer des « billettes » d'alliage d'aluminium en profilés par le biais d'une extrudeuse (presse hydraulique) à travers des filières qui déterminent la forme du profilé et en particulier sa section.

La société dispose actuellement d'une capacité de production de l'ordre de 16 000 tonnes de profilés par an. Son outil industriel est réparti sur deux sites (Mégrine et Saint Gobain) et il est principalement composé :

- D'une fonderie¹ qui permet de récupérer des déchets d'aluminium afin de les transformer en « billettes » réutilisables pour l'extrusion.
- De 3 lignes d'extrusion² qui permettent de transformer les billettes d'aluminium en profilés.
- De 2 ateliers de traitement de surface que ce soit par le procédé d'anodisation ou de laquage.

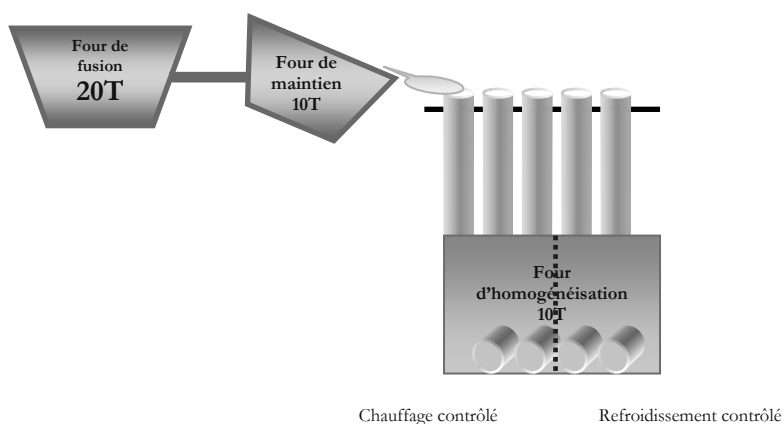
Le processus de production est réparti en quatre ateliers : atelier de fonderie, atelier d'extrusion (3 presses) et deux ateliers de traitement de surface (anodisation et thermolaquage).

□ La fonderie

La fonderie produit des billettes d'aluminium à partir des déchets générés par les autres ateliers de l'usine d'une part et de déchets achetés sur le marché local d'autre part. Elle comporte un four de fusion d'une capacité de 20 tonnes complété par un four d'attente de 10 tonnes. La fonderie travaille par campagne et produit environ 3 000 tonnes de billettes par an.

La nouvelle fonderie, qui remplacera l'ancienne, entrera en activité au courant du 4^{ème} trimestre 2007. Elle disposera d'une capacité de production annuelle de 12 000 tonnes.

Input : déchets/chutes / matières premières de correction :



Output : Billettes

Au courant de l'exercice 2006, la fonderie a produit 3115 tonnes de billettes d'aluminium.

□ L'extrusion

L'atelier d'extrusion ou filage de TPR est constitué de 3 lignes d'extrusion. Chaque ligne d'extrusion est composée d'un four à billettes d'aluminium, d'une presse et d'un « handling system ». Le procédé consiste en la transformation à chaud des billettes d'aluminium en forçant, par compression, le métal à l'état pâteux à s'écouler à travers le (ou les) orifice(s) d'un ensemble mécanique appelé "filière". Chaque filière introduite

¹ La société a investi dans une nouvelle fonderie d'une capacité de production annuelle de 12000 tonnes. Elle remplacera l'ancienne fonderie et entrera en activité au courant du 4^{ème} trimestre 2007.

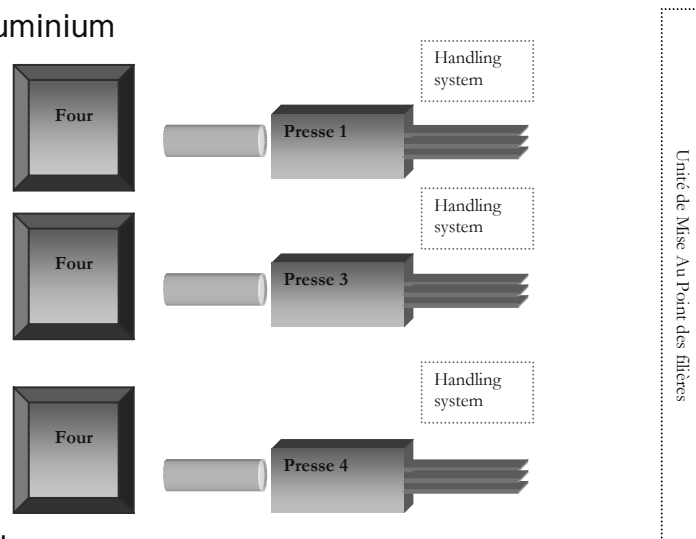
² Au 31/12/2006, la société comptait 4 lignes d'extrusion. Au début de l'année 2007, TPR a cédé une des 4 lignes (Presse N°2). Cette cession se justifie par un niveau de productivité de cette dernière nettement inférieur à la ligne d'extrusion acquise en 2005 et qui rendait l'utilisation de la ligne d'extrusion N°2 inutile. La ligne d'extrusion cédée en 2007 n'a pas produit de profilés au courant de l'exercice 2006.

dans la presse permet d'extruder l'aluminium selon les formes (ou sections) de profilé demandées.

Les trois lignes d'extrusion présentent les caractéristiques suivantes :

	Force de Poussée (en tonne)	Capacité de production annuelle (en tonne)
Presse N°1	1 650	4 224
Presse N°3	800	2 376
Presse N°4	2 500	9 504
Total		16 104

Input : Billettes d'aluminium



Output : Profilés bruts

Au courant de l'exercice 2006, l'activité extrusion a produit 8007 tonnes de profilés bruts contre 6656 tonnes en 2005, soit une évolution de 20,3%.

Cette année a été marquée par le fonctionnement en année pleine de la nouvelle presse, permettant des gains de productivité.

□ L'anodisation

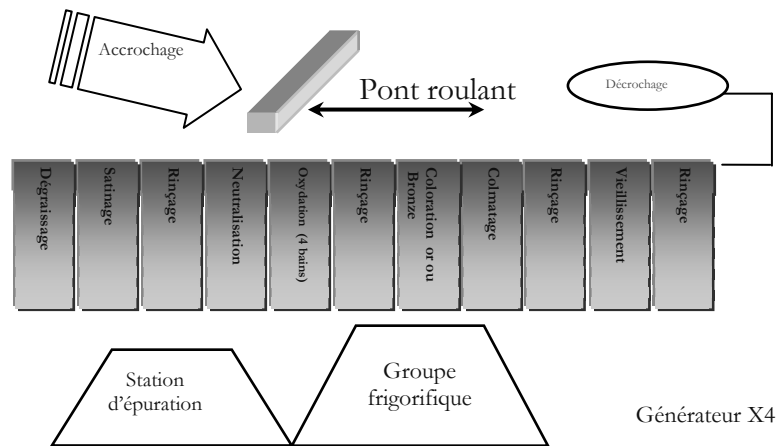
L'anodisation ou l'oxydation anodique consiste à revêtir le métal d'une couche d'oxyde protectrice. Ce traitement est effectué par électrolyse dans une cuve cathodique sulfurique.

Après oxydation, des traitements complémentaires permettent de teinter les profilés (teintes bronze, noir et or).

L'atelier d'anodisation de TPR a obtenu la certification « QUALANOD » spécifique au procédé de traitement de surface par anodisation.

La capacité d'anodisation dépasse les 6000 tonnes par an. Cette capacité est largement supérieure à la demande du marché.

Input : Profilés bruts



Output : Profilés anodisés

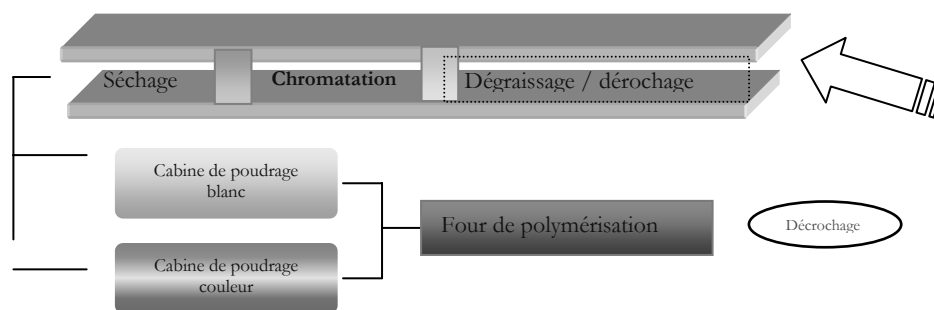
Au cours de l'exercice écoulé, l'atelier d'anodisation a produit 1 780 tonnes, soit une diminution de 4,3% par rapport à 2005 (1860 tonnes).

❑ Le thermolaquage

Le thermolaquage est un procédé qui consiste en l'application sur le profilé d'une poudre polyester colorée qui, après polymérisation dans un four de cuisson, se transformera en un film dur possédant les caractéristiques de résistance nécessaires. Avant poudrage, les profilés subissent des traitements chimiques de décrochage, de dégraissage et de chromatisation. La chromatisation permet de réaliser l'adhérence de la peinture. La capacité de laquage dépasse les 7000 tonnes par an.

L'atelier de thermolaquage a obtenu la certification « QUALICOAT » spécifique au procédé de traitement de surface par thermolaquage.

Input : Profilés bruts



Output : Profilés laqués (blanc ou couleurs)

La production de l'atelier de thermolaquage est passée de 3900 tonnes en 2005 à 4600 tonnes en 2006 soit une évolution de 17,9%.

Il est à signaler que les ateliers d'anodisation et de thermolaquage ont permis à la société « TPR » d'obtenir le label « QUALITE MARINE ». Cette certification garantit l'adéquation des caractéristiques techniques des profilés avec le climat des régions maritimes.

4.1.2.2. VOLET COMMERCIAL

La société TPR a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 52,1 millions de dinars en progression de 17,93% par rapport à 2005. La société réalise les trois quarts de ses revenus sur le marché local et un quart à l'export. L'essentiel des revenus de TPR est composé des ventes de profilés (46,5 millions de dinars). A ce titre, la société commercialise trois types de profilés :

- ✓ les profilés Bruts (sans traitement de surface),
- ✓ les profilés Anodisés
- ✓ les profilés Laqués

La société TPR commercialise également des accessoires (joints, poignées...) afin de proposer à sa clientèle une offre complète en matière de menuiserie aluminium. Ces ventes ont atteint 4,4 millions de dinars en 2006 contre 4,2 millions de dinars en 2005.

La société offre également à sa clientèle la possibilité de procéder à l'installation de ses produits s'ils le sollicitent tout en prenant garde de ne pas entrer en concurrence frontale avec sa clientèle de menuisiers. Cette catégorie de revenus a atteint 1,2 millions de dinars en 2006, contre 2,1 millions de dinars en 2005.

L'évolution du chiffre d'affaires par catégorie de produit est présentée dans le tableau suivant :

En milliers de dinars	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Profilés Bruts	2 713	3 195	6 054	89,48%
Profilés Anodisés	10 349	10 377	10 165	-2,04%
Profilés laqués	20 251	24 366	30 291	24,32%
Total profilés	33 313	37 937	46 510	22,60%
Accessoires	3 446	4 206	4 425	5,21%
Autres produits	3 352	2 061	1 196	-41,97%
Total Chiffre d'affaires	40 111	44 204	52 131	17,93%

□ Le chiffre d'affaires local

La société « TPR » détient plus de 85% du marché local du profilé aluminium ; les quantités vendues par la société sur le marché local sont passées de 4.451 tonnes en 2004 à près de 5.384 tonnes en 2006.

Ventes locales de profilés en quantité

En tonnes	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Total profilés	4 451	5 004	5 384	7,59%
Profilés Bruts	300	378	390	3,17%
Profilés Anodisés	1 561	1 529	1 442	-5,69%
Profilés laqués	2 589	3 097	3 552	14,69%

Les ventes locales de profilés peuvent être réparties en 2 catégories : les profilés standards (80% des ventes) et les profilés personnalisés (20% des ventes). Les profilés dits « standards » constituent la gamme de base de TPR et sont largement disponibles dans ses stocks et intégralement destinés aux travaux de menuiserie. Les profilés « personnalisés » répondent quant à eux à des commandes précises de la part de donneurs

d'ordres, parfois des industriels pour lesquels les pièces de profilé aluminium constituent un intrant de leur production (par exemple montage de matériel roulant).

Ventes locales

En milliers de dinars	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Total chiffre d'affaires local	30 589	34 760	39 237	12,88%
Profilés Bruts	1 469	1 819	2 042	12,26%
Profilés Anodisés	9 016	8 864	8 528	-3,79%
Profilés laqués	17 016	20 212	24 666	22,04%
Accessoires	2 833	3 605	3 749	3,99%
Autres produits	254	261	253	-3,07%

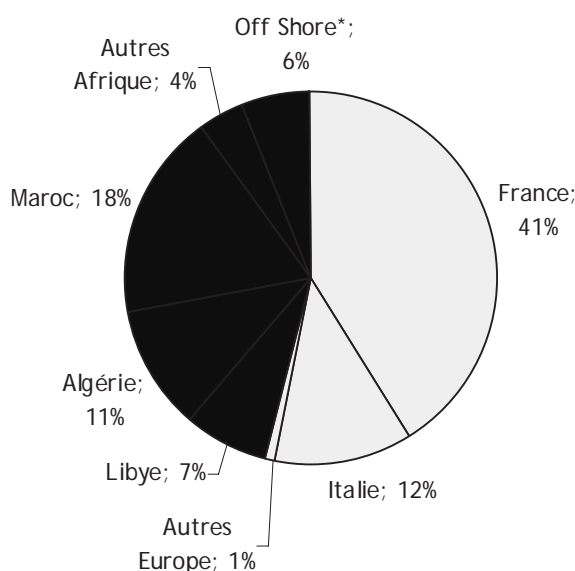
❑ Les exportations

Pour les ventes à l'export, le rythme de progression a été plus soutenu, passant de 1.224 tonnes en 2004 à 2.140 tonnes en 2006 (+75% en 2 ans). Les ventes à l'export ont été propulsées par les commandes en provenance d'Europe, avec 1305 tonnes de profilés exportés en 2006 contre 718 tonnes en 2004.

Exportations en quantité

En tonne	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Total Export	1 224	1 553	2 140	37,80%
Europe	718	737	1 305	77,07%
Afrique et autres	506	816	835	2,33%

La répartition des exportations réalisées en 2006 montre que le principal marché export de TPR en 2006 a été la France, avec plus de 5 millions de dinars représentant plus 40% de ses exportations globales. Les ventes vers la France ont augmenté de 45% par an en moyenne sur les 3 derniers exercices.



(*) Sociétés non résidentes situées en Tunisie

Les produits écoulés par TPR sur le marché européen sont principalement des profilés personnalisés, délicats et spécifiques avec notamment des ventes à destination de grands groupes industriels (par exemple 600 tonnes/an vendues au groupe Saint Gobain). La finalisation de ce type de contrat récurrent constitue une performance qui prouve tout d'abord la maîtrise de TPR dans son secteur d'activité et sa capacité à se conformer aux standards d'exigence les plus élevés ; elle assure ensuite à la société des débouchés importants, récurrents et sécurisés grâce à des prix indexés sur les cours de l'aluminium au London Metal Exchange (LME).

Exportations

En Milliers de dinars	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Export Europe	3 154	3 794	6 879	81,31%
Profilés Bruts	1 114	1 114	3 327	198,65%
Profilés Anodisés	550	577	625	8,32%
Profilés laqués	1 490	2 103	2 927	39,18%
Export Afrique et autres	6 369	5 650	6 014	6,44%
Profilés Bruts	130	262	685	161,45%
Profilés Anodisés	784	936	1 012	8,12%
Profilés laqués	1 745	2 051	2 698	31,55%
Accessoires	613	601	676	12,48%
Autres produits	3 097	1800	943	-47,61%
Total chiffre d'affaires à l'export	9 523	9 444	12 893	36,52%

La majeure partie des exportations de TPR hors Europe est destinée aux pays du Maghreb. Sur ces marchés, la société est présente depuis plus de vingt ans et elle écoule essentiellement des profilés standards destinés au secteur du bâtiment. Ces marchés ont des typologies assez différentes avec :

- En Libye, un marché de taille similaire au marché tunisien (6.500 tonnes/an) qui n'est alimenté que par des produits importés (aucun producteur local). Sur ce marché, TPR bénéficie de l'exonération bilatérale des droits de douane ; et sa gamme, présente de longue date, constitue un standard local.
- En Algérie, le marché est estimé potentiellement à 10.000 tonnes/an. TPR fait face à un producteur local à capitaux publics peu performant et la majeure partie du profilé aluminium provient d'importations. Sur ce marché, la société TPR est soumise à des droits de douane de 15% pour le profilé.
- Au Maroc, le marché le plus important de la région et estimé à 11.000 tonnes/an. Un peu plus de la moitié du marché est fournie par un producteur local privé (6.000 tonnes environ) et le reliquat provient des importations. TPR ne subit pas de droits de douane sur ce marché fortement concurrentiel dans lequel elle a renforcé ses ventes pour détenir une part de marché de l'ordre de 4% fin 2006.

❑ La politique de fixation des prix

TPR subit l'évolution des cours de son principal intrant l'aluminium. Ces derniers ont enregistré une forte hausse sur les 18 derniers mois.

Sur le marché local, le niveau de répercussion de la hausse des prix des matières premières sur le prix de vente dépend de la catégorie du produit. Sur les profilés personnalisés, la répercussion de la hausse est importante s'agissant de contrats renégociés régulièrement. Par contre, sur les profilés standards qui constituent la majeure partie des ventes de TPR, la répercussion est moins systématique pour des raisons stratégiques. Le profilé aluminium étant en concurrence avec d'autres produits de substitution (qui eux aussi subissent la hausse des cours des matières premières), la politique de TPR consiste à maintenir une bonne compétitivité prix de son produit.

Néanmoins, cette stratégie n'empêche pas la société de procéder à des réajustements de ses prix, cela a été particulièrement le cas en 2006 avec :

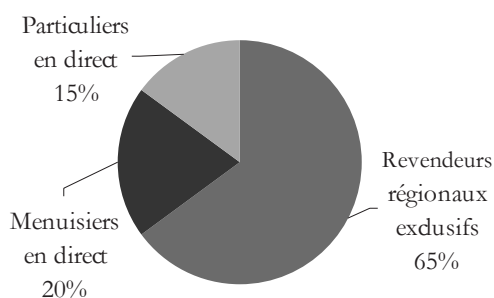
- En mars 2006, des hausses comprises entre 8% et 12% selon les produits
- En juin 2006, une hausse de 5% pour tous les types de profilés

Au niveau des exportations, le contexte prix est certes plus concurrentiel en Europe mais ce marché offre des perspectives en matière de quantités vendues potentiellement illimitées. Les ventes réalisées par TPR sont néanmoins pratiquées à des conditions intéressantes, avec notamment une indexation des prix sur les cours de l'aluminium. De plus, le contexte actuel (et probablement futur) en matière de change est favorable avec un Euro qui ne cesse de s'apprécier par rapport au dinar.

Sur les marchés de la région, le contexte des prix est corrélé à la compétitivité des marchés. Le Maroc offre les prix les moins élevés, tandis que les marchés Algérien et Libyen sont les plus rémunérateurs. La stratégie de TPR d'opter pour une installation directe sur ces deux marchés permettra à la société de bénéficier au mieux de cette situation.

❑ Relation de TPR avec ses clients et ses fournisseurs

Sur le marché local, le circuit de distribution de TPR est composé principalement de revendeurs régionaux exclusifs (et indépendants) à travers lesquels la société écoule 65% de ses ventes. Le reliquat est vendu directement auprès de menuisiers ou de particuliers.



Une clientèle que TPR cherche à fidéliser constamment en lui assurant divers avantages:

- Disponibilité immédiate du produit grâce à un stock de plus de 3 000 références
- Délais de paiements étalés,
- Aides financières et logistiques aux distributeurs
- Recours à des partenaires prescripteurs

Pour l'exportation, la société a maintenu et renforcé ses positions sur ses marchés traditionnels en Afrique et dans les pays arabes, notamment sur le marché marocain malgré un producteur local d'envergure.

Quant à l'export vers l'Europe, TPR a réussi à se positionner auprès d'une clientèle très exigeante ce qui constitue une reconnaissance de son savoir faire. Le potentiel des ventes vers l'Europe sur des produits personnalisés est très élevé et constitue une diversification primordiale.

Pour ce qui est des fournisseurs, TPR s'approvisionne en aluminium auprès du marché émirati. Les prix sont indexés aux cours mondiaux du London Metal Exchange (LME).

4.1.2.3. VOLET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Consciente de l'importance de la recherche et du développement pour la pérennité de toute activité économique, la société a opté pour le développement en interne d'un département de recherche chargé de la conception de nouveau design de produits qui a permis à « TPR » de compter actuellement près de 3000 références. Une collaboration étroite est également établie avec des groupements d'architectes afin d'accompagner les changements qui peuvent surgir au niveau de la demande et de fournir à la profession une assistance pour l'élaboration de solutions techniques adaptées. Les efforts en matière de recherche ont par exemple permis la mise en place d'une nouvelle gamme de produits permettant une isolation thermique améliorée.

4.1.3. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31/12/2006

Désignation	4ème trimestre 2005	4ème trimestre 2006	Variation en %	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Variation en %
I- Chiffre d'affaires (en dinars)	10 878 867	13 949 142	28,22%	44 204 105	52 130 616	17,93%
▪ Chiffre d'affaires local	8 182 109	9 853 389	20,43%	34 760 244	39 235 636	12,88%
▪ Chiffre d'affaires à l'export	2 696 758	4 095 753	51,88%	9 443 861	12 894 980	36,54%
II- Vente (en tonnes)	1 580	2 064	30,63%	6 557	7 524	14,75%
▪ Marché local	1 154	1 406	21,84%	5 004	5 384	7,59%
▪ Marché à l'export	426	658	54,46%	1 553	2 140	37,80%
III- Production (en tonnes)	1 455	2 329	60,07%	6 657	8 007	20,28%
IV - Investissements (en dinars)	3 811 802	932 035	-75,55%	7 106 453	2 519 261	-64,55%
▪ Investissements Corporels et Incorporels	1 053 364	932 035	-11,52%	3 599 015	2 364 261	-34,31%
▪ Investissements Financiers	2 758 438	0	-100%	3 507 438	155 000	-95,58%
V- Structure de l'endettement (en dinars)				11 359 177	13 838 995	21,83%
▪ Dettes à moyen et long terme						
▪ Emprunt à moins d'un an				5 334 718	7 823 301	46,65%
▪ Banques (découvert)				6 024 459	6 015 694	-0,15%

NB : La structure de l'endettement est arrêtée annuellement

4.2. INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31/03/2007

Désignation	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2007	Variation en %	Au 31/12/06
I- Chiffre d'affaires (en dinars)	10 204 555	13 787 608	35,11%	52 130 616
▪ Chiffre d'affaires local	8 421 337	9 438 350	12,08%	39 235 636
▪ Chiffre d'affaires à l'export	1 783 218	4 349 258	143,90%	12 894 980
II- Vente (en tonnes)	1 546	1 995	29,04%	7 524
▪ Marché local	1 247	1 281	2,73%	5 384
▪ Marché à l'export	299	714	138,80%	2 140
III- Production (en tonnes)	1 800	2 250	25,00%	8 007
IV - Investissements (en dinars)	673 871	2 755 697	308,94%	2 519 261
▪ Investissements Corporels et Incorporels	518 871	265 697	-48,79%	2 364 261
▪ Investissements Financiers	155 000	2 490 000	1506,45%	155 000
V- Structure de l'endettement (en dinars)				13 838 995
▪ Dettes à moyen et long terme				
▪ Emprunt à moins d'un an				7 823 301
▪ Banques (découvert)				6 015 694

NB : La structure de l'endettement est arrêtée annuellement

4.3. CERTIFICATIONS ET ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Consciente de l'importance et de la nécessité de fabriquer des produits de qualité, la société TPR a toujours cherché à répondre aux exigences des normes internationales et européennes relatives à son domaine d'activité. Ces normes concernent le système et les produits.

4.3.1. CERTIFICATION SYSTEME

Systeme management de la qualite :

La société TPR a engagé depuis 1994 sa première démarche pour la mise en place d'un système qualité répondant aux exigences de l'ISO 9000.

- En 1997, la société TPR a été certifiée ISO 9002 version 1994 par l'AFAQ.
- En 2003, la société TPR a obtenu la certification ISO 9001 version 2000 par l'AFAQ.
- En 2006, la société TPR a renouvelé sa certification ISO 9001 version 2000 par l'AFAQ

Environnement et sécurité:

En collaboration avec le Programme de Modernisation de l'Industrie PMI (Ministère de l'Industrie et l'Union Européenne), la société TPR est en cours de mettre en place un système intégré « Environnement - Sécurité » et ce conformément aux normes ISO 14001 (pour l'environnement) et OHSAS 18001 (pour la sécurité).

Les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001 de l'entreprise sont planifiées pour le 4^{ème} trimestre 2007.

4.3.2. CERTIFICATION PRODUIT

Certification des traitements de surface (Laquage - Anodisation) : Labels ADAL

La société TPR a obtenu les Labels QUALANOD pour l'anodisation, QUALICOAT pour le laquage et celui de la gamme « QUALITE MARINE » en mai 2000.

Les audits, (deux à trois fois par an, sur visites inopinées) et le renouvellement des Labels sont suivis avec rigueur par l'Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué ADAL (France)

Certification des profilés à Rupture de Pont Thermique RPT

La société TPR a entamé la démarche de certification de sa ligne de fabrication de profilés à Rupture de Pont Thermique par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment CSTB France.

La certification de ces produits est programmée pour le 3^{ème} trimestre 2007.

4.4. PROGRAMMES DE MISE A NIVEAU

Dans le cadre d'un premier plan de mise à niveau, la société TPR a obtenu l'accord du COPIL en date du 14/02/1997. Ce programme a concerné des investissements matériels de l'ordre de 2 855 000 dinars et des investissements immatériels qui se sont élevés à 445 000 dinars. Ces investissements ont été financés à hauteur de 2 000 000 dinars par les fonds propres et de 1 300 000 dinars par des crédits à moyen terme.

Ce premier plan a été totalement réalisé et il a atteint les objectifs suivants :

- amélioration de la compétitivité globale de l'entreprise
- amélioration de la productivité globale et de la qualité du produit
- augmentation du chiffre d'affaires local et export

Le 16/06/2004, la société TPR a obtenu l'accord du COPIL pour son deuxième plan de mise à niveau qui s'insère dans le cadre d'une stratégie à long terme projetée par la société et qui porte sur un investissement global de 7 790 000 dinars (7 127 000 dinars pour les investissements matériels et 663 000 dinars pour les investissements immatériels). Le financement est réalisé totalement par fonds propres.

Ce deuxième plan, qui a débuté en 2004, a atteint un taux d'avancement de 65%. Les objectifs de ce plan de mise à niveau se détaillent comme suit :

- positionnement durable sur les marchés de l'exportation
- innovation et diversification de la gamme pour la mise au point des produits à plus haute valeur ajoutée
- accroissement des capacités d'utilisation des unités de production

- amélioration et maîtrise de la qualité par l'installation des équipements plus performants
- amélioration de la productivité globale
- accroissement du chiffre d'affaires

Les actions entreprises par étape dans le cadre de ces deux plans ont permis des changements importants dans tous les domaines de la gestion, et en particulier :

- le regroupement des différentes sections de la production sur un même site moderne et performant
- l'amélioration sensible de la productivité, qui a induit une augmentation importante du chiffre d'affaires et des résultats
- le positionnement régulier et développement des ventes à l'exportation

Un troisième plan de mise à niveau est en cours d'approbation par le COPIL. Il concerne l'installation d'une nouvelle fonderie qui constitue le point de départ de tous les processus de fabrication ainsi que la modernisation des équipements de la première ligne d'extrusion de profilés.

Ce plan porte sur un investissement global de 3 300 000 dinars (3 020 000 dinars pour les investissements matériels et 280 000 dinars pour les investissements immatériels). La totalité de ces investissements sera financée par des fonds propres.

4.5. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE

4.5.1. RISQUE LIE À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Ce risque découle de la possibilité de voir « TPR » perdre des parts de marché suite à l'implantation de nouveaux concurrents locaux. Conscient de ce risque, le management de la société a adopté une stratégie d'investissement visant une modernisation de l'outil industriel (nouvelle fonderie, investissement pour l'acquisition d'une nouvelle presse plus performante et nouvelles installations des ateliers de traitement de surface). «TPR» a également adopté une stratégie de fidélisation de ses clients en leur accordant des délais de paiement plus confortables. Ce risque est néanmoins plus élevé pour les nouveaux entrants. Ce secteur est en effet à forte intensité capitalistique, et la maîtrise et l'intégration du processus de fabrication constituent une des conditions du succès.

4.5.2. RISQUE DE BAISSSE DE LA DEMANDE

C'est un risque qui découle de la fluctuation de la demande, principalement liée à l'évolution du secteur du bâtiment (plus de 80% de la demande locale). La conjoncture économique actuelle, caractérisée par un rythme des mises en chantiers soutenu ainsi qu'une intensification des investissements directs étrangers, notamment par le biais des capitaux en provenance du moyen orient, laisse présager une accélération de la demande locale de profilés à moyen terme. De plus, l'augmentation continue de la part de marché du profilé par rapport aux produits concurrents (PVC, bois...), conforte les attentes de la société quant aux perspectives prometteuses de croissance de la demande au cours des prochaines années.

4.5.3. RISQUE CLIENT

Ce risque découle du fait de ne pas voir un client honorer ses engagements de paiement. Ce risque inhérent à toute activité de vente est faible chez «TPR», dont le compte client est particulièrement maîtrisé.

4.5.4. RISQUE TECHNOLOGIQUE

La technologie de fabrication des profilés est parfaitement maîtrisée par «TPR» qui exporte des produits finis vers des marchés exigeants. La société suit par ailleurs les évolutions technologiques ; l'acquisition de la nouvelle presse, hautement plus performante que celles des anciennes générations, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'innovation et de veille technologique. De plus, les certifications spécifiques (Qualicoat, Qualanod, Qualité Marine) obtenues constituent des indicateurs d'une bonne maîtrise du process technologique.

4.5.5. RISQUE LIE AUX FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE

« TPR » importe des matières premières et exporte des profilés. Compte tenu de l'importance des montants de ces opérations, la société est exposée à un risque de change, d'autant plus que les monnaies de règlement des achats et de facturation sont souvent différentes. Dans la conjoncture actuelle, ce risque demeure limité par la relative stabilité du dollar (monnaie de cotation de la matière première) par rapport au dinar, ainsi que par la tendance haussière de l'euro (monnaie de facturation pour l'export) par rapport au dollar.

4.6. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

4.6.1. DEPENDANCE A L'EGARD DE CLIENTS

Au niveau local, « TPR » réalise 65% de son chiffre d'affaires à travers 15 grossistes répartis sur tout le territoire. La part des quatre plus importants revendeurs dans le chiffre d'affaires de « TPR » est de 14,7 millions de dinars soit 3,7 millions de dinars par revendeur en moyenne. Afin de réduire le risque de dépendance par rapport aux clients, « TPR » a développé une stratégie de partenariat avec les revendeurs, qui bénéficient d'une exclusivité régionale pour vendre les produits de « TPR », et doivent atteindre des objectifs chiffrés en termes de ventes.

Du côté des exportations, la société privilégie les marchés européens, qui se caractérisent par une récurrence des commandes.

4.6.2. DEPENDANCE A L'EGARD DU PRIX DE LA MATIERE PREMIERE

Ce risque est inhérent au secteur de production d'aluminium, fortement dépendant des cours mondiaux de l'aluminium. La conjoncture actuelle se caractérise par une tendance haussière des cours, propulsés par une forte demande du marché chinois. Pour préserver sa marge, « TPR » répercute la hausse du prix de la matière première sur le prix de vente du produit fini pour les opérations à l'exportation. Au niveau local, la répercussion de la hausse des prix de la matière première est progressive et partielle, compte tenu

de l'élasticité de la demande par rapport au prix, et tient compte du risque de voir des produits de substitution devenir plus attractifs.

4.6.3. DEPENDANCE A L'EGARD DE BREVETS, LICENCES ET CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

La société « TPR » possède sa propre technologie et ne dépend d'aucun brevet ni licence.

La société « TPR » s'approvisionne en billettes d'aluminium principalement auprès du marché émirati. Les prix sont indexés aux cours mondiaux du London Metal Exchange (LME).

Pour ce qui est des produits accessoires aux profilés aluminium, TPR s'approvisionne auprès de sa filiale TPR TRADE ; qui importe une large gamme de produits accessoires auprès de différents fournisseurs étrangers.

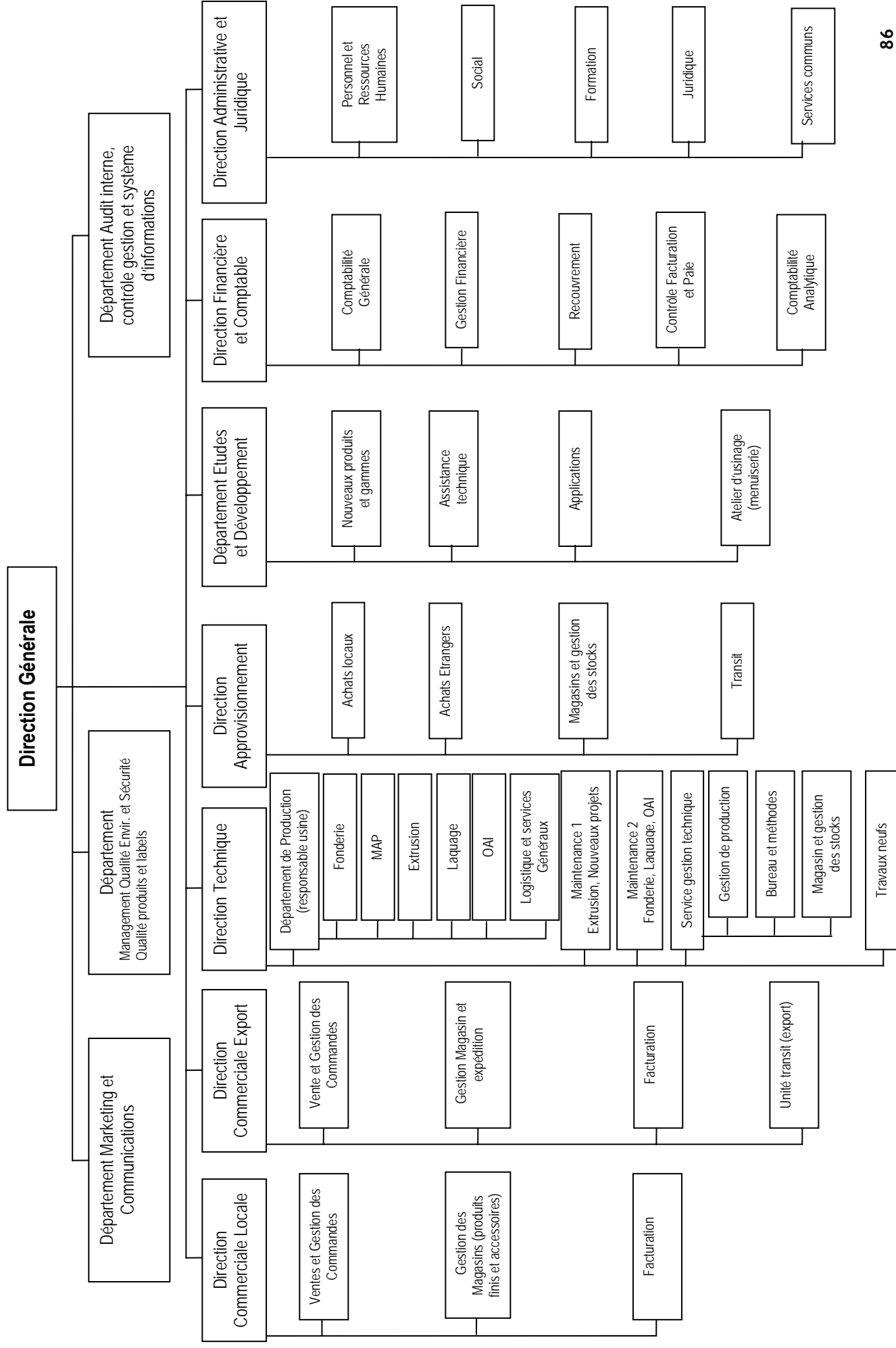
4.7. LITIGES OU ARBITRAGES EN COURS

En dehors des dossiers de contentieux inhérents à l'activité courante, « TPR » a intenté deux actions en justice pour contrefaçon et concurrence déloyale à l'encontre de deux sociétés, et ce afin de protéger ses modèles et dessins déposés à l'INNORPI.

4.8. ORGANISATION DE LA SOCIETE

4.8.1. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

Depuis sa création, la société a été gérée par un Directeur Général. L'AGE du 02/05/2007 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative aux changements du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général. L'organigramme de la société tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration du 09/04/2007 se présente comme suit :



La société dispose d'un service de contrôle de gestion. Toutefois, celui-ci n'assure pas exhaustivement les tâches et les attributions qui lui sont dédiées. Il s'occupe principalement de la centralisation des données inhérentes à la gestion, il organise actuellement les inventaires des stocks, et détermine les coûts de valorisation des différents stocks. La société a entrepris une action de renforcement de ce service pour lui permettre de s'acquitter des fonctions propres au contrôle de gestion.

Par ailleurs, la société projette la mise en place d'un département d'audit interne et de contrôle de gestion. Cette structure est prévue par l'organigramme actualisé de la société et approuvé par le Conseil d'Administration du 09/04/2007.

La mise en place et le fonctionnement de ce département se fera avec l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable.

En outre, la société s'engage, après son introduction en bourse, à respecter l'article 256 bis du code des sociétés commerciales concernant la création d'un comité permanent d'audit.

Aussi, la société possède un manuel de procédures détaillé décrivant toutes les procédures de gestion de la société :

- techniques
- commerciales
- achats
- gestion des stocks
- administratives
- financières

Ce manuel a été élaboré suite à l'obtention par TPR de la certification ISO 9002 et tient compte de toutes les normes de qualité exigées. Il est actuellement en cours d'actualisation par le cabinet d'expertise comptable chargé de la mise en place et du fonctionnement du département d'audit interne et de contrôle de gestion.

Dans le cadre de son introduction en bourse, la société TPR a confié une mission de due diligence comptable et fiscale à un cabinet indépendant (Cabinet M.S. LOUZIR) et ce dans le but de mieux apprécier ses éléments et ses postes comptables pour l'exercice clos au 31/12/2006 et d'analyser la situation fiscale afin de dégager les risques fiscaux pour les exercices non prescrits.

(cf rapport de due diligence en annexe 1)

4.8.2. SYSTEME D'INFORMATION

La société TPR, dispose d'un progiciel de gestion intégré « INTEGRALE » qui intègre les modules suivants :

- ❖ La gestion des ventes : ce module gère l'ensemble des fonctions commerciales, de l'établissement des devis et des factures proforma jusqu'à l'exploitation des statistiques de ventes et la génération automatique des écritures comptables. La facturation est traitée dans toutes ses spécificités : gestion multidevise, édition des pièces en langues étrangères, gestion des exceptions de tarification, personnalisation des éditions de pièces, suivi des encours clients et calcul des commissions des représentants.

- ❖ La gestion des achats : ce module permet à l'entreprise de suivre l'intégralité des approvisionnements, des demandes de prix à la facture. Il offre des fonctions essentielles telles que les tarifs fournisseurs particuliers, le multi conditionnement et la gestion multi fournisseur par article ou encore les réapprovisionnements automatiques. Au cœur de la gestion des ventes et des achats, la gestion des stocks inclut le suivi des stocks multi dépôt et multi fournisseur, la saisie d'inventaire ou encore les régularisations de valeur de stocks.
- ❖ Le module « Comptabilité 500 Intégrale » assure le suivi de la comptabilité auxiliaire par les fonctions de suivi des règlements, lettrage, relances multi niveau... Les éditions de comptabilité générale, auxiliaire et analytique rendent compte de l'activité en dinar, devise, quantité et montant. Elle permet le suivi de la comptabilité en historique, en brouillard ou en simulation sur deux exercices ouverts simultanément. Les périodes des exercices sont paramétrables. Elle simplifie et sécurise l'enregistrement de la comptabilité par la mémorisation de schémas comptables et d'écritures d'abonnement périodiques, par l'utilisation de libellés automatiques et de compteurs de pièces. Elle intègre une véritable base de données composée de nombreuses zones libres : montant, date, quantité, code, commentaire... stocks.

Ce progiciel permet de limiter le risque d'erreurs, la tenue à jour de la Comptabilité Générale et met à la disposition des dirigeants de la société une information fiable et actualisée.

En dehors de ce système intégré, la société exploite un logiciel de paie et a développé par ses propres moyens des modules à la demande des services utilisateurs tels que : le suivie du recouvrement, la tenue des échéanciers, le calcul des prix de revient, les tableaux de bord...

4.9. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

La société TPR accorde une attention particulière à la qualification de son personnel, à son adaptation aux postes d'affectation et, en général, à l'adéquation des postes aux profils à tous les niveaux. En 2006, le taux d'encadrement de la société a atteint 5,14%, contre 4,56% en 2005.

Il est élaboré annuellement un programme de formation prévoyant des cycles de formation au profit du personnel de l'entreprise. Ce programme est conçu annuellement à partir du plan d'ajustement des compétences provenant de l'évaluation du personnel. Un budget représentant environ 1% de la masse salariale est consacré annuellement à la formation du personnel. En 2006, le budget réservé à la formation du personnel a atteint 23.000 dinars contre 20.000 dinars en 2005 et la société a engagé des actions de formation pour une valeur de 19.062 dinars, contre 16.000 dinars en 2005.

Le Service Contrôle de Gestion est chargé par la Direction Générale de veiller à l'application de ce programme et d'établir le bilan de la formation.

Au cours des trois derniers exercices, l'effectif de la société a évolué comme suit :

	2004	2005	2006
Effectif Total			
Cadres	15	16	18
Agents de maîtrise	54	56	56
Agents d'exécution	279	279	276
Total	348	351	350
Permanents			
Cadres	9	9	9
Agents de maîtrise	26	27	27
Agents d'exécution	102	100	98
Total	137	136	134
Contractuels			
Cadres	6	7	9
Agents de maîtrise	28	29	29
Agents d'exécution	177	179	178
Total	211	215	216

4.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

4.10.1. INVESTISSEMENTS RECENTS ET EN COURS DE REALISATION

TPR a investi plus de 10 millions de dinars sur les 3 dernières années destinés à renouveler ses chaînes de thermolaquage et d'anodisation ; à l'acquisition d'une nouvelle presse plus performante et enfin à remplacer son unité de fonderie afin d'optimiser davantage le recyclage des déchets d'aluminium aussi bien dans un souci environnemental que pour des raisons de coût de production. La nouvelle fonderie d'une capacité de 12.000 tonnes/an entrera en activité au quatrième trimestre 2007. Elle remplacera la fonderie actuelle et permettra notamment de réduire les coûts de revient, d'assurer une plus grande intégration et d'améliorer la qualité du produit fini.

4.10.2. INVESTISSEMENTS FUTURS

Au courant de la période 2007 - 2011, les investissements de maintien devraient se situer à 7 millions de dinars et sont détaillés par le tableau suivant :

	2007	2008	2009	2010	2011
Investissements (en milliers de dinars)	1 000	1 500	1 500	1 500	1 500

Ces investissements concernent les immobilisations corporelles : outils de production, matériel roulant, équipements administratifs...

Au niveau des immobilisations financières, TPR étudie depuis plusieurs années l'opportunité de créer des unités de fabrication dans les marchés à fort potentiel qui sont les pays limitrophes à la Tunisie, la Libye et l'Algérie.

Les lieux d'implantation des deux sites de production ont déjà été identifiés (un terrain de 6ha à Tripoli pour le marché libyen et un terrain situé à une centaine de kilomètres d'Alger en bordure d'autoroute pour la filiale algérienne). Ces deux projets se traduiront par la création de 2 filiales de TPR chacune dédiée à son marché domestique.

L'enveloppe globale des investissements dans le capital de ces sociétés est de l'ordre de 16 millions de dinars.

	Libye	Algérie
Structure du capital :	- 50% TPR - 50% deux partenaires institutionnels Libyen	100% TPR
Montant de l'investissement :	27 millions de dinars	28 millions de dinars
Montage financier :	- 12 millions de dinars Fonds Propres - 15 millions de dinars Dette	- 10 millions de dinars Fonds Propres - 18 millions de dinars Dette
Quote-part TPR dans les fonds propres:	6 millions de dinars	10 millions de dinars
Taille actuelle du marché	6 500 tonnes/an	10 000 tonnes/an
Situation sur le marché	100% importations	Un (1) producteur local public Beaucoup d'importations
Objectifs de TPR	Plus de 40% de parts de marché (horizon 2009)	50% de parts de marché (horizon 2009)
Soit en quantités vendues	3 600 tonnes	5 000 tonnes

TPR estime pouvoir doubler ses ventes à l'horizon 2009 (première année pleine d'exploitation des filiales). Le Chiffre d'affaires cumulé sur les 3 sociétés devrait ainsi dépasser les 100 millions de dinars.

4.11. ANALYSE SWOT (STRENGTHS, WEAKNESSES, OPPORTUNITIES AND THREATS)

▪ Forces

- Production intégrée : Conception + Fonderie + Extrusion + Traitement de surface
- Outil industriel régulièrement modernisé
- Fonderie performante qui permet de réduire le coût des intrants
- La gamme TPR, déposée à l'INNORPI, constitue le standard sur le marché local
- Circuit de distribution exclusif et fidélisé
- Faible impact du démantèlement tarifaire sur les parts de marchés de TPR
- Capacité avérée à exporter vers des marchés concurrentiels et exigeants
- Capacité bénéficiaire élevée, même dans un contexte inflationniste pénalisant
- Solidité financière qui aide TPR à asseoir sa prédominance sur son marché

▪ Opportunités

- Potentiel élevé de croissance du marché local du bâtiment
- Produit qui peut encore améliorer sa part de marché comparativement aux autres produits de matériaux de substitution (bois, PVC...) notamment sur le segment économique
- Marchés limitrophes au potentiel sous exploité

▪ Faiblesses

- Exposition aux fluctuations des cours de l'aluminium
- Exposition aux fluctuations de change
- "Pricing power" limité par l'objectif de rester compétitif par rapport à des produits de substitution

▪ Menaces

- Entrée en activité prévue à court terme de concurrents sur le marché local
- Développement de produits contrefaits
- Dépréciation du dinar par rapport au US\$

CHAPITRE 5. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE TPR

5.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2006

5.1.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2006

Les immobilisations incorporelles sont détaillées comme suit :

En dinars

	Valeur brute au 31/12/05	Acquisition 2006	Cession 2006	Valeur Brute	Amortissements cumulés	VCN au 31/12/2006
Logiciels	102 872	21 004		123 876	93 272	30 604
Concession de Marque	2 540	8 047		10 587	3 646	6 940
Fonds de commerce	180 000			180 000	17 500	162 500
Total	285 412	29 050		314 462	114 418	200 044

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les taux suivants :

	Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciels	33%	Linéaire
Concession de Marque	33%	Linéaire
Fonds de commerce	5%	Linéaire

5.1.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2006

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2006 à 29.305.592 contre 27.037.813 en 2005 et se détaille comme suit :

LIBELLES	En dinars							V.C.N	
	VB au 31/12/2005	Acquisition 2006	Cession 2006	VB au 31/12/2006	Amortissements antérieurs au 31/12/2005	DOTATION 2006	Amort. des immobilisations cédées		Amortissement cumulé au 31/12/2006
AAI DIVERS	358 007	27 150		385 158	322 318	9 938		332 255	52 902
AAI CONSTRUCTION	25 680	2 350		28 030	10 371	1 284		11 655	16 376
AAI MAT INDUSTRIEL	357 917	36 470		394 387	240 897	58 213		299 110	95 277
CONSTRUCTIONS	3 596 777	172 038		3 768 815	1 374 689	132 101		1 506 791	2 262 024
IMMOB EN COURS	2 253 397	1 127 008		3 380 405					3 380 405
MATERIEL DE BUREAU	336 792	14 794		351 586	253 464	16 739		270 203	81 383
MATERIEL DE TRANSPORT	962 409	96 600	67 432	991 577	731 431	76 561	67 432	740 560	251 017
MATERIEL ENGINE DE LEVAGE	259 517	25 000		284 517	235 017	9 467		244 483	40 033
MATERIEL IND OAI	794 695	14 595		809 290	711 497	81 592		793 089	16 201
MATERIEL IND PRESSE 3	1 146 546	22 349		1 168 896	780 378	99 451		879 830	289 066
MATERIEL IND STATION LAUAGE	943 596	49 925		993 521	278 937	176 024		454 962	538 559
MATERIEL INDUSTRIEL	9 868 552	332 744		10 201 295	8 961 346	355 569		9 316 915	884 380
MATERIEL INFORMATIQUE	508 784	86 012		594 797	475 002	38 014		513 016	81 781
MATERIEL IND PRESSE 4	4 738 685	322 745		5 061 430	463 215	486 566		949 782	4 111 649
OUTILLAGE INDUSTRIEL	86 656	5 430		92 086	51 832	10 015		61 847	30 240
TERRAIN	799 803			799 803					799 803
Total immobilisations corporelles	27 037 813	2 335 210	67 432	29 305 592	14 890 393	1 551 536	67 432	16 374 497	12 931 095

Les immobilisations corporelles sont amorties aux taux admis fiscalement.

¹ Cette acquisition a été comptabilisée sans distinguer la part du terrain de celle de la construction. La société TPR s'engage à décomposer l'ensemble immobilier acquis au prorata des justes valeurs de chaque composante (terrain et construction) en 2007

5.1.1.3. TERRAINS

L'usage et la superficie des terrains sont détaillés comme suit :

				En dinars
	Date d'acquisition	Superficie	Affectation	Valeur Comptable Nette
Terrain usine Mégrine	03/11/1977	11 000 m ²	Usine Mégrine	33 258
Terrain usine Mégrine	22/04/1999	1 859 m ²	Usine Mégrine	87 158
Terrain usine Mégrine	29/12/1993	7 950 m ²	Usine Mégrine	217 057
Terrain Saint Gobain	28/12/1993	21 961 m ²	Usine Saint Gobain	415 596
Terrain KILIBIA (Terrain agricole) à Haouaria	03/07/1991	30 000 m ²	Hors exploitation	30 000
Terrain Bizerte	22/02/1982	8 000 m ²	Hors exploitation	16 734
Total				799 803

5.1.1.4. CONSTRUCTIONS

L'affectation des constructions est détaillée comme suit :

			En dinars
	Affectation		VCN au 31/12/06
Construction usine Mégrine	Usine Mégrine		91 451
Construction usine Mégrine	Usine Mégrine		8 898
Construction usine Saint Gobain	Usine Saint Gobain		1 057 510
Construction du nouveau siège à l'usine Mégrine	Usine Mégrine		710 905
BLOC SOCIAL	Usine Mégrine		203 414
Construction Sfax	Hors exploitation		171 465
Appartement .Rue de la commission	Hors exploitation		18 381
Total			2 262 024

5.1.1.5. CONSTRUCTIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER

La société dispose d'un ensemble immobilier constitué par deux appartements sis à Tunis rue Jean-Jaurès, financé par leasing pour un montant de 252 000 dinars et ce pour une durée de sept ans.

5.1.1.6. IMMOBILISATIONS EN COURS

						En dinars
	Valeur brute au 31/12/05	Acquisition 2006	Cessions 2006	Valeur Brute	Amortissements cumulés	VCN
Station Fonderie	2 253 397	958 014		3 211 412		3 211 411
Magasin Vertical		168 993		168 993		168 993
Total	2 253 397	1 127 008		3 380 405		3 380 405

5.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2006

Les immobilisations financières se détaillent, au 31/12/2006 et au 31/12/2005, comme suit :

En dinars

	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
Titres de participations	3 548 115	6 072 942	(2 524 827)
Versements non effectués	(358 235)	(250 000)	(108 235)
Prêts au personnel	181 006	201 370	(20 364)
Cautionnements	59 048	44 048	15 000
Total des immobilisations financières	3 429 934	6 068 360	(2 638 426)
Provisions des immobilisations financières	(401 081)	(423 317)	22 236
Total des immobilisations financières nettes	3 028 853	5 645 043	(2 616 190)

Les provisions sur immobilisations financières au 31/12/2006 se détaillent comme suit :

En dinars

	Variation
Provisions sur titres de participations	357 033
Provision sur dépôt et cautionnement	44 048
Total des provisions sur immobilisations financières	401 081

Au 31 décembre 2006, les titres en portefeuille de TPR se présentent comme suit :

En dinars

Désignation	Nombre d'actions au 31/12/2005	Valeur d'origine en 2005	Nombre d'actions au 31/12/2006	Participation au cours de l'exercice 2006	Cession 2006	Perte de participations	Reclassement au niveau des placements	Valeur Brute 2006	Versement non effectué	Provisions cumulées	Reprises sur provisions
SOTUPILE	22 939	249 840	22 939					249 840		248 850	
SAMEF	2 000	20 000	2 000					20 000		20 000	
SONODEC	1 990	19 900				(19 900)				19 900	(19 900)
TECI	80 ¹	4 000	80					4 000		4 000	
GIC	377	37 700	377					37 700		37 700	
BNS	1 000	10 000	1 000					10 000			
STB	603	16 429	603					16 429		13 414	
BS	262	5 595	262					5 595		3 629	
LLOYD	208 262	1 443 051	208 262					1 443 051			
SICAM	25 000	2 500 000	25 000		(2 500 000)						
TNO	325	32 500	325					32 500		6 776	(2 336)
Sicav	1 595	159 928				-159 928		0			
CLINIQUE DE LA NUTRITION	10 000	1 000 000	*10 000					1 000 000	(250 000)		
INOV	250	25 000	*250					25 000		25 000	
TEE	500	50 000	*500					50 000			
TPR TRADE	4 990	499 000	*4 990					499 000			
STE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALU (Libye)				155 000				155 000	(108 235)		
TOTAL		6 072 943		155 000	(2 500 000)	(19 900)	(159 928)	3 548 115	(358 235)	379 269	(22 236)

* Les notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes ne font pas état du nombre de ces titres.

¹ Le nombre d'actions TECI détenu par TPR au 31/12/2005 et au 31/12/2006 est de 80 actions. Au niveau des notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes, le nombre d'actions détenu par TPR est de 40.

² Les notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes font état d'un nombre de parts sociales de 49.900.

³ Le total des versements non effectués figure au niveau des notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes pour un montant de 358.735 dinars.

⁴ Le montant des provisions cumulées au 31/12/2006 figure dans les notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes pour un montant de 343.416.

⁵ Le total des reprises sur provisions figurant aux notes aux états financiers joints au rapport du commissaire aux comptes fait état d'un total de 19.900 dinars.

Règles de classification et méthodes d'évaluation des immobilisations financières

□ Les "immobilisations financières" comprennent :

- Les titres de participations
- Les placements, autres que les titres de participation, que l'entreprise n'a pas l'intention ou la possibilité de revendre dans un avenir prévisible
- Les prêts non courants, c'est-à-dire des fonds versés à des tiers en vertu de dispositions contractuelles par lesquelles l'entreprise s'engage à transmettre à des personnes physiques ou morales l'usage de moyens de paiement pendant un certain temps
- Les créances assimilables à des prêts (notamment les dépôts et les cautionnements)

□ Définition d'un placement à long terme :

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

□ Evaluation des placements à l'inventaire

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme.

La valeur des placements à long terme est déterminée séparément pour chaque catégorie de titres de même nature. Une moins-value dégagée sur une catégorie ne peut pas être compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

5.1.3. ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES AU 30/06/2007

5.1.3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Cession d'immobilisation réalisées au cours du 1^{er} semestre 2007

Cession d'une presse totalement amortie pour un montant de 1.053.120 dinars.

Acquisition d'immobilisations réalisée au cours du 1^{er} semestre 2007

Opération	Valeur (en dinars)
Total Immobilisations corporelles	1 664 249
Matériels industriels	135 400
Outillage industriel	2 658
Matériel industriel station laquage	86 140
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 001
Section Presse	512 000
Matériel de bureau	6 781
Matériel informatique	8 297
Station fonderie en cours Saint-Gobain	369 446
Magasin vertical en cours Saint-Gobain	507 527
Station OAI	35 000
Immobilisations incorporelles	0

5.1.3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Investissements financiers

Opération	Valeur (en dinars)
Participation GENERAL LIFT	120 000
Libération du 4/4 « clinique la nutrition »	250 000
Participation CFI SICAR	990 000
Total	1 360 000

❑ **Placements financiers**

Opération	Valeur (en dinars)
Placement en fonds gérés CFI SICAR	1 500 000

❑ **Cession des immobilisations financières au coût d'acquisition initial.**

Participation	Prix de cession (en dinars)
SOTUPILE	249 840
SAMEF	20 000
LLOYD	1 443 051
CLINIQUE DE NUTRITION	1 000 000
TEE	50 000
TNO	32 500

5.2. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

5.2.1. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE

5.2.1.1. BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

En dinars

ACTIFS	Note	2006	2005	2004
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		314 462	285 412	75 629
AMORTISSEMENTS		114 418	86 458	64 624
VALEUR NETTE	B1	200 044	198 954	11 005
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		29 305 592	27 037 813	23 648 581
AMORTISSEMENTS		16 374 496	14 890 393	13 407 472
VALEUR NETTE	B2	12 931 095	12 147 420	10 241 109
IMMOBILISATIONS FINANCIERES ¹		3 429 934	6 068 360	2 886 919
PROVISIONS		401 081	423 317	342 431
VALEUR NETTE	B3	3 028 853	5 645 043	2 544 488
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		16 159 993	17 991 417	12 796 602
AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET CHARGES REPORTEES				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		16 159 993	17 991 417	12 796 602
ACTIFS COURANTS				
STOCKS		19 610 191	11 994 447	8 057 706
PROVISIONS		202 711	202 711	202 711
VALEUR NETTE	B4	19 407 481	11 791 737	7 854 996
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		15 429 398	11 995 723	10 511 438
PROVISIONS		4 086 824	3 915 688	4 041 593
VALEUR NETTE	B5	11 342 574	8 080 035	6 469 846
COMPTES DE REGULATION ET AUTRES ACTIFS COURANTS		5 122 223	4 297 569	5 145 809
PROVISION SUR COMPTES D'ACTIFS		582 671	418 599	
VALEUR NETTE	B6	4 539 552	3 878 970	5 145 809
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS ²	B7	3 677 302	4 900 000	4 150 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	B8	4 539 171	5 510 998	3 609 095
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		43 506 079	34 161 740	27 229 745
TOTAL DES ACTIFS		59 666 072	52 153 157	40 026 348

¹ Les titres « Axis Trésorerie Sicav » devraient être reclassées en « Placements et autres actifs financiers » pour un montant de 159 928 pour l'exercice 2005 et 151 490 dinars pour l'exercice 2004.

² Au 31/12/2006, la rubrique « Billet de Trésorerie » a été présentée déduction faite des billets de trésorerie passifs pour un montant de 1 300 000 dinars.

BILANS (suite)

En dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2006	2005	2004
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL		24 000 000	20 000 000	16 650 000
RESERVES		2 709 300	2 374 300	2 339 838
AUTRES CAPITAUX PROPRES		939 031	1 132 721	373 153
RESULTATS REPORTES		30 122	1 569 889	516 281
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		27 678 453	25 076 911	19 879 272
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT INVESTISSEMENT		9 684 202	9 195 233	10 062 071
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	B9	37 362 655	34 272 143	29 941 343
PASSIFS				
EMPRUNTS				
PASSIFS NON COURANTS				
PROVISIONS POUR RISQUES	B10	400 000	700 000	502 150
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		400 000	700 000	502 150
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	B11	8 455 187	6 075 653	5 174 794
AUTRES PASSIFS COURANTS	B12	909 236	546 184	753 864
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B13	12 538 995	10 559 177	3 654 197
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 903 417	17 181 014	9 582 855
TOTAL DES PASSIFS		22 303 417	17 881 014	10 085 005
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		59 666 072	52 153 157	40 026 348

5.2.1.2. ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

En dinars

	Note	2006	2005	2004
PRODUIT D'EXPLOITATION				
REVENUS	R1	52 130 616	44 204 106	40 111 124
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	265 423	244 517	1 140 553 ¹
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		52 396 038	44 448 623	41 251 677
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS PRO.FINA ET DES ENCOURS		-2 581 633	-985 512	-445 840
ACHATS DE MARCHANDISES/CONSOMMES	R3	29 217 333	20 871 815	16 527 115
ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	R4	5 955 891	5 205 606	5 176 074
CHARGES DE PERSONNEL	R5	2 881 431	2 791 387	2 608 322
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	R6	1 579 496	1 504 755	934 966
DOTATION AUX PROVISIONS	R6	12 972	224 683	336 984
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	3 104 857	3 364 554	3 289 205
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS		40 170 347	32 977 289	28 426 825
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 225 692	11 471 334	12 824 852
CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	-1 186 036	-874 663	-793 029 ²
PRODUITS DES PLACEMENTS	R9	330 847	296 735	633 578 ³
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	117 704	213 182	422 458
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	-452 463	-502 369	-1 123 974
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		11 035 744	10 604 219	11 963 885
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		1 351 542	1 408 987	1 901 814
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		9 684 202	9 195 233	10 062 071
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT INVESTISSEMENT		9 684 202	9 195 233	10 062 071
PROVISION POUR INVESTISSEMENT		1 000 000	2 046 500	2 963 452
RESULTAT NET AFFECTABLE		8 684 202	7 148 733	7 098 619

¹ Au 31/12/2004, les Autres produits d'exploitation comprennent une reprise sur provision pour un montant de 1 109 461 dinars.

² Les charges financières nettes de l'exercice 2004 retraitées en proforma dégagent un solde de -335 135 dinars.

³ Les Produits des placements de l'exercice 2004 retraités en proforma dégagent un solde de 175 684 dinars.

5.2.1.3. ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE

En dinars

	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net	9 684 202	9 195 233	7 098 619 ¹
Ajustement pour			
- Amortissements et provisions	1 525 036 ²	1 729 438 ²	4 235 402
- Reprises sur provisions			-1 109 461
- Variation des :			
- Stocks	-7 615 744	-3 936 741	-1 583 400
- Créances clients	-3 433 674	-1 484 285	4 624 835
- Autres actifs	-824 654	1 247 518	-308 155
- Fournisseurs et autres dettes	2 742 585	693 179	-3 308 511
Autres ajustements			
- Résorption subvention d'investissement	-193 691	-198 885	
- Plus ou moins values de cession	-13 100	-95 260	810 722
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	1 870 960	7 150 196	10 460 050
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 296 829	-3 723 755	-3 891 219
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 100	220 000	
Encaissement provenant des subventions sur équipements		958 453	
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-61 765	-3 257 438	-1 773 702
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2 520 364	23 466	12 309 500
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	174 870	-5 779 274	6 644 579
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions	-6 400 000	-5 624 000	-15 209 355
Encaissement provenant des emprunts	13 430 000	10 438 393	1 000 000
Décaissement pour remboursement d'emprunts	-11 438 893	-8 394 504	-2 410 790
Encaissement provenant des placements	30 000 000	24 250 000	2 167 250
Décaissement pour acquisition de placements	-28 600 000	-25 000 000	
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-3 008 893	-4 330 110	-14 452 895
Incidence positive de variation de change sur la liquidité et équivalent de liquidité			75 806
Incidence négative de variation de change sur la liquidité et équivalent de liquidité			-138 859
Variation de trésorerie	-963 063	-2 959 188	2 588 682
Trésorerie de début de l'exercice	-513 460	2 445 727	-142 955
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-1 476 523	-513 460	2 445 727

¹ Le résultat net de l'exercice 2004 s'élève à 10 062 071 dinars. La différence par rapport à 7 098 619 dinars, soit 2 963 452 dinars s'explique par la réserve pour réinvestissement exonéré figurant parmi les amortissements et provisions. Par conséquent, les amortissements et provisions auraient dus s'élever à 1 271 950 dinars.

² Les dotations aux amortissements pour les exercices 2005 et 2006 sont présentées nettes des reprises sur provision, contrairement à l'exercice 2004.

5.2.1.4. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » est une société anonyme au capital de 24 000 000 dinars.

Son capital est détenu à concurrence 58,552% par la société CFI le reste est détenu principalement par la famille BAYAHI.

Elle a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

II. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation.
- Convention du coût historique.
- Convention de la périodicité.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

IV UNITÉ MONÉTAIRE

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en dinars tunisiens.

V EXERCICE SOCIAL

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2006 couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006.

VI PRINCIPES & METHODES COMPTABLES ADOPTÉS

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération. Toutes les immobilisations sont amorties

linéairement à l'exclusion du matériel industriel et matériel informatique qui sont amortis selon le mode dégressif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que les titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- Les billettes locales produites par la TPR ainsi que les produits finis et semi finis sont valorisés au coût moyen de production calculé à la fin de l'exercice

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération

Au 31 décembre 2006, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique « capitaux propres » comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 31 décembre 2006, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinars tunisiens dinars.

NOTES SUR LE BILAN

B.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2006 à 314.462 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CONCESSION DE MARQUE	10 587	2 540	8 047
LOGICIEL	123 876	102 872	21 004
ACHAT FONDS COMMERCE	180 000	180 000	-
Total des immobilisations incorporelles	314 462	285 412	29 050
AMORT IMMOB INCORPORELLES	(114 418)	(86 458)	(27 960)
Total des immobilisations incorporelles nettes	200 044	198 954	1 090

B.2 Immobilisations corporelles

LIBELLES	VO au 31/12/2005	Acquisition 2006	Cession 2006	VO au 31/12/2006	Amortissements antérieurs au 31/12/2005	DOTATION 2006	Amort. des immobilisations cédées	Amortissement cumulé au 31/12/2006	V.C.N
AAI DIVERS	358 007	27 150		385 158	322 318	9 938		332 255	52 902
AAI CONSTRUCTION	25 680	2 350		28 030	10 371	1 284		11 655	16 376
AAI MAT INDUSTRIEL	357 917	36 470		394 387	240 897	58 213		299 110	95 277
CONSTRUCTIONS	3 596 777	172 038		3 768 815	1 374 689	132 101		1 506 791	2 262 024
IMMOB EN COURS	2 253 397	1 127 008		3 380 405					3 380 405
MATERIEL DE BUREAU	336 792	14 794		351 586	253 464	16 739		270 203	81 383
MATERIEL DE TRANSPORT	962 409	96 600	67 432	991 577	731 431	76 561	67 432	740 560	251 017
MATERIEL ENGIN DE LEVAGE	259 517	25 000		284 517	235 017	9 467		244 483	40 033
MATERIEL IND OAI	794 695	14 595		809 290	711 497	81 592		793 089	16 201
MATERIEL IND PRESSE 3	1 146 546	22 349		1 168 896	780 378	99 451		879 830	289 066
MATERIEL IND STATION LAQUAGE	943 596	49 925		993 521	278 937	176 024		454 962	538 559
MATERIEL INDUSTRIEL	9 868 552	332 744		10 201 295	8 961 346	355 569		9 316 915	884 380
MATERIEL INFORMATIQUE	508 784	86 012		594 797	475 002	38 014		513 016	81 781
MATERIEL IND PRESSE 4	4 738 685	322 745		5 061 430	463 215	486 566		949 782	4 111 649
OUTILLAGE INDUSTRIEL	86 656	5 430		92 086	51 832	10 015		61 847	30 240
TERRAIN	799 803			799 803					799 803
Total immobilisations corporelles	27 037 813	2 335 210	67 432	29 305 592	14 890 393	1 551 536	67 432	16 374 497	12 931 095

B.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent, au 31/12/2006 et au 31/12/2005, comme suit :

	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
Titres de participations	3 548 115	6 072 942	(2 524 827)
Versements non effectués	(358 235)	(250 000)	(108 235)
Prêts au personnel	181 006	201 370	(20 364)
Cautionnements	59 048	44 048	15 000
Total des immobilisations financières	3 429 934	6 068 360	(2 638 426)
Provisions des immobilisations financières	(401 081)	(423 317)	22 236
Total des immobilisations financières nettes	3 028 853	5 645 043	(2 616 190)

En dinars

Les titres en portefeuille au 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

En dinars

Désignation	Nombre d'actions au 31/12/2005	Valeur d'origine en 2005	Nombre d'actions au 31/12/2006	Participation au cours de l'exercice 2006	Cession 2006	Perte de participations	Reclassement au niveau des placements	Valeur Brute 2006	Versement non effectué	Provisions cumulées	Reprises sur provisions
SOTUPILE	22 939	249 840	22 939					249 840		248 850	
SAMEF	2 000	20 000	2 000					20 000		20 000	
SONODEC	1 990	19 900				(19 900)				19 900	(19 900)
TECI	40	4 000	40					4 000			
GIC	377	37 700	377					37 700		37 700	
BNS	1 000	10 000	1 000					10 000			
STB	603	16 429	603					16 429		13 415	
BS	262	5 595	262					5 595		3 551	
LLOYD	208 262	1 443 051	208 262					1 443 051			
SICAM	25 000	2 500 000	25 000		(2 500 000)						
TNO	325	32 500	325					32 500			
Sicav	1 595	159 928						0			
CLINIQUE DE NUTRITION	10 000	1 000 000						1 000 000	(250 000)		
INOV	250	25 000						25 000			
TEE	500	50 000						50 000			
TPR TRADE	49 900	499 000						499 000			
STE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALU (Libye)			1 320	155 000				155 000	(108 735)		
TOTAL	325 043	6 072 943	262 128	155 000 (2 500 000)	(199 000)	(159 928)	3 548 115	(358 735)	343 416	(19 900)	(19 900)

B.4 Stocks

Les stocks s'élèvent, en brut, au 31/12/2006 à 19 610 191 DT contre 11 994 447 DT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
MATIERES PREMIERES	9 650 194	7 217 851	2 432 343
STOCK FILIERES	672 303		672 303
STOCKS TRANSIT	1 929 464		1 929 464
PRODUITS EN COURS	1 949 002	852 266	1 096 736
PRODUITS FINIS	5 409 227	3 924 330	1 484 897
Total des stocks	19 610 191	11 994 447	7 615 744
PROV POUR DEP DES STOCKS	(202 711)	(202 711)	
Total stock net des provisions	19 407 481	11 791 737	7 615 744

B.5 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31/12/2006, un solde brut de 15 429 398 DT provisionné à hauteur de 4 086 824 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CLIENTS LOCAUX	1 230 414	3 951 562	-2 721 148
CLTS-RET.DE GARANTIES	866	866	
CLIENTS_EFFETS A RECEVOIR	5 558 667	2 044 321	3 514 346
CLIENTS ETRANG _ EFFETS A RECEV.	93 250	105 484	-12 235
CLIENTS ETRANGERS	5 528 847	3 109 107	2 419 740
CLIENTS DOUTEUX LOCAUX	1 185 634	1 082 246	103 388
CLTS DOUTEUX ETRANGERS	765 086	635 503	129 583
CLIENTS LOCAUX DOUT.CONTENTIEUX	172 112	172 112	
CLIENTS ETRANGERS DOUT.CONTENTIE	894 523	894 523	
TOTAL DES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15 429 398	11 995 723	3 433 674
P.P.D.C DES CLIENTS ETRG GLOBAL	-619 771	-490 188	-129 583
P.P.DEP DES CLIENTS LOCAUX GLOBAL	-480 809	-439 255	-41 553
P.P.DEP.DES CLTS.DOUT.ETRANGERS	-635 503	-635 503	
P.P.DEP.CLTS.DOUTEUX.LOCAUX	-1 082 246	-1 082 246	
P.P.DEP.CLTS.ETRAN.DOUT.CONTENT	-894 523	-894 523	
P.P.DEP.CLTS.LOC.DOUT.CONTENTIEU	-172 112	-172 112	
P.P.DEP.CLTS RETENUE DE GARANTIE	-866	-866	
PROVISION POU DEPR/CH ET EFFETS	-200 995	-200 995	
Total des provisions pou créances douteuses	-4 086 824	-3 915 688	-171 136
Total clients nets des provisions pou créances douteuses	11 342 574	8 080 035	3 223 339

La variation des provisions est expliquée par :

Une reprise sur clients locaux de 61 834 DT

Une provision sur clients locaux de 103 388 DT

Une provision sur clients étrangers de 129 583 DT

B.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
FRS AVC ET ACOMP VERSES	2 188 363	576 278	1 612 085
PERSONNELS	140 516	104 715	35 801
ETAT IMPÔT ET TAXES	896 294	466 013	430 281
SOCIETES DU GROUPE (1)	1 449 369	2 740 615	(1 291 245)
PRODUITS A RECEVOIR	46 353	22 833	23 520
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	57 343	43 131	14 213
DEBITEURS DIVERS	335 748	335 748	-
AUTRES ACTIFS COURANTS	8 236	8 236	-
Total des autres actifs courants	5 122 223	4 297 569	824 654
Total des provisions des AAC (2)	(582 671)	(418 599)	(164 072)
Total actifs courants nets des provisions	4 539 552	3 878 970	660 582

(1)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
SEDAN	2 832	3 540	(708)
SORIEB	13 488	13 488	
SOTAL	221 330	212 940	8 390
CETRAM	71 678	67 131	4 547
SICAM INTERNATIONAL	13 978	13 978	
SICAM	27 895	27 895	
SOTEMAIL		3 252	(3 252)
STAMINOX	389 080	83 219	305 861
INDINVEST	450 404	588 619	(138 215)
SPEIA		1 337 337 ¹	(1 337 337)
STE MONTFLEURY	11 218	178 359	(167 141)
GIAN	71 889	70 733	1 156
AGRONORD	16 240	13 770	2 470
G.S.B	2 114	2 114	
TUNISIE NAUTIQUE ORGANISATION	48 648	48 645	3
TUNIS PARK SERVICE	91 754	44 787	46 967
CFI	3 679	24 787	(21 108)
INOV	7 297	5 662	1 635
STE TUNISIA ENERGY ENVIRONNEMENT	253	253	
STE GENERAL LIFT	180	30	150
TRADECO	74	74	
TEC SOL	5 247		5 247
ISICOM	90		90
Total créances groupe	1 449 369²	2 740 615	- 1 291 245

¹ Au 31/12/2006, la créance de la société TPR envers SPEIA a été reclassée parmi les autres actifs courants (Fournisseurs avancés et acomptes versés). Son solde au 31/12/2006, s'élève à 1.629.650 dinars.

² Conformément au PV du Conseil d'Administration du 09/04/2007, il a été décidé de céder une partie de ces créances à leur valeur comptable nette avant fin juin 2007. Cf page 121.

(2)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
PROVISION SUR FOURNISSEURS DEBITEUR	226 615	69 971	156 644
PROVISION SUR PRÊTS AU PERSONNEL	356 056	348 628	7 428
Total	582 671	418 599	164 072

B.7 Placements et autres actifs financiers

Les placements sont détaillés comme suit au 31/12/2006

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
BONS DU TRESOR	350 000	450 000	(100 000)
BILLETTS DE TRESORERIE	3 150 000	4 450 000	(1 300 000)
AUTRES PLACEMENTS	177 302		177 302
Total	3 677 302	4 900 000	(1 222 698)

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2006 un solde de 4.539.171 DT contre un solde de 5.510.998 DT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CHEQUES A ENCAISSER	2 579 319	2 624 702	(45 383)
EFFET A ENCAISSER	1 047 299	1 009 479	37 820
BANQUE	908 177	1 875 339	(967 161)
CAISSE	4 376	1 480	2 897
Total	4 539 171	5 510 998	(971 828)

B.9 Capitaux propres

Les actionnaires de la société ont décidé dans leur assemblée générale extraordinaire en date du 31 Mai 2006 l'augmentation du capital d'une somme de quatre millions de dinars (4.000.000 DT) pour le porter de 20.000.000 DT (au 31 décembre 2005) 24 000 000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement pour 2 046 500 DT et par incorporation du résultat reporté pour 1.953.500 DT.

Le tableau suivant retrace le mouvement des capitaux propres au cours de l'exercice 2006:

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'invest	Sub inscrite résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Réserve spéciale de réinvestissement	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2005	20 000 000	1 665 000	709 300	1 569 889	1 630 468	(497 747)	9 195 233			34 272 143
Affectation des résultats 2005		335 000		413 733			(9 195 233)	6 400 000	2 046 500	0
Distribution de dividende								(6 400 000)		(6 400 000)
Amortissement de la subvention						(193 691)				(193 691)
Réduction du capital										0
Augmentation du capital	4 000 000			(1 953 500)					(2 046 500)	0
Résultat de l'exercice 2006							9 684 202			9 684 202
Solde au 31/12/2006	24 000 000	2 000 000	709 300	30 122	1 630 468	(691 438)	9 684 202	0	0	37 362 655

B.10 Passifs non courant

Ce compte englobe les provisions pour risques et charges pour un montant de 400 000 DT au 31/12/2006.

B.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés représentent un solde de 8 455 187 DT au 31/12/2006 contre 6 075 653 DT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	973 099	933 852	39 247
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	1 848 186	1 440 969	407 216
FOURNISSEURS ETRANGERS	3 538 024	3 549 707	(11 683)
FOUR FACTURES NON PARVENUE	2 095 878	151 125	1 944 754
Total	8 455 187	6 075 653	2 379 534

La variation est expliquée essentiellement par la comptabilisation du stock en transit non encore parvenu au 31/12/2006 et ce pour un montant de 1 929 464 DT.

B.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2006 et au 31/12/2005 comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CLIENT AVANCE ET ACOMPTE	19 600	52 269	(32 669)
PERSONNEL	80 614	96 580	(15 966)
ETAT IMPÔT ET TAXES	281 907	130 368	151 539
SOCIETE GROUPE TNT	3 173	4 779	(1 606)
CNSS	167 172	158 299	8 872
ASSURANCE LLOYD	115 419	103 017	12 402
CHARGES À PAYER	51 835	871	50 964
CREDITEURS DIVERS	121 586		121 586
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	67 929		67 929
Total des autres passifs courants	909 235	546 184	363 051

Le solde créditeur divers correspond à l'acquisition d'un terrain en 2006 non encore réglé.

Les produits constatés d'avance correspondent à des intérêts encaissés au cours de cet exercice sur des effets à recevoir sur le client « CAS » dont l'échéance est postérieure à 2006.

B.13 Concours bancaire et autres passifs financiers

Les concours bancaires présentent au 31/12/2006 un solde de 12 538 995 DT contre un solde de 10 559 177 DT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
FINANCEMENT DES STOCKS AB	250 000	250 000	-
CREDIT C. TERME B.T.E.I	1 866 667	2 478 406	(611 739)
CREDIT C. TERME BNA	1 000 000	1 530 000	(530 000)
CREDIT C. TERME B.T.L	2 333 333	0	2 333 333
MOBILISATION DE CREANCE N/ETR	1 050 486	245 000	805 486
INTERETS COURUS	22 814	31 312	(8 499)
BANQUE	6 015 694	6 024 459	(8 765)
Total	12 538 995	10 559 177	1 979 818

NOTE SUR L'ETAT DE RESULTAT

R 1. Revenus

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 52 130 616 DT contre 44 204 106 DT au cours de l'exercice 2005.

Les revenus de l'exercice se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
VENTES LOCALES	41 726 699	35 386 263	6 340 436
VENTE EXPORTS	12 894 980	9 443 861	3 451 119
VENTES EN SUSPENSION	488 115	704 721	(216 606)
R R R ACCORDES PAR L'ENTREPRISE	(2 979 179)	(1 330 740)	(1 648 439)
Total revenus	52 130 616	44 204 106	7 926 510

R.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31/12/06 à 265 423 DT contre 244 517 DT au 31/12/2005 détaillés comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES (Loyer°)	71 732	45 632	26 100
RESORPTION SUBVENTION	193 691	198 885	- 5 194
Total	265 423	244 517	20 905

R.3 Achats de marchandises

Les Achats de marchandises se détaillent au 31/12/2006 et au 31/12/2005 comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
ACHATS BILLETES	29 263 053	19 013 762	10 249 291
ACHATS DECHETS	1 062 160	948 238	113 922
VARIATION DE STOCK	(5 034 111)	(2 951 229)	(2 082 881)
ACHATS ACCESSOIRES	3 941 688	3 877 229	64 459
RRR OBTENUS	(15 457)	(16 184)	727
Total	29 217 333	20 871 815	8 345 518

R.4 Achats d'approvisionnement consommés

L'achat d'approvisionnements consommés est détaillé est comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
PRODUITS CHIMIQUES	1 942 063	1 739 672	202 391
CARBURANTS et LUBRIFIANTS	220 010	151 269	68 740
PRODUITS D' ENTRETIEN	70 271	79 357	(9 086)
MATIERES CONSOMMABLES	413 639	451 608	(37 969)
FOURNITURES ELECTRIQUES	265 011	324 103	(59 092)
PIECES DE RECHANGES	458 559	190 373	268 186
ELECTRICITE ET EAUX	1 129 908	981 143	148 765
AUTRES CONSOMMABLES	574 628	476 811	97 816
ACHATS FILIERES	881 802	811 269	70 533
Total	5 955 891	5 205 606	750 285

R.5 Charges de personnel

Les charges de personnel présentent au 31/12/2006 un solde de 2 881 431 DT contre un solde de 2 791 387 DT au 31/12/2005 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CHARGES SOCIALES	2 397 645	2 331 698	65 947
COTISATION DE SEC. SOC. /SALAIRES	381 482	377 466	4 016
COTISATION ASSURANCE GROUPE	102 304	82 223	20 081
Total	2 881 431	2 791 387	90 044

R.6 Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
DOTATIONS AUX AMOR DES IMMOB.	1 579 496	1 504 755	74 741
DOT PROV POUR DEP ACTIFS COUR	164 072	174 038	(9 966)
DOTATIONS AMOR DES IMMOB FIN.	0	79 878	(79 878)
DOTATION PROV RISQUE&CHARGE	0	230 000	(230 000)
DOT AUX PROV POUR CLTS	232 971	118 773	114 198
REPRISES SUR PROVISIONS (1)	(384 071)	(378 007)	(6 064)
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	1 592 468	1 729 437	(136 969)

(1) Il s'agit de reprise sur provision :

- Reprise sur provision des créances douteuses réglées en 2006 pour 61 835 DT
- Reprise sur provision pour risque fiscal suite au résultat de la vérification approfondie pour 300 000 DT.
- Reprise sur provision sur titre de 22 236 DT

R.7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
LOYER	88 676	130 742	(42 067)
ENTRETIEN ET REPARATION	186 363	235 782	(49 419)
ASSURANCE	186 982	131 570	55 412
ETUDES ET RECHERCHES	133 869	103 561	30 308
HONORAIRES	941 316	848 615	92 701
COMMISSION SUR VENTE	114 097	287 374	(173 278)
DON ET SUBVENTIONS	58 480	67 147	(8 667)
MISSIONS ET RECEPTIONS	464 131	419 131	45 001
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECO	95 235	99 026	(3 791)
COMMISSIONS BANCAIRES	88 070	138 738	(50 669)
IMPÔT ET TAXE	140 130	128 794	11 336
TRANSPORT	535 715	709 444	(173 729)
AUTRES SERVICES EXTERIEUR	71 793	64 629	7 164
Total des autres charges d'exploitation	3 104 857	3 364 554	(259 697)

R.8 Charges financières nettes

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	323 989	180 283	143 706
INTERETS DES C. C. ET DES DEP.CR	145 499	90 597	54 902
INTERET BANCAIRES ET SUR OP FIN.	176 084	125 035	51 049
INTERETS/ESCOMPTE EFFETS	692 602	607 286	85 316
PERTE DE CHANGE	167 697	303 272	(135 575)
REVENUS DES AUTRES CREANCES	(95 540)	(129 920)	34 381
GAINS DE CHANGE	(224 295)	(301 890)	77 595
Total des charges financières nettes	1 186 036	874 663	311 373

R.9 Produit des placements

Les produits de placement représentent un solde de 330 847 DT au 31/12/2006 contre 296 735 DT au 31/12/2005.

R.10 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se présentent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
RISTOURNES PERCUES DES COOPERAT.	28 709	9 751	18 959
PRODUITS NETS/CESSIONS D'IMMOB.	88 995	203 431	(114 437)
Total des gains ordinaires	117 704	213 182	(95 478)

R.11 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se présentent comme suit :

Désignation	Exercice clos au		Variation
	31/12/2006	31/12/2005	
CHARGES NETTES/CESSIONS D'IMMOB.	438 606	483 797	(45 191)
AUTRES CHARGES DIVERSES	13 857	18 572	(4 715)
Total des pertes ordinaires	452 463	502 369	(49 906)

NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
hypothèque	18 172 760	18 172 760				
Effets escompté non échues	11 472 812	11 472 812				
Garantie	90 500	90 500				
Total	29 736 072	29 736 072				
<u>2 - Engagements reçus</u>						
Aval et acceptation	53 593	53 593				
Cautions	609 047	609 047				
Total	662 640	662 640				
<u>3 - Engagements réciproques</u>						
convention de portage						
Total						

NOTE SUR LES PARTIES LIEES

Les tableaux suivant récapitulent les transactions effectuées par la société TPR avec les parties liées :

Transactions au profit de la société TPR :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
	Location local administratif	1 800
	Intérêts	146
AGRONORD	Total	1 946
	Location local administratif	3 840
CETRAM	Total	3 840
	Location local administratif	1 200
	Intérêts	435
INOV	Total	1 635
	Location local administratif	2 400
	Intérêts	1 079
SPI MONTFLEURY	Total	3 479
SPEA	Location local administratif	11 250
TPR TRADE	Location local administratif	4 800
INDINVEST	Intérêts	41 502
STAMINOX	Intérêts	5 861
GIAN	Intérêts	1 155
CFI	Location local administratif	1 440
CFI	Intérêts	1 980
TPS	Intérêts	664
	TOTAL	79 552

Transactions à la charge de la société TPR :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
HOTEL KHEREDDINE PACHA	Frais de restauration et d'hébergement	45 000
Assurance LLOYD	Frais d'assurances	186 982
TPR TRADE	Achat accessoire	229 592
SPEIA	Achat d'engins et frais d'engineering	1 629 650
TOTAL		2 091 224

Transactions de financement:

Nature	Société bénéficiaire	Souscription 2006
Billets de trésorerie prêteur		4 450 000
	AGRONORD	150 000
	CETRAM	700 000
	GIAN	1 000 000
	SEDAN	1 700 000
	SPEIA	900 000
Bons du trésor		300 000
	CETRAM	300 000
Total		4 750 000

Ces souscriptions sont renouvelables tous les trois mois.

Autres transactions :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
CETRAM	Prise en charge de frais d'assurance	15 500
INDINVEST	Prise en charges de certaines dépenses	20 283
STE MONTFLEURY	Prise en charge d'autres dépenses	7 446
AGRONORD	Prise en charge d'autres dépenses	200
TUNIS.PARK.SERVICE	Prise en charge de certaines dépenses	43 467
CENERAL LIFT	Prise en charge de certaines dépenses	150
TEC SOL	Prise en charge de certaines dépenses	5 247
ISICOM	Prise en charge de certaines dépenses	90
TOTAL		92 383

5.2.1.5. NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2006 :

□ Note complémentaire sur les terrains et les constructions :

	VB au 31/12/05	Acquisition en 2006	Cession en 2006	VB au 31/12/06	Amort. cumulés	VCN
TERRAIN USINE -MEGRINE	33 258					33 258
TERRAIN USINE -MEGRINE	87 158					87 158
TERRAIN USINE -MEGRINE	217 057					217 057
Terrain Usine Saint Gobain	415 596					415 596
Terrain KELIBIA (Terrain agricole) à Haouaria	30 000					30 000
Terrain Bizerte	16 734					16 734
Total Terrain	799 803					799 803
Construction usine Mégrine	782 157			782 157	690 706	91 451
Construction usine Mégrine	118 813			118 813	109 915	8 898
Construction Saint Gobain	1 626 939			1 626 939	569 429	1 057 510
Construction du nouveau siège à l'usine Mégrine	826 634			826 634	115 729	710 905
Appartement .Rue de la commission	21 373			21 373	2 992	18 381
BLOC SOCIAL	220 861			220 861	17 447	203 414
Construction à SFAX		172 038		172 038	573	171 465
Total Constructions	3 596 777	172 038	-	3 768 815	1 506 791	2 262 024

□ Note complémentaire sur les créances groupe

Sociétés du Groupe	Solde au 31/12/05	Loyer	Intérêts débiteurs	Prêt	Autres frais	Encaissement reçu	Solde au 31/12/06	Variation (06-05)
SEDAN	3 540					-708	2 832	-708
SORIEB	13 488						13 488	
SOTAL	212 940				8 390		221 330*	8 390
CETRAM	67 131	4 532			16		71 678	4 547
SICAM INTERNATIONAL	13 978						13 978	
SICAM	27 895						27 895	
SOTEMAIL	3 252				172	-3 424	0	-3 252
STAMINOX	83 219		5 861	300 000			389 080*	305 861
INDINVEST	588 619		41 502		20 283	-200 000	450 404*	-138 215
SPI MONTFLEURY	178 359	2 832	1 079		7 446	-178 499	11 217	-167 142
GIAN	70 734		1 155				71 889	1 155
AGRONORD	13 770	2 124	146		200		16 240	2 470
G.S.B	2 114						2 114	
TNO	48 645				3		48 648	3
TPS	44 787	45 000	664		1 303		91 754	46 967
CFI	24 787	1 700	1 980			-24 787	3 679	-21 108
INOV	5 662	1 416	435			-216	7 297	1 635
TEE	253						253	
STE GENERAL LIFT	30				150		180	150
TRADECO	74						74	
TEC SOL					5 247		5 247	5 247
ISICOM					90		90	90
SPEIA	1 337 337							-1 337 337
Total	2 740 615	57 604	52 822	300 000	43 300	-407 635	1 449 368	-1 291 246

* Conformément au PV du Conseil d'Administration du 09/04/2007, il a été décidé de céder ces créances à leur valeur comptable nette avant fin juin 2007.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, la société SPEIA a fait l'objet d'un reclassement au compte Fournisseur. De ce fait le loyer dû par SPEIA au profit de TPR se trouve inclus dans le compte « Fournisseur ».

□ Note complémentaire sur les Prêts au personnel

Les prêts au personnel se détaillent comme suit :

Libellés	Montant en dinars	Observations
Prêts au Personnel à plus d'un an	177 206	Note B-3 Immobilisations Financières
Autres Prêts au Personnel à plus d'un an	3 800	Note B-3 Immobilisations Financières
Total prêts à plus d'un an	181 006	Note B-3 Immobilisations Financières
Prêts au personnel à moins d'un an (Prêts AID)	53 780	Note B-6 Autres actifs courants
Prêts au personnel à moins d'un an	81 104	Note B-6 Autres actifs courants
Prêts au personnel sortant (Antérieurs à 2002 et qui ont fait l'objet d'une provision reclassé dans le compte Débiteurs Divers)	335 748	Note B-6 Autres actifs courants
Prêts à moins d'un an	470 632	Note B-6 Autres actifs courants
Total Prêts	651 638	Note B-6 Autres actifs courants
Provisions sur compte « prêts au personnel »	356 056	Note B-6 Autres actifs courants
Prêts au personnel après provisions	295 582	

□ Note complémentaire sur les Bons de Trésor

Banque	Bénéficiaire	Montant en dinars
ATB	Placement	50 000
ATB	CETRAM	300 000
Total		350 000

TPR a affecté des Bon de Trésor pour un montant de 300.000 dinars en garantie d'une caution bancaire délivrée par l'ATB au profit d'un fournisseur étranger de la société CETRAM.

□ **Note sur les garanties consenties aux banques**

Les garanties données aux banques dans le cadre des crédits de gestion sont :

- Hypothèque sur usine en faveur de l'ATB
- Nantissement du fonds de commerce et du matériel en faveur des banques suivantes :

Banque	Valeur en dinars
ATB	5 000 000
AMEN BANK	250 000
BNA	3 000 000
BTEI	3 000 000
BTL	3 000 000
TOTAL	14 250 000

□ **Note complémentaire sur les produits de placement**

En dinars	2005	2006
(+) Produit de placement sur Billets de Trésorerie accordés aux sociétés du groupe	262 362	295 097
(+) Produits de placement relatifs aux Bons de trésor	34 373	34 342
(+) Produits sur comptes en devise		6 780
(+) Produits sur placement Axis Trésorerie Sicav		17 461
(-) Reclassement Intérêts couru / exercice 2005		22 833
Total	296 735	330 847

□ **Note complémentaire sur le compte « charges nettes sur cession d'immobilisations et autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels »**

Au 31/12/2006, ce compte accuse un solde de 438 606 dinars qui correspond principalement à des pénalités suite à un redressement fiscal (418 706 dinars).

□ **Note complémentaire sur le tableau de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2006**

	En dinars
CA Globale	52 202 347,982
CA Local	39 307 367,984
CA Export	12 894 980,000
Impôts sur les sociétés au 31/12/2006	
Résultat comptable	11 035 743,884
Réintégration	863 856,334
Réintégration perte de change	51 425,454
réintégration des provisions Action, risque et clients	397 042,800
Amortissement fonds de commerce	9 000,000
Amendes et pénalités	8 942,000
Réintégration gain de change 2005	89 693,459
Réintégration des pertes	307 752,621
Déduction	578 750,934
Reprise sur provision pour risque fiscal réintégré en 2005	300 000,000
Reprise sur provision titres TNO	2 336,206
Reprise sur provision titres SONODEC	19 900,000
Reprise sur provision sur créances douteuses	61 834,737
Déduction perte de change 2005	113 194,000
Déduction gain de change	73 870,314
Déduction des dividendes reçus	7 615,677
Résultat imposable avant provision	11 320 849,284
Déduction des provisions/clients douteux à la limite de 30% du bénéfice	38 836,517
0,3x11 302 429,861 > 38 836,517	
Résultat Imposable après provisions	11 282 012,767
Premier reliquat fiscal	11 282 012,767
Déduction des bénéfices provenant des exportations soit = 24,337%	2 786 873,285
Deuxième reliquat fiscal	8 495 139,482
Déduction des réinvestissements sans minimum (SICAR)	2 490 000,000
Troisième reliquat Bénéfice fiscal	6 005 139,482
Déduction des souscriptions au capital de Clinique la Nutrition	500 000,000
Troisième reliquat Bénéfice fiscal (minimum d'impôt 20%)	5 505 139,482
Déduction des réinvestissements au sein de l'E limité 35%	1 000 000,000
Base de l'IS	4 505 139,482
Bénéfice fiscal net imposable arrondi	4 505 139,000
Impôt sur les sociétés x 30% Bénéfice Fiscal	1 351 541,700
Minimum d'impôt 20% (IS Minimum dû)	1 201 027,896
Impôt sur les sociétés à payer	1 351 541,700
Acompte provisionnel	
Impôt à payer	1 351 541,700
Report IS 2005	329 456,042
3 acomptes provisionnels	708 276,835
Retenues	255 358,326
à payer	58 450,497

□ Notes à l'état de flux de trésorerie au 31/12/2006

a - Résultat :

Désignation	31/12/06	31/12/05
Résultat de l'exercice	9 684 202	9 195 232

b - Amortissements et provisions :

Désignation	31/12/06	31/12/05
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 525 036	1 729 438
TOTAL	1 525 036	1 729 438

c -Variation des stocks :

Désignation	31/12/2006	31/12/2005	Variation
Matières premières et consommables	11 579 659	7 217 851	4 361 808
stocks filières	672 303	0	672 303
Encours	1 949 002	852 266	1 096 736
Produits finis	5 409 227	3 924 330	1 484 897
TOTAL	19 610 191	11 994 447	7 615 744

d- Variation des créances

Désignation	2006	2005	Variation
Clients et Comptes rattachés	15 429 398	11 995 723	3 433 674
TOTAL	15 429 398	11 995 723	3 433 674

e- Variation autres actifs et autres créances

Désignation	2006	2005	Variation
Personnel	140 516	104 715	35 801
Groupe	1 449 369	2 740 615	-1 291 246
Etats et collectivités publiques	896 294	466 013	430 281
Autres comptes D.C.D	382 102	358 582	23 520
Compte de conversion ACTIF		576 278	-576 278
Remboursements frais médicaux	8 236	8 236	
charges constatées d'avance	57 343	43 131	14 212
Fournisseurs - Avances et acomptes	2 188 363		2 188 363
Total Brut Autres Actifs Courants	5 122 223	4 297 569	824 654

f- Variation fournisseurs et autres Dettes

Désignation	2006	2005	Variation
fournisseur et comptes rattachés	8 455 187	6 075 653	2 379 534
Autres Passifs	909 236	546 184	363 052
Total	9 364 423	6 621 837	2 742 585

g- Résorption des subventions

Désignation	2006	2005
Résorption des subventions /équipements	-193 691	-198 885
Total	-193 691	-198 885

h- Plus ou moins values de cession

Désignation	2006	2005
Plus ou moins values de cession	-13 100	-95 260
Total	-13 100	-95 260

i- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles

Désignation	2006	2005
Construction	-172 038	-52 723
Matériels Industriels	-742 358	-1 033 028
Outillages industriels	-5 430	-6 385
Matériels Informatiques	-86 012	-6 516
Logiciel	-21 004	-27 243
Brevets et Marque	-8 047	
Fonds de commerce		-180 000
Matériels de Transport	-54 168	-116 060
Agencement et Aménagement	-65 970	-35 737
MMB	-14 794	-32 906
Décaissement / immobilisation en cours	-1 127 008	-2 233 157
Total	-2 296 829	-3 723 755

j- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles

Désignation	2006	2005
Vente matériels de transport	13 100	220 000
Total	13 100	220 000

k- Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	2006	2005
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations Financières ¹	-46 765	-3 257 438
Dépôt et cautionnement	-15 000	
Total	-61 765	-3 257 438

l- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	2006	2005
Participation SICAM	2 500 000	
Total Titres de participations net	2 500 000	
Prêt aux Personnels	20 364	23 466
Dépôt et cautionnement	-	
Total encaissements provenant des immobilisations Financières	2 520 364	23 466

m- Dividendes et d'autres distributions

Désignation	2006	2005
Dividendes	-6 400 000	-5 624 000
Total	-6 400 000	-5 624 000

n- Encaissement provenant des emprunts

Désignation	2006	2005
Encaissement provenant des emprunts	13 430 000	10 438 393

o -Remboursement des emprunts

Désignation	2006	2005
Remboursement des emprunts	-11 438 893	-8 394 504

¹ Société Maghrébine de Fabrication de l'Aluminium.

p- Encaissement provenant des placements

Désignation	2006	2005
Encaissement provenant des placements	30 000 000	24 250 000
Total	30 000 000	24 250 000

q- Décaissement pour acquisition des placements

Désignation	2006	2005
Décaissement pour acquisition des placements	28 600 000	25 000 000
Total	28 600 000	25 000 000

r- Liquidités et équivalents de liquidités

□ Liquidités au début de l'exercice 2005

Désignation	Montant
Caisse	1 480
Chèques remis à l'encaissement	2 374 702
effet à l'encaissement rayon solaire *	149 479
Banque	1 875 339
effet /ste de groupe *	860 000
chèque à encaisser ste de groupe	250 000
Banque (Découvert Bancaire)	-6 024 459
Total	-513 460

□ Liquidités à la fin de l'exercice 2006

Désignation	Montant
Caisse	4 376
Chèques remis à l'encaissement	2 579 319
effet à l'encaissement	37 820
Banque	908 177
effet à l'encaissement rayon solaire *	149 479
effet /ste de groupe *	860 000
Banque (Découvert Bancaire)	-6 015 694
Total	-1 476 523

(*) Les effets à recevoir et l'effet à l'encaissement s'élevant respectivement à 860.000 dinars et 149.479 dinars sont des créances sur les sociétés du groupe. Conformément au PV du Conseil d'Administration du 09/04/2007, il a été décidé de céder ces créances pour leurs valeurs comptables nettes.

5.2.1.6. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2006



■ AMC Ernst & Young
SARL au capital
de 150 000 dinars
RC. B178441996
MF. 035482 W/A/M/000

■ Bd de la Terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 - Fax : 70 749 045
e-mail : tunisoffice@tn.ey.com
www.ey.com/tn

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A. Rapport Général du commissaire aux comptes États financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2006

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20/05/2005, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice.

AMC Ernst & Young
Med Zinelabidine CHERIF

Tunis, le 24 Avril 2007



5.2.1.7. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2006



■ AMC Ernst & Young
SARL au capital
de 150 000 dinars
RC. B178441996
MF. 035482 W/A/M/000

■ Bd de la Terre - Centre Urbain No
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 - Fax : 70 749 0
e-mail : tunisoffice@tn.ey.com
www.ey.com/tn

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A. Rapport Spécial du commissaire aux comptes Exercice clos le 31 Décembre 2006

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,

En application de l'article 200 et l'article 475, du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de conventions conclues ou d'opérations réalisées par votre société, telles que visées par l'article 200 et l'article 475, du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nos travaux nous ont permis de relever l'existence de certaines opérations réalisées avec les sociétés du groupe et détaillées comme suit:

- ✓ La société a facturé des intérêts sur les comptes société du groupe et ce pour un montant de 52 607 DT.
- ✓ La société a facturé des frais de loyers aux sociétés du groupe pour un montant de 26 732 DT.
- ✓ La société a accordé un prêt à STAMINOX et ce pour un montant de 300 000 DT.
- ✓ La société a souscrit, durant l'exercice 2005, des billets de trésorerie au profit des sociétés du groupe détaillées comme suit :

Nature	Société bénéficiaire	Souscription 2006
Billets de trésorerie		4 450 000
	AGRONORD	150 000
	CETRAM	700 000
	GIAN	1 000 000
	SEDAN	1 700 000
	SPEIA	900 000
Bon de trésor		300 000
	CETRAM	300 000
Total		4 750 000

- ✓ La société a pris en charge le paiement de certaines dépenses des sociétés du groupe détaillées comme suit :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
CETRAM	Prise en charge de frais d'assurance	15 500
INDINVEST	Prise en charges de certaines dépenses	20 283
STE MONTFLEURY	Prise en charge d'autres dépenses	7 446
AGRONORD	Prise en charge d'autres dépenses	200
TUNIS.PARK.SERVICE	Prise en charge de certaines dépenses	43 467
CENERAL LIFT	Prise en charge de certaines dépenses	150
TEC SOL	Prise en charge de certaines dépenses	5 247
ISICOM	Prise en charge de certaines dépenses	90
TOTAL		92 383

AMC Ernst & Young
Med Zinelabidine CHERIF

Tunis, le 24 Avril 2007

AMC Ernst & Young est membre de l'organisation mondiale Ernst & Young
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

5.2.2. LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2006

Type d'engagements	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties	90 500	ATB				
b) Garanties réelle						
- Hypothèque	18 172 760	ATB				
- Nantissement Bon de Trésor	300 000			CETRAM		
- Nantissement ATB	5 000 000	ATB				
- Nantissement BTEI	3 000 000	BTEI				
- Nantissement BTL	3 000 000	BTL				
- Nantissement BNA	3 000 000	BNA				
- Nantissement AB	250 000	AB				
c) Effets escomptés non échus	11 472 812	ATB-BNA-BTL-AB				
d) Mobilisation de créances nées sur l'étranger	1 050 486	ATB				
e) abandon de créances						
Total	45 336 558					
<u>2- Engagements recus :</u>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement	609 047	ATB				
- Aval et acceptation	53 593	ATB				
- Autres garanties						
b) Garanties réelle						
- Hypothèque						
- Nantissement						
c) Effets escomptés non échus						
d) créances à l'exportation mobilisée						
e) abandon des créances						
f) aval de billets de trésorerie	600 000	ATB				
Total	1 262 640					
<u>3- Engagements réciproques:</u>						
- Emprunts obtenus non encore encaissés						
Crédits consentis non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par une convention collective						
Total						

5.2.3. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En DINARS

Produits	2006	2005	2004	Charges	2006	2005	2004	Soldes	2006	2005	2004
Revenus et autres produits d'exploitation	52 396 038	44 448 623	40 142 216	Achats consommés	35 173 225	26 077 422	21 703 189				
Production stockée	2 581 633	985 512	445 840								
Total	54 977 671	45 434 135	40 588 056	Total	35 173 225	26 077 422	21 703 189	Production	54 977 671	45 434 135	40 588 056
Production	54 977 671	45 434 135	40 588 056	Achats consommés	35 173 225	26 077 422	21 703 189	Marge sur coût matières	19 804 447	19 356 713	18 884 867
Marge sur coût matière	19 804 447	19 356 713	18 884 867	Autres charges externes	2 964 727	3 235 760	3 164 712				
Total	19 804 447	19 356 713	18 884 867	Total	2 964 727	3 235 760	3 164 712	Valeur Ajoutée Brute	16 839 720	16 120 953	15 720 156
Valeur Ajoutée Brute	16 839 720	16 120 953	15 720 156	Impôts et Taxes	140 130	128 794	124 493				
				Charges de Personnel	2 881 431	2 791 387	2 608 322				
Total	16 839 720	16 120 953	15 595 663	Total	3 021 561	2 920 181	2 732 815	Excédent Brut d'exploitation	13 818 159	13 200 772	12 987 341
Excédent Brut d'exploitation	13 818 159	13 200 772	12 987 341								
Autres produits ordinaires	117 704	213 182	422 458	Autres Charges ordinaires	452 463	502 369	1 123 974				
Produits financiers	330 847	296 735	175 684	Charges financières	1 186 036	874 663	335 135				
				Dotations aux amortissements et aux provisions	1 592 468	1 729 438	162 489				
				Impôt sur le résultat ordinaire	1 351 542	1 408 987	1 901 814				
Total	14 266 710	13 710 689	13 585 482	Total	4 582 508	4 515 456	3 523 411	Résultat des activités ordinaires	9 684 202	9 195 233	10 062 071
Résultat positif des activités ordinaires	9 684 202	9 195 233	10 062 071	Résultat négatif des activités ordinaires							
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
Total	9 684 202	9 195 233	10 062 071	Total	9 684 202	9 195 233	10 062 071	Résultat net après modifications comptables	9 684 202	9 195 233	10 062 071

5.2.4. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'invest	Amort de la Subv.	Résultat de l'exercice	Dividendes	Réserve spéciale de réinvestissement	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2004	16 650 000	1 630 538	709 300	516 281	690 775	-317 622	10 062 071			29 941 343
Affectation des résultats 2004		34 462		1 440 157			-10 062 071	5 624 000	2 963 452	-
Augmentation du capital	3 350 000			-386 548					-2 963 452	-
Subvention				939 693	-180 125					759 568
Distribution de dividende								-5 624 000 ¹		-5 624 000
Résultat de l'exercice 2004							9 195 233			9 195 233
Solde au 31/12/2005	20 000 000	1 665 000	709 300	1 569 889	1 630 468	-497 747	9 195 233			34 272 143
Affectation des résultats 2005		335 000		413 733			-9 195 233	6 400 000	2 046 500	-
Amortissement de la subvention						-193 691				-193 691
Augmentation du capital	4 000 000			-1 953 500					-204 650	-
Résultat de l'exercice 2005							9 684 202			9 684 202
Distribution de dividende								-6 400 000		-6 400 000
Solde au 31/12/2006	24 000 000	2 000 000	709 300	30 122	1 630 468	-691 437	9 684 202	0	0	37 362 655
Affectation des résultats 2006		400 000		2 524 202			-9 684 202	5 760 000	1 000 000	-
Distribution de dividende								-5 760 000		-5 760 000
Augmentation du capital	1 000 000									1 000 000
Solde au 31/12/2006 après affectation des bénéfices	25 000 000	2 400 000	709 300	2 554 324	1 630 468	-691 437		1 000 000		32 602 655

¹ Dont 462 500 dinars de tantièmes.

5.2.5. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	En DINARS		
	2004	2005	2006
Bénéfice de l'exercice	10 062 071	9 195 233	9 684 202
Sommes portées au compte spécial d'investissement en vue de leur incorporation au capital en application de la loi 93-120	2 963 452	2 046 500	1 000 000
1 ^{er} reliquat	7 098 619	7 148 733	8 684 202
Report à nouveau	516 281	0	30 122
Bénéfice à affecter	7 614 900	7 148 733	8 714 324
Réserve légale	34 462	335 000	400 000
Dividende statutaire	999 000	1 200 000	1 440 000
2 ^{ème} reliquat	6 581 438	5 613 733	6 874 324
Super dividende	4 162 500	5 200 000	4 320 000
Tantième	462 500	0	0
Report à nouveau	1 956 438	413 733	2 554 324

5.2.6. EVOLUTION DES BENEFICES NETS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

	En DINARS		
	2004	2005	2006
Capital social	16 650 000	20 000 000	24 000 000
Nombre d'actions	3 330 000	4 000 000	4 800 000
Résultat d'exploitation	12 824 852	11 471 334	12 225 692
Résultat d'exploitation par action	3,851	2,868	2,547
Résultat global avant impôts	11 963 885	10 604 219	11 035 744
Résultat global avant impôts par action	3,593	2,651	2,299
Bénéfice net	10 062 071	9 195 233	9 684 202
Bénéfice par action	3,022	2,299	2,018
Bénéfice net /Capital social	60,4%	46,0%	40,4%

5.2.7. EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2004	2005	2006
Capital (en dinars)	16 650 000	20 000 000	24 000 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Nombre d'actions	3 330 000	4 000 000	4 800 000
Dividende (en dinars)	5 161 500	6 400 000	5 760 000
Dividende par action (en dinars)	1,550	1,600	1,200
Dividende en % du nominal	31,0%	32,0%	24,0%

5.2.8. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

	En DINARS		
	2004	2005	2006
Bénéfice net	10 062 071	9 195 233	9 684 202
Dotations aux amortissements	934 966	1 504 755	1 579 496
Dotations aux provisions	- 772 477	224 683	12 972
Marge Brute d'autofinancement	10 224 560	10 924 670	11 276 670

5.2.9. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

	En DINARS		
	2004	2005	2006
Capitaux propres avant affectation (1)	29 941 343	34 272 143	37 362 655
Passifs non courants (2)	502 150	700 000	400 000
Capitaux permanents (1) +(2)	30 443 493	34 972 143	37 762 655
Actifs non courants (3)	12 645 112	17 831 489	16 159 993
Fonds de roulement (1)+(2)-(3)	17 798 381	17 140 654	21 602 662
Stocks (a)	7 854 996	11 791 737	19 407 481
Clients et comptes rattachés (b)	6 469 846	8 080 035	11 342 574
Autres actifs courants (c)	5 145 809	3 878 970	4 539 552
Fournisseurs et comptes rattachés (d)	5 174 794	6 075 653	8 455 187
Autres passifs courants (e)	753 864	546 184	909 236
Besoin en Fonds de Roulement (a)+(b)+(c)-(d)-(e)	13 541 993	17 128 905	25 925 184
Trésorerie Nette	4 256 388	11 749	-4 322 522

5.2.10. EVOLUTION DE LA RENTABILITE DES CAPITAUX PROPRES

	En DINARS		
	2004	2005	2006
Bénéfice net	10 062 071	9 195 233	9 684 202
Capitaux propres avant résultat	19 879 272	25 076 911	27 678 453
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	50,6%	36,7%	35,0%

5.2.11. INDICATEURS DE GESTION

En DINARS

	2004	2005	2006
Actifs non courants	12 645 112 *	17 831 489 *	16 159 993
Actifs courants	27 381 235 *	34 321 668 *	44 806 079 *
Stocks	7 854 996	11 791 737	19 407 481
Clients et comptes rattachés	6 469 846	8 080 035	11 342 574
Placements et liquidités	7 910 585	10 570 926	9 516 473
Total Bilan	40 026 348	52 153 157	60 966 072 *
Capitaux propres avant affectation	29 941 343	34 272 143	37 362 655
Passifs non courants	502 150	700 000	400 000
Fournisseurs et comptes rattachés	5 174 794	6 075 653	8 455 187
Total Passifs	10 085 005	17 881 014	23 603 417 *
Produits d'exploitation	40 142 186 *	44 448 623	52 396 038
Achats consommés	21 703 189	26 077 422	35 173 225
Marge brute d'exploitation	18 884 867	19 356 714	19 804 448
Total production	40 588 056	45 434 135	54 977 671
Charges de personnel	2 608 322	2 791 387	2 881 431
Résultat d'exploitation	12 824 852	11 471 334	12 225 692
Résultat net	10 062 071	9 195 233	9 684 202

* retraités pour les besoins de la comparaison (cf page 100 - 102)

5.2.12. RATIOS FINANCIERS

Désignation	2004	2005	2006
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total Bilan	31,6%	34,2%	26,5%
Stocks / Total Bilan	19,6%	22,6%	31,8%
Actifs courants / Total Bilan	68,4%	65,8%	73,5%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	74,8%	65,7%	61,3%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	5962,6%	4896,0%	9340,7%
Passifs non courants / Total Bilan	1,3%	1,3%	0,7%
Passifs courants / Total Bilan	23,9%	32,9%	38,1%
Passifs / Total Bilan	25,2%	34,3%	38,7%
Capitaux permanents / Total Bilan	76,1%	67,1%	61,9%
Gearing : Dettes Nettes (y compris effets escomptés non échus) / Capitaux propres)	3,0%	23,9%	42,7%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Produits d'exploitation	6,5%	6,3%	5,5%
Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation	31,9%	25,8%	23,3%
Produits d'exploitation / Capitaux propres	134,1%	129,7%	140,2%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	98,4%	98,0%	98,9%
Ratios de liquidité			
Actifs courants / Passifs courants	285,7%	199,8%	193,1%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	37,7%	32,1%	19,6%
Ratios de rentabilité			
Résultat net / Capitaux propres avant résultat (ROE)	50,6%	36,7%	35,0%
Résultat net / Capitaux permanents	33,1%	26,3%	25,6%
ROCE : [Résultat d'exploitation x (1-taux d'IS apparent)] / (Capitaux investis (1))	37,5%	26,4%	21,2%
Résultat net / Produits d'exploitation	25,1%	20,7%	18,5%
Marge Brute d'exploitation / Total Production	46,5%	42,6%	36,0%
Autres ratios			
Délai de règlement fournisseurs (en jours) (2)	86	84	87
Délai de recouvrement clients (en jours) (3)	56	65	78

NB : Les ratios ci-dessus sont calculés compte tenu des retraitements mentionnés au niveau des pages 100 - 102.

(1) Capitaux investis = BFR retraité des effets escomptés non échus + Immobilisations incorporelles nettes + Immobilisations corporelles nettes

(2) Fournisseurs x 360 / Achats consommés

(3) Clients x 360 / Produits d'exploitation

CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Yahia BAYAH*	Lui-même	Président du Conseil	2005 - 2007	Tunis
Mr Taher BAYAH	Lui-même	Membre	2005 - 2007	Tunis
Mr Taieb BAYAH	Lui-même	Membre	2005 - 2007	Tunis
Mr Ibrahim ANANE	Lui-même	Membre	2005 - 2007	Tunis
Mr Youssef BAYAH	Lui-même	Membre	2005 - 2007	Tunis
CFI	Mr Taher BAYAH	Membre	2005 - 2007	Tunis
INDINVEST SICAF	Mr Taieb BAYAH	Membre	2005 - 2007	Tunis

(*) Nommé par le conseil d'administration du 02/05/2007 en sa qualité de Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur en remplacement de Mr Youssef BAYAH, laquelle nomination a été approuvée par l'AGE du même jour.

6.1.2. FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membres de direction	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Yahia BAYAH	Président Directeur Général (*)	03/05/2007	Tunis
Mr Mohamed MAAROUFI EL OUERTANI	Directeur Général Adjoint	20/05/2005	Tunis

(*) Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'AGE du 02/05/2007 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative aux changements du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr Yahia BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la sté CFI ▪ Président Directeur Général de la sté Indinvest SICAF ▪ Président Directeur Général de la sté CETRAM ▪ Président Directeur Général de la sté SPI Monfleury ▪ Président Directeur Général de la sté TTI Khairedine Pacha
Mr Taher BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la sté GIAN
Mr Taieb BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la sté TPS
Mr Ibrahim ANANE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant de la société BADIS
Mr Mohamed MAAROUFI EL OUERTANI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant de la société TPR TRADE ▪ Président Directeur Général de la sté Djebel Djerissa et du Groupe Thamera Dhouahria ▪ DG de la Société CTMCCV
Mr Youssef BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant

6.1.4. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr Yahia BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du conseil d'administration de la sté CFI ▪ Président du conseil d'administration de la sté CFI SICAR ▪ Président du conseil d'administration de la sté SICAM ▪ Président du conseil d'administration de la sté, SPI MONFLEURY ▪ Président du conseil d'administration de la sté CETRAM ▪ Président du conseil d'administration de la sté TTI HOTEL KHAIEDINE PACHA ▪ Président du conseil d'administration de la sté INDINVEST SICAF ▪ Administrateur à l'ATB ▪ Administrateur à la sté TPS ▪ Administrateur à la sté LLOYD
Mr Taher BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du conseil d'administration de la sté GIAN ▪ Administrateur à la sté UNIFACTOR ▪ Administrateur à la sté CFI ▪ Administrateur à la sté SICAM ▪ Administrateur à la sté SPI MONFLEURY ▪ Administrateur à la sté CETRAM ▪ Administrateur à la sté TTI HOTEL KHAIEDINE PACHA ▪ Administrateur à la sté TPS ▪ Administrateur à la sté INDINVEST SICAF ▪ Administrateur à la sté CFI SICAR
Mr Taieb BAYAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du conseil d'administration de la sté TPS ▪ Administrateur à la sté CFI ▪ Administrateur à la sté SICAM ▪ Administrateur à la sté SPI MONFLEURY ▪ Administrateur à la sté CETRAM ▪ Administrateur à la sté TTI HOTEL KHAIEDINE PACHA ▪ Administrateur à la sté INDINVEST sicaf ▪ Administrateur à la sté LLOYD ▪ Administrateur à la sté CFI sicar
Mr Ibrahim ANANE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur à la sté TUNISIE LEASING
Mr Youssef BAYAH	Néant

6.1.5. FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
CFI	Mr Taher BAYAH	Administrateur
INDINVEST SICAF	Mr Taieb BAYAH	Administrateur

6.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2006

6.2.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2006

Rémunérations des membres des organes d'administration

Au titre de l'exercice 2006 et sur décision de l'AGO du 02/05/2007, il a été décidé d'attribuer aux membres des organes d'administration des jetons de présence d'un montant global de 50 000 dinars.

Rémunérations des membres de direction

- Les rémunérations attribuées aux membres de direction au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à 13 600 dinars nets par mois.
- Les avantages en nature accordés aux membres de direction sont constitués de deux voitures de fonction, de 1 000 litres de carburant par mois ainsi que de prestations téléphoniques. De plus, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'un logement de fonction.

Il est à signaler que la rémunération de Mr Mohamed Maaroufi Elouartani, qui se trouve à la fois Directeur Général Adjoint de la société TPR et gérant de la société « TPR TRADE », est payée intégralement par la société TPR TRADE. La quote-part de sa rémunération pour le temps occupé en sa qualité de Directeur Général Adjoint de TPR est refacturée par la société TPR TRADE à la société TPR.

6.2.2. PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2006

Néant

6.3. CONTROLE

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Société AMC Ernst & Young, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF	Blvd de la terre - Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045 Email : tunisoffice@tn.ey.com www.ey.com/tn	2005 - 2007*

(*) Nommé par l'AGO du 20/05/2005

6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Au 31/12/2006, le montant du loyer facturé par TPR à CFI s'élève à 1 699 dinars (TTC).

A la fin de l'année 2006, les soldes des comptes INDINVEST et de CFI chez TPR s'élevaient respectivement à 450 404 dinars et 3 679 dinars.

En 2006, la société TPR a cédé 25 000 titres SICAM au profit de la CFI pour un montant de 2 500 000 dinars.

En 2007, et conformément à la résolution du Conseil d'Administration du 09/04/2007, TPR a cédé à CFI les participations (à leurs coûts d'acquisition) et les créances suivantes:

- 208 262 actions Lloyd pour une valeur de 1 443 051 dinars
- 22 939 actions SOTUPILE pour une valeur de 249 840 dinars
- 2 000 actions SAMEF pour une valeur de 20 000 dinars
- 500 parts sociales de TEE pour une valeur de 50 000 dinars
- 325 parts sociales TNO pour une valeur de 32 500 dinars
- Une créance pour un montant de 860 000 dinars sur la société SICAM
- Une créance pour un montant de 450 000 dinars sur la société INOV

Conformément à la même résolution TPR devra céder au courant du deuxième semestre 2007, 377 actions GIC et 255 parts sociales INOV à la société CFI.

CHAPITRE 7. RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS

7.1.1. EVOLUTION RECENTE

Le chiffre d'affaires de TPR est passé de 44,2 millions de dinars en 2005 à 52,1 millions de dinars en 2006, soit une progression de 17,9%. La société réalise les trois quarts de ses revenus sur le marché local et un quart à l'export.

Cette performance résulte d'un double effet de hausse des prix et des quantités vendues. Les ventes totales ont progressé de 15% passant de 6 557 tonnes en 2005 à 7524 tonnes en 2006, grâce notamment à une bonne performance des exportations (2140 tonnes exportées en 2006 contre 1553 tonnes en 2005). La société a également répercuté en partie le renchérissement du coût de la matière première en augmentant les prix de ventes sur le marché local.

L'exercice 2006 s'est soldé par un résultat d'exploitation de 12,2 millions de dinars et un résultat net de 9,7 millions de dinars.

Les indicateurs d'activité de TPR au 31/03/2007 se présentent comme suit :

Désignation	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2007	Variation en %	Au 31/12/06
I- Chiffre d'affaires (en dinars)	10 204 555	13 787 608	35,11%	52 130 616
▪ Chiffre d'affaires local	8 421 337	9 438 350	12,08%	39 235 636
▪ Chiffre d'affaires à l'export	1 783 218	4 349 258	143,90%	12 894 980
II- Vente (en tonnes)	1 546	1 995	29,04%	7 524
▪ Marché local	1 247	1 281	2,73%	5 384
▪ Marché à l'export	299	714	138,80%	2 140
III- Production (en tonnes)	1 800	2 250	25,00%	8 007
IV - Investissements (en dinars)	673 871	2 755 697	308,94%	2 519 261
▪ Investissements Corporels et Incorporels	518 871	265 697	-48,79%	2 364 261
▪ Investissements Financiers	155 000	2 490 000	1506,45%	155 000
V- Structure de l'endettement (en dinars)				13 838 995
▪ Dettes à moyen et long terme				
▪ Emprunt à moins d'un an				7 823 301
▪ Banques (découvert)				6 015 694

NB : La structure de l'endettement est arrêtée annuellement

7.1.2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

7.1.2.1. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT AU NIVEAU LOCAL

Au niveau local, la stratégie de développement de TPR consiste à maintenir sa position de leader en poursuivant l'effort en matière de qualité de produit, d'innovation et de fidélisation des clients.

Au cours des prochaines années, TPR devrait profiter pleinement d'une conjoncture économique favorable, caractérisée par un rythme des mises en chantiers soutenu grâce aux nouveaux projets de développements urbains financés par des capitaux du Golfe.

7.1.2.2. STRATEGIE D'EXPANSION REGIONALE

Au niveau international, TPR compte s'implanter dans deux marchés voisins à fort potentiel, la Libye et l'Algérie.

Les deux projets sont techniquement identiques et de même capacité. Les équipements choisis sont de nature à rendre les trois (3) usines très complémentaires et créer ainsi une grande synergie entre les trois (3) sites.

Les lieux d'implantation des deux (2) unités ont été identifiés :

- Un terrain de 6 ha et des bâtiments de 10 000 m² à la périphérie de Tripoli pour le site libyen.
- Un terrain de 20 000 m² situé à une centaine de kilomètres d'Alger sur l'axe autoroutier Est Ouest pour la filiale algérienne.

➤ L'UNITE DE PRODUCTION LIBYENNE :

Ce projet d'un coût global équivalent à 27 millions de dinars, sera le fruit d'un partenariat avec deux acteurs institutionnels d'envergure en Libye (La LAFICO et la Société Nationale de Construction Mécanique et Electrique) ; un protocole d'accord d'association a, d'ores et déjà, été signé et un projet de statut est en cours de parachèvement, prévoyant un capital initial de 12 millions de dinars réparti comme suit:

- TPR : 50 %
- LAFICO : 34 %
- Société Nationale de Construction Mécanique et Electrique : 16 % (apport en nature : terrain et bâtiment)

Le montage financier comprend également un endettement de 15 millions de dinars pour boucler le schéma de financement.

La taille actuelle du marché libyen des profilés aluminium est estimée à 6 500 tonnes par an, avec un potentiel de croissance significatif, compte tenu du programme d'investissement immobilier (programme de construction de 400 000 logements d'ici 2010). Actuellement, la totalité des besoins de ce marché est importée. Le taux des droits de douane de ces produits est de 5%.

Cette unité de production comprendra :

- Une fonderie de production de billettes à partir de déchet et de lingots d'une capacité de 5 000 tonnes par an
- Une ligne d'extrusion de profilés aluminium d'une capacité de 8 000 tonnes par an
- Un atelier de thermolaquage d'une capacité de 6 000 tonnes par an.

Le démarrage de la production est programmé pour le troisième trimestre 2008. TPR compte atteindre 3400 tonnes de production au cours de l'année 2009 avec un chiffre d'affaires de 25 millions de dinars.

Au niveau des prévisions d'exploitation, la société table sur une part de marché de 30% pour le deuxième semestre de l'année de démarrage. Cette part devrait augmenter progressivement pour atteindre 60% en 2013.

De plus, le positionnement du partenaire libyen (LAFICO) en tant qu'investisseur d'envergure sur le continent africain ouvre pour l'unité libyenne des perspectives prometteuses d'export sur le continent. TPR bénéficie d'ores et déjà d'un effet de synergie de cette association et exporte vers des pays africains dans le cadre de projets financés par la LAFICO en Afrique.

Les prévisions de production se détaillent comme suit :

	2008 2°sem	2009	2010	2011	2012	2013
Parts de marché local	30%*	40%	45%	50%	55%	60%
Marché local (T)	6 500	7 150	7 850	8 650	9 500	10 500
Production pour le marché local (T)	1 000	2 850	3 550	4 350	5 250	6 300
Production pour l'export (T)	150	550	900	1 100	1 300	1 600
Production annuelle totale (T)	1 150	3 400	4 450	5 450	6 550	7 900
Production mensuelle (T)	192	283	371	454	546	658

* Cette part de marché ne concerne que le deuxième semestre de l'année 2008.

➤ L'UNITE DE PRODUCTION ALGERIENNE:

Contrairement à la filiale libyenne, le projet de production de profilés aluminium en Algérie se fera totalement par TPR. Le projet d'un coût global équivalent à 28 millions de dinars comprendra un financement en fonds propres de 10 millions de dinars et un endettement de l'ordre de 18 millions de dinars.

La taille du marché algérien des profilés aluminium est de l'ordre de 10 000 tonnes par an, et présente des perspectives de croissance attrayantes (programme de construction de 1 million de logements d'ici 2009). L'unique producteur public de profilés dispose d'une capacité de 4.500 tonnes par an mais rencontre de sérieux problèmes techniques et sa production est actuellement à l'arrêt. La quasi-totalité des besoins de ce marché est donc importée. Les produits importés subissent une taxation douanière de 15%.

Cette unité de production comprendra :

- Une fonderie d'une capacité de 5 000 tonnes par an
- Une ligne d'extrusion de profilés aluminium d'une capacité de 8 000 tonnes par an
- Un atelier de thermolaquage d'une capacité de 6 000 tonnes par an.

TPR compte atteindre 40% de parts de marché pour sa première année pleine de production (2009), soit des ventes de l'ordre de 4.600 tonnes et un chiffre d'affaires équivalent à 33 millions de dinars. Cette part devrait augmenter progressivement pour atteindre 50% en 2013.

Les prévisions tablent également sur une croissance du marché local de l'ordre de 500 tonnes par an, hypothèse prudente compte tenu des annonces des différents programmes de constructions de logements (déficit de 1.000.000 de logements), de bâtiments administratifs et d'unités hôtelières.

Les prévisions de production se détaillent comme suit :

	2008 2° sem	2009	2010	2011	2012	2013
Parts de marché local	30%*	40%	45%	50%	50%	50%
Marché local (T)	10 000	10 500	11 000	11 500	12 000	12 500
Production pour le marché local (T)	1 500	4 200	4 950	5 760	6 000	6 250
Production pour l'export (T)	0	400	500	575	600	625
Production annuelle totale (T)	1 500	4 600	5 450	6 335	6 600	6 875
Production mensuelle (T)	250	383	454	528	550	573

* Cette part de marché ne concerne que le deuxième semestre de l'année 2008.

7.1. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de la société TPR ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2006, certifiés tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mai 2007. Les prévisions de TPR et les hypothèses sous-jacentes de la période 2007-2011 ont été approuvées par le conseil d'administration du 9 Avril 2007. Ces prévisions n'ont pas été actualisées depuis cette date.

Il est à noter que dans ses prévisions, TPR n'a pris en considération ni l'effet des investissements en Libye et en Algérie ni les opérations de cession des immobilisations corporelles et financières au courant du premier semestre 2007.

La société TPR s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1. HYPOTHESES DE PREVISION RETENUES

7.2.1.1. METHODOLOGIE DE DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES:

L'étude du chiffre d'affaires de la société TPR s'articule autour de la démarche suivante:

- ✓ Etude des ventes par rapport aux principales catégories de profilés : Profilés bruts, profilés anodisés et profilés laqués.
- ✓ Etude du marché local et des marchés à l'export (Zone Europe, Zone Afrique et Moyen-Orient)
- ✓ Etude du marché local par catégorie de client : Distributeurs, Menuisiers et Clients personnalisés.
- ✓ Etude des produits accessoires et travaux annexes

Les prévisions de croissance ont été établies année par année, sur la base :

- ✓ De l'historique de croissance des profilés
- ✓ De l'analyse de l'environnement concurrentiel
- ✓ Des perspectives de croissance du marché des bâtiments

Les prévisions tablent sur une progression de 11% du chiffre d'affaires en 2007 (contre 18% en 2006) et une hausse moyenne sur la période 2006-2011 de 9% par an. Ce taux de croissance correspond à une décélération comparativement à l'évolution enregistrée sur la période 2003-2006 qui a été de 10% par an.

Les principales hypothèses sous jacentes sont une progression plus rapide sur l'export que sur le marché local conforme à la stratégie de la société ; la structure du chiffre d'affaires en fin de projection étant de 68% pour le marché local contre 32% pour l'export (en 2006 cette répartition était de 75% pour le marché local contre 25% pour l'export).

Du côté des prix, il a été retenu l'hypothèse conservatrice d'une baisse de 2% par an pour les profilés vendus sur le marché local sur la période 2008-2011, de manière à intégrer l'effet de l'entrée éventuelle en activité de nouveaux concurrents locaux.

Pour l'export, une hausse des prix de 4% en dinar par an a été appliquée qui est raisonnable au regard de l'évolution constatée par le passé des prix en dinar sur ces marchés.

L'évolution des ventes de la société sur la période allant de 2007 à 2011 se présente comme suit :

Chiffre d'affaires Prévisionnel 2007 - 2011						
(En Milliers de dinars)	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Marché Local	39 237	43 315	45 940	48 506	51 287	54 296
Export	12 893	14 686	16 752	19 165	21 963	25 226
Total	52 131	58 001	62 692	67 672	73 250	79 522

P : Prévisionnel

7.2.1.2. HYPOTHESES DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL:

✓ La marge brute:

L'évolution de la structure des coûts observée en 2006 a été maintenue à l'exception des achats d'aluminium qui constituent plus des $\frac{3}{4}$ des achats de la société. Cette structure de coût observée en 2006 constitue un point de départ conservateur, les prix de l'aluminium ayant flambé sur cette période. Pour les projections, le coût moyen en 2007 a été maintenu ; tout en intégrant à partir de 2008 une légère baisse liée à la mise en place de la nouvelle fonderie (opérationnelle courant 2007). Cette fonderie permettra un meilleur taux d'intégration en accroissant la proportion de billettes de récupération qui ont un coût de revient 15% à 20% moins cher que les billettes importées. Malgré ce léger impact positif, les ratios de Marge Brute ont été maintenus à de faibles niveaux comparativement à l'historique récent de la société.

Le taux de marge brute devrait connaître une légère augmentation à la fin de la période de projection (2011) par rapport à l'année 2006.

Evolution de la marge brute						
(En Milliers de dinars)	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Produits d'exploitation	52 396	58 071	62 762	67 742	73 320	79 592
Variation de stocks	2 582	1 869	1 721	1 827	2 046	2 301
Achat de MP et de Marchandises consommées.	29 217	30 448	32 539	34 601	37 503	40 717
Achat d'appro. Cons.	5 956	7 300	7 854	8 474	9 181	9 977
Marge brute	19 805	22 191	24 090	26 493	28 682	31 199
Taux de marge brute	37,8%	38,2%	38,4%	39,1%	39,1%	39,2%

P : Prévisionnel

✓ L'Excédent Brut d'Exploitation

Le taux de marge de l'EBE pendant la période 2007-2011 devrait progresser de 26,4% en 2006 à 28,0% en 2011.

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation						
(En Milliers de dinars)	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Produits d'exploitation	52 396	58 071	62 762	67 742	73 320	79 592
Marge brute	19 540	22 122	24 020	26 424	28 612	31 129
Charges de personnel	3 683*	3 907	4 108	4 322	4 554	4 802
Autres charges d'exploitation	2 303*	2 993	3 221	3 475	3 765	4 091
EBE	13 818	15 291	16 762	18 696	20 363	22 306
EBE / Produits d'exploitation	+26,4%	+26,3%	+26,7%	+27,6%	+27,8%	+28,0%

P : Prévisionnel

*Le montant correspondant à la sous-traitance de main d'œuvre (801 800 dinars) a été reclassé au niveau des charges de personnel.

✓ Le résultat d'exploitation

La charge annuelle de provision affichée par la société est faible comparativement notamment à la taille de son compte client. Pour la période de prévision (2007-2011), une charge de dotation annuelle équivalente à 1% du CA a été appliquée, niveau supérieur aux taux historiques.

La marge d'exploitation de TPR devrait se situer à 25,1% en 2011, contre 23,3% en 2006.

Evolution du résultat d'exploitation							En mD
	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P	
EBE	13 818	15 291	16 762	18 696	20 363	22 306	
Dotation aux amortissements	1 580	1 611	1 592	1 574	1 559	1 551	
Dotation aux provisions	13	580	627	677	732	795	
Résultat d'exploitation	12 226	13 100	14 543	16 445	18 072	19 959	
Marge d'exploitation	23,3%	22,6%	23,2%	24,3%	24,6%	25,1%	

P : Prévisionnel

✓ Le résultat net

Au niveau du taux d'imposition, la société devrait poursuivre sa politique d'optimisation fiscale par le recours au dégrèvement fiscal. Un taux d'imposition théorique de 15% par an a été utilisé. Ce taux est supérieur à la moyenne observée entre 2003-2006 ainsi qu'au taux observé au cours des deux derniers exercices.

Le résultat net devrait passer de 9,7 millions de dinars en 2006 à 16,5 millions de dinars en 2011.

7.2.1.3. HYPOTHESES DU BILAN PREVISIONNEL

✓ Le BFR

L'évolution des comptes de Stocks, Fournisseurs et Autres Actifs et Passifs courants a été maintenue au même niveau proportionnellement au chiffre d'affaires.

Les délais clients devraient demeurer élevés pour des raisons stratégiques liées à la fidélisation de la clientèle dans un contexte de concurrence accrue.

✓ L'endettement

L'hypothèse d'un recours récurrent à l'escompte de 10 millions de dinars par an et d'un financement de 40% du BFR par des concours bancaires a été retenue. Les frais financiers afférents à cet endettement sont calculés sur la base du coût apparent 2006.

✓ L'investissement

Les investissements prévisionnels correspondent à des investissements de maintien de l'ordre de 7 millions de dinars répartis sur la période 2007-2011.

✓ Les fonds propres

Les fonds propres sont alimentés par le Résultat de l'année amputé d'un taux de distribution qui a été fixé à 60% du bénéfice.

7.2.1. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS*

7.2.2.1. BILANS PREVISIONNELS

En mD

	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Immobilisations incorporelles	200	140	80	20	10	10
Immobilisations corporelles	12 931	12 320	12 228	12 154	12 095	12 044
Immobilisations financières	3 029	700	700	700	700	700
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	16 160	13 160	13 008	12 874	12 805	12 754
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	16 160	13 160	13 008	12 874	12 805	12 754
Stocks nets	19 408	21 276	22 997	24 824	26 870	29 170
Clients et comptes rattachés + Effets escomptés non échu (1)	22 815	23 989	26 259	28 670	31 370	34 406
Autres actifs courants nets	4 539	989	1 069	1 153	1 249	1 355
Liquidités et équivalents de Liquidités (2) (3)	9 516	36 588	40 762	45 737	50 901	56 623
TOTAL ACTIFS COURANTS	56 278	82 842	91 087	100 384	110 390	121 555
TOTAL ACTIF	72 439	96 002	104 095	113 258	123 195	134 309
CAPITAUX PROPRES	37 363	61 814	67 272	73 626	80 440	88 074
Capitaux propres avant Résultat	27 679	51 553	55 657	60 303	65 632	71 555
Résultat net	9 684	10 262	11 615	13 323	14 808	16 518
PASSIFS NON COURANTS	400	980	1 607	2 284	3 016	3 811
Provisions	400	980	1 607	2 284	3 016	3 811
Emprunts	0	0	0	0	0	0
PASSIFS COURANTS	34 676	33 207	35 216	37 349	39 738	42 424
Fournisseurs et comptes rattachés	8 455	6 870	7 426	8 016	8 677	9 420
Autres passifs courants	909	972	1 051	1 135	1 228	1 333
Concours bancaires + Effets escomptés non échu (1) (3)	25 312	25 364	26 739	28 199	29 834	31 672
TOTAL C. PROPRES & PASSIFS	72 439	96 002	104 095	113 259	123 194	134 310

P : Prévisionnel

(1) Le montant des effets escomptés non échus a été réintégré dans le bilan : au compte « clients et comptes rattachés » au niveau de l'actif et aux « concours bancaires » au niveau du passif.

(2) Inclut les placements et autres actifs financiers

(3) Réintégration des « billets de trésorerie passif » pour un montant de 1.300.000 dinars. (Cf page 100)

* Il s'agit d'informations financières prévisionnelles telles que approuvées par le Conseil d'Administration du 09/04/2007 et examinées par le commissaire aux comptes. Ces prévisions ne prennent en considération ni l'effet des investissements en Libye et en Algérie ni les investissements et les opérations de cession des immobilisations corporelles et financières réalisés au courant du premier semestre 2007.

7.2.2.2. ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS

En mD

	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Chiffre d'affaires	52 131	58 001	62 692	67 672	73 250	79 522
Autres Produits d'exploitation	265	70	70	70	70	70
Produits d'exploitation	52 396	58 071	62 762	67 742	73 320	79 592
Variation des Stocks PF	-2 582	-1 869	-1 721	-1 827	-2 046	-2 301
Achats de marchandises consommées	29 217	30 448	32 539	34 601	37 503	40 717
Achats d'approvisionnements consommés	5 956	7 300	7 854	8 474	9 181	9 977
Charges de personnel (1)	3 683	3 907	4 108	4 322	4 554	4 802
Dotations aux amortissements	1 580	1 611	1 592	1 574	1 559	1 551
Dotations aux provisions	13	580	627	677	732	795
Autres charges d'exploitation (1)	2 303	2 993	3 221	3 475	3 765	4 091
Charges d'exploitation	40 170	44 971	48 219	51 297	55 248	59 632
Résultat d'exploitation	12 226	13 100	14 543	16 445	18 072	19 959
Charges financières	-1 186	-1 575	-1 676	-1 749	-1 829	-1 919
Produits des placements	331	548	797	978	1 178	1 393
Autres gains ordinaires	118	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	-452	0	0	0	0	0
Résultat avant IS	11 036	12 073	13 665	15 674	17 421	19 433
IS	1 352	1 811	2 050	2 351	2 613	2 915
Résultat net	9 684	10 262	11 615	13 323	14 808	16 518

P : Prévisionnel

(1) Le montant correspondant à la sous-traitance de main d'œuvre (801 800 dinars) figurant au niveau du compte « autres charges d'exploitation » a été reclassé au niveau des charges de personnel.

7.2.2.1. TABLEAUX DES FLUX FINANCIERS PREVISIONNELS

En mD

	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Revenus et Autres Produits d'Exploitations	58 071	62 762	67 742	73 320	79 592
Production	59 939	64 483	69 568	75 366	81 892
- Consommations Intermédiaires	37 748	40 393	43 075	46 684	50 693
= Valeur Ajoutée	19 198	20 869	23 018	24 917	27 108
- Frais de personnel (1)	3 907	4 108	4 322	4 554	4 802
= Excédent brut d'exploitation (A)	15 291	16 762	18 696	20 363	22 306
+ variation des stocks (nette)	1 869	1 721	1 827	2 046	2 301
+ variation des encours clients (nette)	2 466	2 271	2 411	2 700	3 036
- variation des dettes fournisseurs (nette)	603	556	590	661	743
+ autres variations (nettes)	1	1	1	2	2
= variation totale du B.F.R. (B)	3 732	3 437	3 649	4 087	4 595
= E.T.E. (A-B)	11 559	13 325	15 047	16 276	17 710
- Investissements d'exploitation	1 000	1 500	1 500	1 500	1 500
- Impôt sur les sociétés	1 811	2 050	2 351	2 613	2 915
= Free Cash Flow	8 748	9 775	11 196	12 163	13 295
- Investissements financiers	0	0	0	0	0
+ Produits de cession	2 329	0	0	0	0
- Frais financiers nets	1 027	879	771	651	526
+ Augmentation de Capital	20 000	0	0	0	0
+/- Eléments exceptionnels	59	60	60	11	-1
- Distribution	5 811	6 157	6 969	7 994	8 885
= Variation de l'endettement net	-24 298	-2 799	-3 515	-3 529	-3 884
▪ dont variation de l'endettement	2 622	1 375	1 460	1 635	1 838
▪ dont variation des liquidités	26 920	4 174	4 975	5 164	5 722
Trésorerie début (2)	9 668	36 588	40 762	45 737	50 901
Trésorerie fin (2)	36 588	40 762	45 737	50 901	56 623

P : Prévisionnel

(1) Le montant correspondant à la sous-traitance de main d'œuvre (801 800 dinars) figurant au niveau du compte « autres charges d'exploitation » a été reclassé au niveau des charges de personnel.

(2) Il s'agit des liquidités, équivalents de liquidités, des placements et autres actifs financiers.

7.2.3. INDICATEURS DE GESTION PREVISIONNELS

En mD

	2006*	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Produits d'exploitation	52 396	58 071	62 762	67 742	73 320	79 592
Résultat d'exploitation	12 226	13 100	14 543	16 445	18 072	19 959
Résultat net	9 684	10 262	11 615	13 323	14 808	16 518
Total Capitaux propres avant Résultat	27 679	51 553	55 657	60 303	65 632	71 555
Total Capitaux propres avant affectation	37 363	61 814	67 272	73 626	80 440	88 074
Total des passifs non courants	400	980	1 607	2 284	3 016	3 811
Total des actifs non courants	16 160	13 160	13 008	12 874	12 805	12 754
Total Bilan (1) (4)	72 439	96 002	104 095	113 258	123 195	134 309
Stocks nets	19 408	21 276	22 997	24 824	26 870	29 170
Total des actifs courants (1) (4)	56 279	82 842	91 087	100 384	110 390	121 555
Total des passifs (1) (4)	35 076	34 186	36 823	39 634	42 755	46 236
Charges de personnel (2)	3 683	3 907	4 108	4 322	4 554	4 802
Chiffre d'affaires	52 131	58 001	62 692	67 672	73 250	79 522
Liquidités et équivalents de liquidités (3) (4)	9 516	36 588	40 762	45 737	50 901	56 623
Marge brute d'exploitation	19 805	22 191	24 090	26 493	28 682	31 199
Total des passifs courants (1) (4)	34 676	33 207	35 216	37 349	39 738	42 424
Total Production	54 978	59 939	64 483	69 568	75 366	81 892
Fournisseurs et comptes rattachés	8 455	6 870	7 426	8 016	8 677	9 420
Clients et comptes rattachés (1)	22 815	23 989	26 259	28 670	31 370	34 406
Achats consommés	35 173	37 748	40 393	43 075	46 684	50 693

P : Prévisionnel

* retraités pour les besoins de la comparaison (cf page 100-102)

(1) Le montant des effets escomptés non échus a été réintégré dans le bilan : au compte « clients et comptes rattachés » au niveau de l'actif et aux « concours bancaires » au niveau du passif.

(2) Le montant correspondant à la sous-traitance de main d'œuvre (801 800 dinars) figurant au niveau du compte « autres charges d'exploitation » a été reclassé au niveau des charges de personnel.

(3) Inclut les placements et autres actifs financiers.

(4) Réintégration des « billets de trésorerie passif » pour un montant de 1.300.000 dinars. (Cf page 100)

7.2.4. RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS

Désignation	2006*	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Ratios de structure						
Actifs non courants / Total Bilan	22,3%	13,7%	12,5%	11,4%	10,4%	9,5%
Stocks / Total Bilan	26,8%	22,2%	22,1%	21,9%	21,8%	21,7%
Actifs courants / Total Bilan	77,7%	86,3%	87,5%	88,6%	89,6%	90,5%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	51,6%	64,4%	64,6%	65,0%	65,3%	65,6%
Capitaux propres avant affectation / Passifs N.courants	9340,8%	6307,6%	4186,2%	3223,6%	2667,1%	2311,0%
Passifs non courants / Total Bilan	0,6%	1,0%	1,5%	2,0%	2,4%	2,8%
Passifs courants / Total Bilan	47,9%	34,6%	33,8%	33,0%	32,3%	31,6%
Passifs / Total Bilan	48,4%	35,6%	35,4%	35,0%	34,7%	34,4%
Capitaux permanents / Total Bilan	52,1%	65,4%	66,2%	67,0%	67,7%	68,4%
Gearing (dettes nettes / capitaux propres)	42,7%	-18,2%	-20,8%	-23,8%	-26,2%	-28,3%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Produits d'exploitation	7,0%	6,7%	6,5%	6,4%	6,2%	6,0%
Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation	23,3%	22,6%	23,2%	24,3%	24,6%	25,1%
Produits d'exploitation / Capitaux propres	140,2%	93,9%	93,3%	92,0%	91,1%	90,4%
Ratios de solvabilité						
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	98,9%	98,4%	97,7%	97,0%	96,4%	95,9%
Ratios de liquidité						
Actifs courants / Passifs courants	162,3%	249,5%	258,7%	268,8%	277,8%	286,5%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	23,7%	110,2%	115,7%	122,5%	128,1%	133,5%
Ratios de rentabilité						
ROCE	21,2%	21,9%	22,8%	24,2%	24,9%	25,6%
Résultat net / Capitaux propres avant résultat (ROE)	35,0%	19,9%	20,9%	22,1%	22,6%	23,1%
Résultat net / Capitaux permanents	25,6%	16,3%	16,9%	17,6%	17,7%	18,0%
Résultat net / Produits d'exploitation	18,5%	17,7%	18,5%	19,7%	20,2%	20,8%
Marge Brute / Total Production	36,0%	37,0%	37,4%	38,1%	38,1%	38,1%
Autres ratios						
Délai de règlement fournisseurs (en jours) (**)	87	66	66	67	67	67
Délai de recouvrement clients (en jours) (***)	158	149	151	153	154	156

P : Prévisionnel

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison (cf page 100-102)

(**) Fournisseurs x 360 / Achats consommés

(***) Clients (y compris effets escomptés non échus) x 360 / Produits d'exploitation

NB : Le montant des effets escomptés non échus a été réintégré dans le bilan : au compte « clients et comptes rattachés » au niveau de l'actif et aux « concours bancaires » au niveau du passif.

Le montant correspondant à la sous-traitance de main d'œuvre (801 800 dinars) figurant au niveau du compte « autres charges d'exploitation » a été reclassé au niveau des charges de personnel.

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » inclut les placements et autres actifs financiers.

7.2.5. MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE

En mD	2006	2007P	2008P	2009P	2010P	2011P
Résultat net	9 684	10 262	11 615	13 323	14 808	16 518
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 592	2 191	2 218	2 251	2 291	2 346
Marge brute d'autofinancement	11 276	12 453	13 833	15 574	17 099	18 864

P : Prévisionnel

7.2.6. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2007 A 2011



■ AMC Ernst & Young
SARL au capital
de 150 000 dinars
RC. 8178441996
MF. 035482 W/A/M/000

■ Bd de la Terre - Centre Urbain N°
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 - Fax : 70 749
e-mail : tunisoffice@tn.ey.com
www.ey.com/tn

Tunis, le 30 avril 2007

A Messieurs les Actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A

En exécution de la mission d'examen des informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A pour la période allant de 2007 à 2011 dans le cadre du projet d'introduction de son titre à la bourse des valeurs mobilières de Tunis et conformément aux dispositions de l'article 36 nouveau de l'Arrêté du Ministre des Finances du 13 février 1997, portant visa du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

1. Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2007 à 2011 et ce dans le cadre du projet d'introduction à la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.
2. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.
3. Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.
4. Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Tunis, le 30 Avril 2007

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Rue du Lac Victoria,

Résidence Lac 2001, Tanit Blec A

1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie

Tél. : (216) 71 861 591- 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285

Monsieur le Président Directeur Général de la société Tunisie Profilés Aluminium – T.P.R SA

En exécution de la mission de due diligence comptable et fiscale qui nous a été confiée par votre Direction Générale en date du 2 mai 2007 en vue d'une introduction en bourse de TPR SA, nous avons mis en œuvre les procédures convenues et indiquées ci-dessous relatives à nos travaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont les résultats sont présentés ci après.

Les procédures suivantes ont été mises en œuvre dans le seul but de vous aider à mieux apprécier les éléments et les postes comptables de T.P.R SA :

1. Revue et analyse des données comptables servant de base à l'établissement des états financiers de l'exercice 2006 ;
2. Analyse de la formation du résultat et identification des éléments exceptionnels ou non récurrents ;
3. Analyse de la structure financière ;
4. Détermination des actifs réalisables ;
5. Identification des passifs latents ;
6. Examen des rapports du commissaire aux comptes ;
7. Examen des données comptables et financières présentées au niveau du rapport de gestion relatif à l'exercice 2006 ;
8. Relevé exhaustif des écarts par rapport aux règles et pratiques comptables et élaboration des recommandations pour les ajustements nécessaires ;
9. Analyse de la situation fiscale et des risques fiscaux pour les exercices non prescrits.


Les travaux effectués ne nous ont pas permis de relever de constatations majeures à l'exception des points suivants:

- a. La société T.P.R SA envisage la cession en 2007 de certaines créances et participations ayant respectivement une valeur comptable nette de 2 070 293 dinars et 1 522 125 dinars figurant au 31 décembre 2006 au niveau de son actif à des sociétés appartenant au Groupe BAYAHI. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration de T.P.R SA en date du 9 Avril 2007.
- b. Les avances correspondant aux travaux réalisés par la société SPEIA pour le compte de T.P.R SA figurant parmi les « autres actifs courants » pour un montant de 1 629 650 dinars seront facturées en 2007. Il s'agit des travaux d'études, d'installation et d'assemblage ainsi que la réalisation de certains projets et la construction d'équipements de production.
- c. Les billets de trésorerie actifs et passifs ont été présentés d'une manière compensée pour un montant de 3 150 000 dinars au niveau de la rubrique d'actif : « placements et autres actifs financiers ». Le montant des billets de trésorerie passifs s'élève à 1 300 000 dinars.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe.

Tunis, le 20 juin 2007

Mohamed LOUZIR


Cabinet M. S. LOUZIR
Résidence Luc 2001 - Taït bloc A
App. N°1 - Rez de Chaussée 2045 Les Berges
du Luc - T. 21 61 86 1591 - 861 74
Fax 21 61 86 1285

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM T.P.R

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées
Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie.
Tél : (216) 71 433 299 - Fax : (216) 71 434 777 - E-mail : contact.tpr@planet.tn
Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 11/05/2007
Registre de Commerce : B186061997

Objet social : la transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 25 MD A 29,800 MD PAR VOIE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 4.800.000 ACTIONS A UN PRIX DE 4,200 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 3,200 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juin 2007
Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
aux greffes du tribunal de première instance de Tunis le 05/07/2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 07/572 DU 09/07/2007
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 59 DU 10/07/2007

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES
AU COMPTE INDISPONIBLE N° 01 1000 28 1396 0047 38 96
OUVERT AUPRES DE L'ATB AGENCE MEGRINE

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

Catégories de la demande (1) :

- A Etrangers
B OPCVM (sicav et FCP)
C Institutionnel Tunisien non OPCVM (banque, SICAF, SICAR, Assurance, Caisse de retraite)
D Personnel TPR
E Non Institutionnel Tunisien (personnes physiques ou morales) dont la demande est \geq 10.000 actions
F Non Institutionnel Tunisien (personnes physiques ou morales) dont la demande est $<$ 10.000 actions

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :			
Pièce d'identité : (1)	<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport
N°.....	Délivrée le:	à	
Profession/activité :			
Adresse :	Code postal :	Pays :	Tél :	

Agissant pour le compte (1) :

- De moi même
 Du mandant en qualité de:
 Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Mineur	Nom et prénom Date de naissance
F.C.P ou Fonds étrangers	Dénomination Référence du Gestionnaire
Personne physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Pièce d'identité : CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> N°..... délivré le à
Personne morale	Dénomination N° du R.C

Autres renseignements : Adresse : Code postal Pays Tél Nationalité : Activité ou profession :
--

Demande par la présente la souscription (2) à actions TPR au prix d'émission de 4,200 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'augmentation de capital et d'admission au marché des titres de capital de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- en espèces
- par chèque n° Tiré sur Agence
- par virement en date du effectué sur mon compte n° ouvert chez
agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant (1) aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
Le second servant de souche
Tunis, le**

**Cachet et signature
De l'intermédiaire en bourse**

Signature du demandeur (3)

- (1) Cochez la case appropriée
 (2) Remplir la ligne appropriée
 (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

COPIE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM T.P.R

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées
Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie.
Tél : (216) 71 433 299 - Fax : (216) 71 434 777 - E-mail : contact.tpr@planet.tn
Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 11/05/2007
Registre de Commerce : B186061997

Objet social : la transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 25 MD A 29,800 MD PAR VOIE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 4.800.000 ACTIONS A UN PRIX DE 4,200 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 3,200 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juin 2007
Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
aux greffes du tribunal de première instance de Tunis le 05/07/2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 07/572 DU 09/07/2007
NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 59 DU 10/07/2007

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES
AU COMPTE INDISPONIBLE N° 01 1000 28 1396 0047 38 96
OUVERT AUPRES DE L'ATB AGENCE MEGRINE

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°

Catégories de la demande (1) :

- A Etrangers
B OPCVM (sicav et FCP)
C Institutionnel Tunisien non OPCVM (banque, SICAF, SICAR, Assurance, Caisse de retraite)
D Personnel TPR
E Non Institutionnel Tunisien (personnes physiques ou morales) dont la demande est \geq 10.000 actions
F Non Institutionnel Tunisien (personnes physiques ou morales) dont la demande est $<$ 10.000 actions

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :			
Pièce d'identité : (1)	<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport
N°.....	Délivrée le:/..../.....	à	
Profession/activité :			
Adresse :	Code postal :	Pays :	Tél :	

Agissant pour le compte (1) :

- De moi même
 Du mandant en qualité de:
 Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente.

Identité du mandant :

Mineur	Nom et prénom
	Date de naissance
F.C.P ou Fonds étrangers	Dénomination
	Référence du Gestionnaire
Personne physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr

	Pièce d'identité : CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/>
	N°..... délivré le à
Personne morale	Dénomination
	N° du R.C

Autres renseignements :
Adresse : Code postal Pays Tél
Nationalité :
Activité ou profession :

Demande par la présente la souscription (2) à actions TPR au prix d'émission de 4,200 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'augmentation de capital et d'admission au marché des titres de capital de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- en espèces
- par chèque n° Tiré sur Agence
- par virement en date du effectué sur mon compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant (1) aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
Le second servant de souche
Tunis, le**

**Cachet et signature
De l'intermédiaire en bourse**

Signature du demandeur (3)

- (1) Cochez la case appropriée
(2) Remplir la ligne appropriée
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM T.P.R

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie.

Tél : (216) 71 433 299 - Fax : (216) 71 434 777 - E-mail : contact.tpr@planet.tn

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 11/05/2007

Registre de Commerce : B186061997

Objet social : la transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 25 MD A 29,800 MD PAR VOIE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 4.800.000 ACTIONS A UN PRIX DE 4,200 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 3,200 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juin 2007

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

aux greffes du tribunal de première instance de Tunis le 05/07/2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 07/572 DU 09/07/2007

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 59 DU 10/07/2007

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES

AU COMPTE INDISPONIBLE N° 01100028139600473896

OUVERT AUPRES DE L'ATB AGENCE MEGRINE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom, Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

R.C Adresse

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres)

(en chiffre) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01-01-2007.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

en espèces

par chèque n° Tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur notre compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres)

(en chiffre) représentant le montant des actions souscrites à raison de 4,200 dinars par action, soit un (1) dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 3,200 dinars par action.

Fait en double exemplaires, dont un en ma possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (2)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

COPIE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM T.P.R

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars divisé en 25.000.000 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Rue des Usines - Z.I. Sidi Rézig - Mégrine 2033 Tunisie.

Tél : (216) 71 433 299 - Fax : (216) 71 434 777 - E-mail : contact.tpr@planet.tn

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 11/05/2007

Registre de Commerce : B186061997

Objet social : la transformation industrielle et la fabrication de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 25 MD A 29,800 MD PAR VOIE DE SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 4.800.000 ACTIONS A UN PRIX DE 4,200 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 3,200 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 Juin 2007
Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
aux greffes du tribunal de première instance de Tunis le 05/07/2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER N° 07/572 DU 09/07/2007
NOTICE LEGALE PUBLIÉE AU JORT N° 59 DU 10/07/2007

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DÉPOSÉS
AU COMPTE INDISPONIBLE N° 01100028139600473896
OUVERT AUPRES DE L'ATB AGENCE MEGRINE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom, Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse

R.C Adresse

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres)

(en chiffre) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01-01-2007.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- en espèces
 par chèque n° Tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur notre compte n°
ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres)

(en chiffre) représentant le montant des actions souscrites à raison de 4,200 dinars par action, soit un (1) dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 3,200 dinars par action.

Fait en double exemplaires, dont un en ma possession
Le second servant de souche
Tunis, le

Signature (2)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

ETAT DES SOUSCRIPTEURS

- Intermédiaire en bourse
 Banque

Nom et prénom Dénomination sociale	Nature Juridique (1)	Référence		Nationalité	Adresses	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence (2)	Numéro				
Total							

Utiliser les abréviations suivantes :

(1) PP : Personne physique PM : Personne morale F : fonds	(2) CIN : Carte d'Identité Nationale DN : Date de naissance RC : Registre de commerce Au : Autre (à préciser)
--	---

Tunisie, le
 Cachet et signature

ANNEXE 2 : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

Amen Invest

9, Rue du Lac NEUCHATEL les Berges du Lac- 1053 Tunis.
Tél : 71 965 400/ 71 965 410
Fax : 71 965 426

Arab Financial Consultants

4, Rue 7036 Menzah IV - 1004 Tunis.
Tél : 71 754 720 / 71 238 019
Fax : 71 234 672

AXIS Capital Bourse

67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis.
Tél : 71 845 518 / 71 845 232
Fax : 71 846 522

BEST INVEST

Rue J.J. Rousseau, Centre Babel bloc C 1er Etage,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : 71 845 931 / 71 841 709
Fax : 71 843 613

BNA-Capitaux

27 Bis, Rue du Liban Lafayette - 1002 Tunis.
Tél : 71 788 228 - 71 788 433
Fax : 71 786 239

COFIB-CAPITAL FINANCES

25, Rue du Docteur Calmette Mutuelleville - 1002 Tunis.
Tél : 71 846 225 / 71 840 253
Fax : 71 843 778

Compagnie Gestion et Finance

Immeuble GAT, 1er Etage 92-94 Av Hédi Chaker - 1002 Tunis.
Tél : 71 788 870 / 71 788 280
Fax : 71 798 314

Compagnie Générale d'Investissement

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis.
Tél : 71 252 044
Fax : 71 252 024

Financière de Placement et de Gestion

70/72, Av Habib Bourguiba - 1000 Tunis.
Tél : 71 351 398
Fax : 71 240 736

FINACORP

Angle rue Lac Lochness- rue du lac Widermere 3^{ème} étage, Les
Berges du Lac- 1053 Tunis.
Tél. 71 860 822
Fax. 71 860 749

Intermédiaire International

1, Rue Kamel Attaturk 3^{ème} étage - 1001 Tunis.
Tél : 71 349 710 / 71 346 571
Fax : 71 333 754

MAC.SA

Green Center Bloc C 2^{ème} étage - rue du Lac Constance, les
Berges du Lac- 1053 Tunis.
Tél : 71 964 102
Fax : 71 960 959

Maxula Bourse

Rue du Lac Léman. Centre Nawrez Bloc B6 bureau 22 - les
Berges du Lac - 2045 Tunis.
Tél : 71 960 530 / 71 960 292
Fax : 71 960 565

SIFIB-BH

Angle 1, Rue 8000, 11 Avenue Khairreddine Pacha - 1002 Tunis
Tél : 71 848 429 / 71 842 160
Fax : 71 841 635

Société de Bourse de Tunisie

Place 7 Novembre 1987 Chez la BT - 1001 Tunis.
Tél : 71 332 188
Fax : 71 349 312

Société de Conseil et d'Intermédiation Financière

11, Av Abderrahmane Azzam Complexe Khairreddine Pacha,
Bloc A, Appt A 11 - 1002 Tunis.
Tél : 71 843 655/ 71 845 927
Fax : 71 849 417

Société Financière de Gestion

12, Rue d'Athènes - 1000 Tunis ;
Tél : 71 259 310 / 71 336 508
Fax : 71 259 221

Société Internationale d'Intermédiation et de Conseil en Finance et Investissement

Rue 8300 Immeuble CIMEF 2^{ème} étage- Montplaisir, 1002
Tunis.
Tél : 71 282 728 / 71 283 031
Fax : 71 283 522

STB-CAPITALIS

34, Rue Hédi Karray - El Menzeh IV- 1004 Tunis.
Tél : 71 717 510 / 71 719 999
Fax : 71 718 450

SUD INVEST

Résidence OMAR Bloc A 2^{ème} étage, Montplaisir Ennassim -
1073 Tunis.
Tél : 71 842 751 / 71 840 463
Fax : 71 847 366

Tunisie Valeurs

17, rue Jérusalem - 1002 Tunis
Tél : 71 799 676 / 71 794 822
Fax : 71 795 641

Tuniso-Saoudienne d'intermédiation

32, Rue Hédi Karray Immeuble STUSID BANK- 4^{ème} étage, Cité
Mahragène - 1082 Tunis.
Tél : 71 751 277 / 71 235 132
Fax : 71 753 079

UBCI FINANCE

3, rue Jenner, Place d'Afrique (ancienne Place Jeanne d'Arc) -
1002 Tunis.
Tél : 71 843 988 / 71 848 230
Fax : 71 840 557

Union Financière

Boulevard 7 Novembre, Immeuble Maghrébia Tour A, 4^{ème}
étage BP66 - 1080 Tunis.
Tél : 71 941 385 / 71 940 533
Fax : 71 940 528